

Mémoire de fin d'études : "L'urbanisme et la gestion de l'urgence à Port-au-Prince. Analyse des projets réalisés dans des quartiers sinistrés : Nord Alexis et Union 1B"

Auteur : Thomas, Marie

Promoteur(s) : Hagelstein, Roger

Faculté : Faculté d'Architecture

Diplôme : Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et urbanisme

Année académique : 2018-2019

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/7404>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



UNIVERSITE DE LIEGE – FACULTE D'ARCHITECTURE

L'URBANISME ET LA GESTION DE L'URGENCE À
PORT-AU-PRINCE EN HAÏTI
Analyse des projets réalisés dans des quartiers sinistrés,
Nord Alexis et Union 1B

Travail de fin d'études présenté par Marie THOMAS en vue de l'obtention du grade de
Master en Architecture

Sous la direction de : Roger HAGELSTEIN

Année académique 2018-2019

Axes de recherche : Ville, territoire, paysage et ruralité

Remerciements

Je tiens à remercier, dans un premier temps mon professeur et promoteur, M. Hagelstein Roger, qui m'a proposé cette unique et inoubliable expérience en Haïti. Sa disponibilité et son dévouement quant à la réalisation de mon travail m'ont été d'un grand soutien et aide.

Je dois, en particulier, adresser aussi mes remerciements à Mme Chérubin Ginette, architecte et professeure à l'UEH, et M. Guerrier Kelly, ingénieur en génie civil, doctorant et professeur à l'UEH, pour leur accueil, leur accompagnement, leur implication et leur aide tant personnellement que pour la réalisation de mon étude. Leur présence durant mon séjour et bien au-delà aura été formatrice et source d'inspiration.

J'ai une pensée particulière pour tous les étudiants de la faculté UEH qui m'ont accompagné durant mon séjour de cinq semaines en Haïti, notamment Jean Jackson Siméon, Theresa Louisma, Akim Georges et Jean-Jacques Thaï. Je leur adresse mes sincères remerciements, ils m'ont permis de découvrir en profondeur le pays et en leur qualité de futur architecte, ingénieur ou encore urbaniste, m'ont soumis leur idées quant à la reconstruction future de leur pays et en prenant soin de m'expliquer toutes les richesses culturelles, leur héritage, leur force et détermination.

Je remercie tous les acteurs aux diverses disciplines, que j'ai eu l'opportunité de rencontrer et qui ont su m'accorder de leur temps pour me faire découvrir leur mission pour redresser leur pays. Je souhaite particulièrement remercier M. Bien-Aimé Jacques, directeur de la Division Relogement et Réhabilitation des Quartiers à l'UCLBP. Grâce à lui et au temps qu'il a pu me consacrer, j'ai eu l'occasion de visiter les différents projets de réhabilitation des quartiers sinistrés.

Je dois remercier avec une profonde sympathie, M. Sauveur Renaldo, ingénieur civil au CNIGS, qui m'a appris les spécificités de la géolocalisation et les bénéfices qu'elle apporte mais aussi pour sa présence et son dévouement durant tout mon séjour.

Je ne peux oublier de remercier également les habitants rencontrés lors de mes visites et qui ont eu la gentillesse et délicatesse d'accepter de me faire découvrir leur lieu et conditions de vie précaires.

J'ai gardé de nombreux contacts avec les personnes rencontrées lors de mon séjour. Si l'opportunité de pouvoir me rendre de nouveau en Haïti et d'apporter mon aide, mes idées, mon soutien pour la reconstruction, devait se présenter, nul doute, je n'hésiterai pas...

Je remercie ma famille et mes proches pour leur soutien et particulièrement M. Fafchamps André pour son indéfectible appui et aide.

J'adresse également mes sincères remerciements à Mme Ducamp France pour son suivi, son aide et son intérêt pour mon étude.

Je tiens à remercier l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles Belgique qui m'a octroyé une aide financière pour réaliser ce voyage dans le cadre de sa politique de Coopération au développement.

Table des matières

Introduction	9
1. Description du contexte: le pays de Haïti	13
1.1. Histoire d'un combat pour l'indépendance.....	13
La découverte et les migrations.....	14
Vers la fin du XVIIIème siècle.....	16
La naissance d'un Etat « indépendant ».....	17
Un pays sous tension permanente.....	18
Une instabilité politique qui persiste.....	19
L'impact du séisme de 2010.....	20
1.2. Position géographique et structure géologique.....	21
1.2.1. Les catastrophes naturelles.....	23
1.3. La situation du pays face à ces aléas.....	30
1.3.1. La population.....	30
1.3.2. L'urbanisme des villes et identification des acteurs.....	36
2. L'urgence	44
2.1. Analyse des différents comportements adoptés par la population à la suite d'un tremblement de terre.....	44
2.1.1. La fuite de la population de leurs habitations.....	45
2.1.2. La formation de campement.....	47
2.2. Cycle de la gestion de l'urgence.....	50
2.2.1. Méthodologie de la fermeture d'un camp.....	53
2.2.2. Une transition difficile de l'urgence au développement : la réhabilitation des quartiers sinistrés.....	56
2.2.3. La situation actuelle.....	58
2.3. Propositions d'actions à privilégier afin de mieux se préparer face au tremblement de terre.....	67
2.3.1. Prévention, information, diffusion.....	67
2.3.2. La participation citoyenne, une force sous exploitée.....	68
La notion de participation citoyenne.....	68
Le citoyen en tant que simple usager.....	69
Le citoyen en tant qu'usager et acteur de son territoire.....	70
Des interventions citoyennes exemplatives afin de mieux faire faces aux aléas climatiques.....	71
3. Analyse de projets de réhabilitation de quartiers sinistrés	74
3.1. La réhabilitation de quartiers sinistrés.....	74
3.2. Analyse des projets.....	82
3.2.1. Description.....	82
Projet Nord Alexis.....	83
Projet Union 1B.....	94
3.2.2. Analyse critique des projets.....	102
3.3. Propositions de critères minimaux qu'un quartier en reconstruction doit rencontrer.....	114
Conclusion	119

Index	122
Acronymes.....	122
Liste des personnes rencontrées.....	123
Source	125
Ouvrage.....	125
Article Internet.....	125
Site Internet.....	128
Rapport en ligne.....	130
Rapport papier.....	130
Guide.....	131
Présentation.....	131
Film.....	131
Documentaire.....	131
Photographie.....	132
Cartographie.....	135
Organigramme.....	137
Diagramme.....	137
Tableau.....	138
Plan.....	138

Introduction

Le sujet de ma recherche pour mon travail de fin d'étude est basé sur la thématique de l'urbanisme et de la gestion de l'urgence dans les pays en situation précaire. L'étude de cet axe de recherche s'est finalement tournée vers le cas de l'urbanisme dans la Région métropolitaine de Port-au-Prince en Haïti. Ce choix s'explique notamment par le fait que cette ville reste, aujourd'hui, l'une des zones les plus touchées par des catastrophes naturelles et de plus en plus de mal à se relever pour diverses raisons, tant économique, politique, financière, sociale que culturelle.

Plusieurs analyses révèlent la situation existante de Haïti suite au tremblement de terre du 12 janvier 2010, de 7,3 de magnitude sur l'échelle de Richter. Cette catastrophe a dévasté toute la ville et a occasionné la mort de plus de 300 000 personnes avec un nombre équivalent de blessés, de nombreux dégâts colossaux et plus d'un million de personnes se retrouvant sans abri. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes et démontrent la forte vulnérabilité de Haïti que nous devons associer à un indice élevé d'aléas par rapport aux catastrophes naturelles.

Aujourd'hui, Haïti compte près de 11 millions d'habitants en détresse face à l'exposition à une situation très complexe et chaotique, tant économique que politique. Au travers de la compréhension de l'histoire, de la culture, de la situation géographique, économique et sociale et des valeurs patrimoniales de ce pays, nous analyserons la situation de la ville avant et après le séisme du 12 janvier 2010 pour ensuite mieux comprendre la situation existante et en proposer une analyse critique.

Nous nous interrogerons, alors, sur la gestion de l'urgence, son évolution et ses incidences sur la population et nous soulèverons les actions à entreprendre par la population, les autorités compétentes, les acteurs locaux et internationaux. Nous évoquerons alors la notion de participation citoyenne, indispensable à la reconstruction de Haïti et nécessaire pour les habitants et leur motivation. Nous traiterons, ainsi, des questions quant aux différentes procédures mises en place par le Gouvernement et les multiples acteurs concernés, à savoir si celles-ci sont durables, si elles conviennent spécifiquement aux différents caractères de Haïti ou encore si elles répondent adéquatement aux besoins des habitants.

Nous mettrons en évidence, au travers de diverses sources, l'ensemble des problèmes importants liés à l'organisation urbanistique des villes. Ainsi, suite au séisme et par les actions effectuées en situation d'urgence, un manque de planification stratégique du territoire semble évident et voit apparaître la création de nombreux camps de réfugiés qui sont réfléchis exclusivement selon une logique de nécessité immédiate.

Suite à de nombreuses constatations, nous pourrions mettre en lumière l'importance de reconstruire les quartiers sinistrés suivant une réflexion globale. Elle représente une opportunité de redresser le pays sur des bases solides, durables et respectueuses de l'environnement et ainsi améliorer le cadre de vie des habitants.

L'enjeu principal de la réflexion est de comprendre et d'expliquer comment l'urbanisme et l'architecture des villes peuvent diminuer l'impact des catastrophes naturelles et par conséquent amener à une meilleure gestion de l'urgence. A travers la compréhension du processus de reconstruction des quartiers sinistrés, nous dirigerons plus précisément le sujet vers l'étude urbanistique de deux quartiers sinistrés en reconstruction au cœur de Port-au-Prince, afin d'élaborer en un temps limité des réponses pertinentes et argumentées qui sensibiliseront les acteurs locaux.

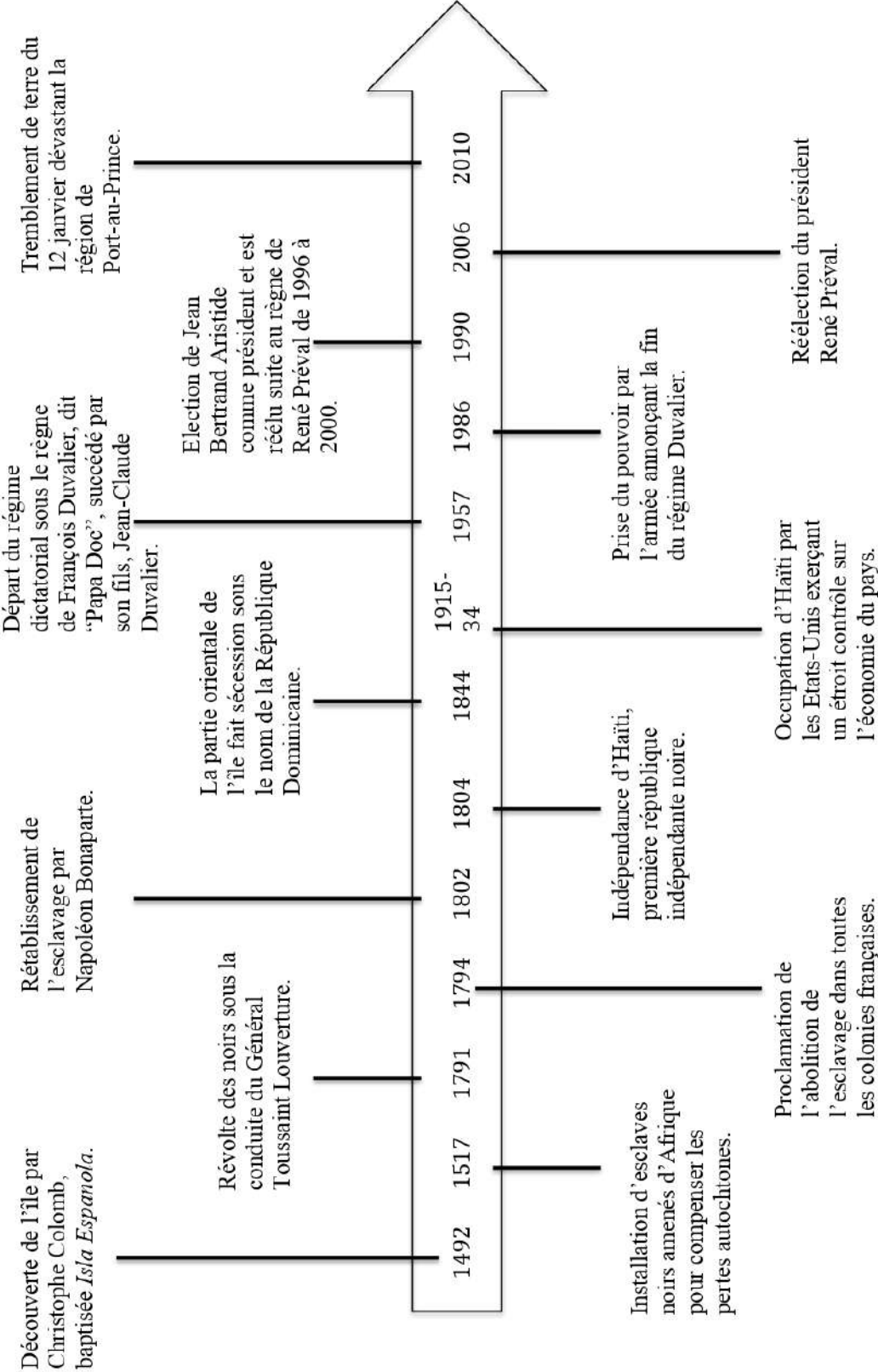
L'analyse critique des projets de reconstruction permettra une mise en lumière des réels besoins des habitants pour se relever face aux catastrophes naturelles, notamment les risques auxquels ils sont soumis au quotidien. Par la suite, nous pourrons élaborer des réponses quant aux aménagements urbains à promouvoir pour requalifier les espaces selon des principes fondamentaux à Port-au-Prince et proposer des critères nécessaires à la reconstruction des quartiers.

Pour réellement comprendre et analyser ce sujet dans toute sa complexité et avec l'aide de mon promoteur, j'ai pu prendre contact avec des personnes résidant dans la ville de Port-au-Prince et travaillant à l'Université d'Etat de Haïti (UEH), en particulier avec la Faculté des Sciences qui intègre un département d'Architecture et d'Urbanisme. Nous avons pu organiser ensemble mon séjour à Port-au-Prince du 10 juillet au 14 août 2018. Ce voyage a permis mon immersion dans ce pays aux cultures si différentes des nôtres et si enrichissantes, une meilleure compréhension de la situation concrète grâce aux échanges avec la population, avec des étudiants impliqués dans le processus de reconstruction et également avec de nombreux acteurs locaux.

L'encadrement de mon séjour a été assuré par le département d'Architecture et d'Urbanisme de l'UEH et plus particulièrement par Madame Chérubin, architecte et chargée de cours à l'UEH. Elle m'a donné l'opportunité de rencontrer différents acteurs voués à la reconstruction du pays, de visiter certains projets de réhabilitation et camps de réfugiés toujours existants et m'a offert, également, la chance de pouvoir participer à de nombreux séminaires sur l'urbanisme en Haïti.

Cette expérience sur terrain a été indispensable à la réalisation de mon mémoire, m'a aidé à récolter diverses données et voies d'investigation mais aussi à réaliser la complexité de la situation en Haïti tant économique que politique. Ce séjour en Haïti m'a également permis de comprendre la détresse des habitants, leurs ancrages culturels, leurs attentes, leurs espoirs et leur volonté d'implication dans le processus de reconstruction. Ainsi, j'ai dû m'adapter, tant personnellement que professionnellement, aux contraintes locales telles que la disponibilité des personnes, le climat, la culture, les modes de vie ou encore les moyens de transport.

Quelques dates clés du parcours historique d'Haïti.

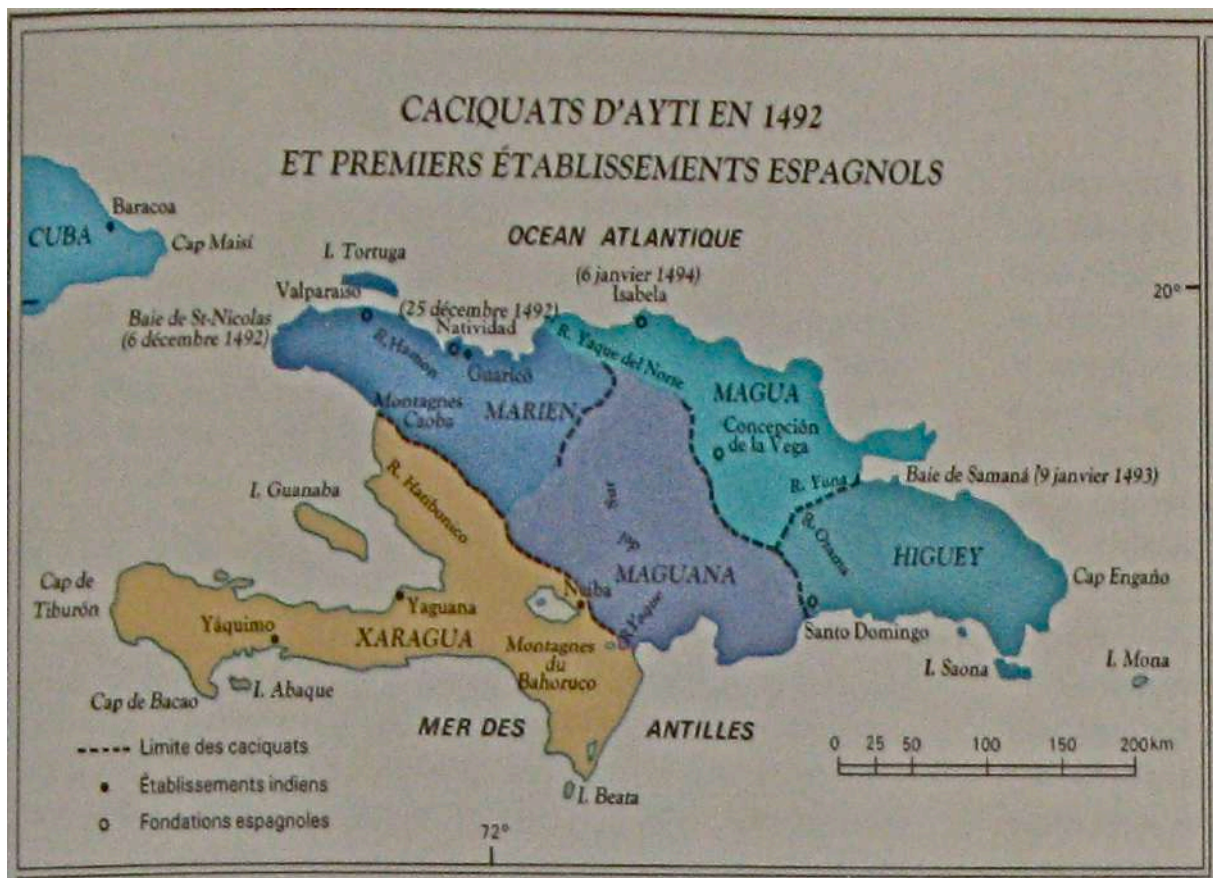


1. Description du contexte: le pays de Haïti

Pour comprendre la situation actuelle de Haïti, il est indispensable de comprendre son histoire et sa culture, très ancrées dans les mœurs de la population. Nous en parlerons régulièrement dans la réflexion car celles-ci inspirent les modes de vie des haïtiens dont il faut tenir compte pour penser l'urbanisme de leurs villes.

1.1. Histoire d'un combat pour l'indépendance

En retraçant les événements passés depuis la découverte de l'île en 1492 par Christophe Colomb, Haïti a été soumis à de nombreuses catastrophes tant naturelles qu'humaines.



Cartographie 1 : Caciquats¹ d'Ayiti en 1492 et premiers établissements espagnols.

Source : Conférence de Leslie Voltaire « L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée », le 25 juillet 2018 à Pétiion-Ville à l'initiative de la Société d'Aménagement et de Développement (SODADE).

¹ Les Caciquats étaient les cinq territoires indépendants de l'île où chacun était gouverné par un chef de tribu, appelé cacique. La population lui devait obéissance et soumission. D'après la source de wikipédia mis à jour le 4 novembre 2017, sur : <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Caciquats_d%27Hispaniola&oldid=142260307>

La découverte et les migrations

La terre vierge de l'île d'Hispaniola² a été exploitée et colonisée par les Espagnols pour son or, en réduisant les Amérindiens à l'esclavage. La population indigène s'est éteinte suite à des excès de violence et aux conditions de vie misérables. Nicolas de Ovando, gouverneur espagnol de l'île de 1502 à 1509, fit venir des esclaves noirs d'Afrique pour compenser les pertes autochtones et continuer l'exploitation des terres.

« La conquête espagnole a pour conséquence la première grande tragédie de notre histoire, le génocide de la population autochtone, d'une population évaluée à plus d'un million d'habitants en 1492, il n'en restait que 4000 en 1519. », annoncé lors de la conférence « L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée » du professeur et architecte et urbaniste Leslie Voltaire, le 25 juillet 2018, dans le cadre du cours : Urbanisme – Formes urbaines – Pratiques spatiales et aménagement urbain en Haïti à SODADE dans la commune de Pétion-Ville.

En 1530, les richesses de l'ouest commençant à manquer, les Espagnols se sont alors déplacés sur la partie Est de l'île, la République Dominicaine actuellement. Les français se sont donc intéressés à la partie occidentale en s'établissant dans un premier temps sur l'île de la Tortue puis, avec le temps, sur des terres abandonnées par les Espagnols qui s'étendent vers le Sud. C'est en 1777 que la frontière, entre les parties espagnole et française de l'île Hispaniola, est établie officiellement par le traité d'Araniuez.

² L'île d'Hispaniola regroupe actuellement la République dominicaine et la République d'Haïti et est un déformation du nom *Isla espanola* que Christophe Colomb lui donna le 6 décembre 1492, d'après la source herodote.net, publié le 5 mars 2019, sur : <https://www.herodote.net/1492_1804-synthese-174.php>



Cartographie 2 : La division du territoire espagnol et du territoire français. Source : Conférence de Leslie Voltaire « L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée », le 25 juillet 2018 à Pétion-Ville.

La culture haïtienne a été le fruit d'une mixité d'ethnies aux coutumes différentes dont principalement celles d'Afrique. Nous noterons que la langue officielle de Haïti, depuis 1987, est le créole haïtien à base lexicale française avec des influences de divers dialectes africains. Aujourd'hui, tant la culture haïtienne qu'africaine, ont évolué indépendamment.

La religion est ancrée dans le quotidien des haïtiens, celle-ci représente beaucoup pour eux par rapport à leur histoire. La religion catholique, imposée par les colons, est restée longtemps dominante mais l'article « L'Église catholique face à la diversité religieuse à Port-au-Prince (1942-2012) »³, de Lewis Ampidu Clorméus, souligne la diversité religieuse et notamment celle de la religion vaudou⁴, originaire d'Afrique, beaucoup pratiquée.

« Fondée en 1749, la ville de Port-au-Prince est aujourd'hui le lieu de concentration du pouvoir politique et économique d'Haïti dont elle est la capitale. Durant tout le XIX^e siècle, elle fut le théâtre d'événements indiquant la prédominance sociopolitique de l'Église catholique. Jusqu'aux années 1950, cette suprématie reste indiscutable d'autant plus que, dans plusieurs constitutions, la religion catholique revêt un caractère officiel. Mais, depuis environ un demi-siècle, les changements opérés dans le paysage sociopolitique et religieux témoignent d'un phénomène de diversification confessionnelle. D'une part, les courants réformés s'engagent dans la conquête la capitale haïtienne. D'autre part, depuis 1986, des associations de promotion du vodou se multiplient et influent sur le jeu politique. » Lewis Ampidu Clorméus, juillet 2017.

³ Source: Mis en ligne le 10 juillet 2017, sur: <http://journals.openedition.org/assr/26016>

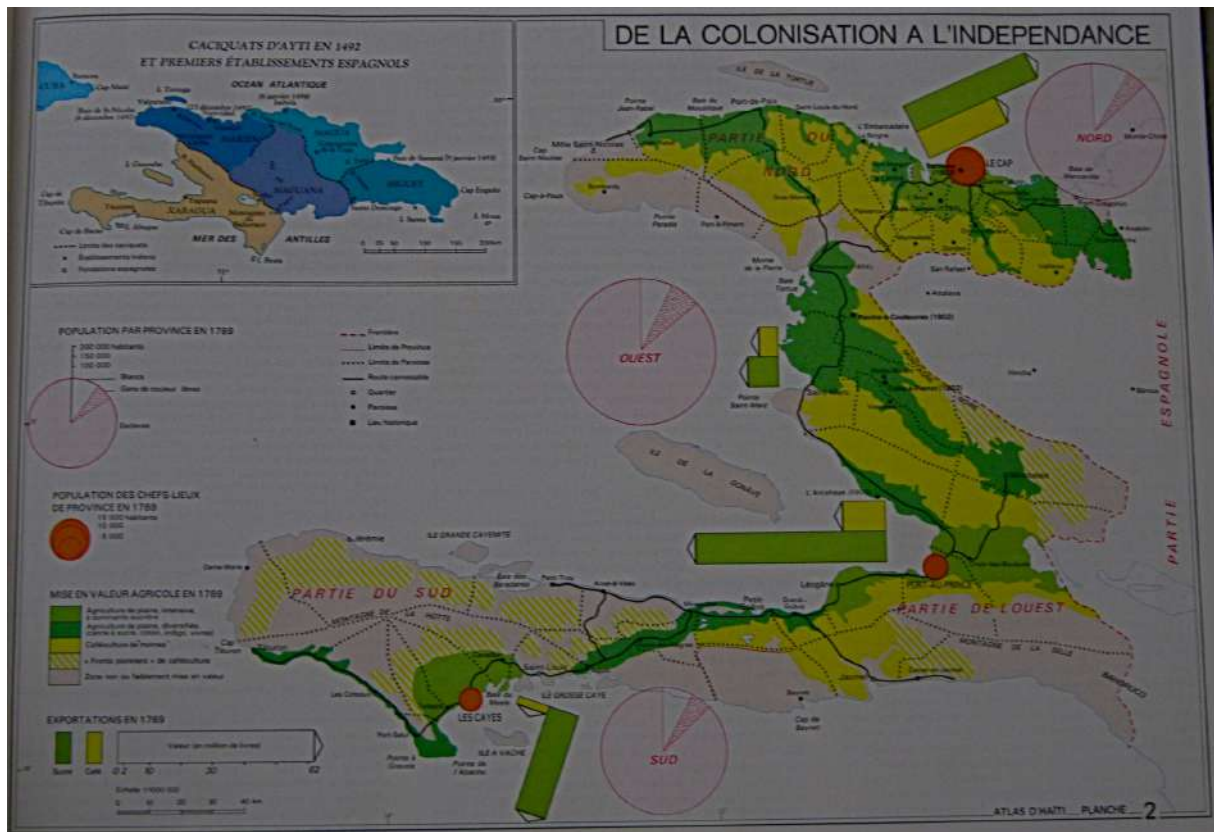
⁴ Le vaudou, ou encore vodou en créole haïtien, s'est répanu dans les Caraïbes par la venue d'esclaves africains.



Photographie 1 : La cascade de Saut-d'Eau, *Sodo* en créole haïtien. Photographie prise par M. Thomas le 14 juillet 2018 lors du pèlerinage de milliers de personnes venant d'Haïti et de la République Dominicaine en l'honneur de la fête patronale de la Vierge Marie du Mont-Carmel. La pratique vaudou, lors de ce festival, est d'aller prendre un bain rituel pour se purifier et pour apporter de la chance.

Vers la fin du XVIIIème siècle

Les premières cultures ont été celles du tabac et de l'indigo qui demandaient beaucoup de main d'œuvre mais de petites surfaces de terre. Puis, plus tard, la production de sucre et de café a pris le dessus avec de grandes surfaces agricoles. Saint-Domingue, la future Haïti surnommée "la perle des Antilles" connut une période de prospérité grâce à une production et des exportations croissantes. La richesse de la colonie française a été permise, notamment, par l'accroissement de la traite des noirs avec près de 200 000 esclaves et plus tard, en 1789, elle comptait près de 500 000 esclaves noirs pour 32 000 blancs et 28 000 affranchis (généralement des mulâtres).



Sucre
 Sucre, Tabac, Coton, Indigo, Vivres
 Café

Cartographie 3 : Les différentes cultures de la colonisation à l'indépendance. Source : Conférence de Leslie Voltaire « L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée », le 25 juillet 2018 à Pétion-Ville.

Fatigué de voir les blancs garder tous les privilèges, le système entraîna, en 1791 pendant la Révolution Française, la révolte des noirs qui se transforma vite en une guerre pour leur libération sous la conduite du général Toussaint Louverture (1743-1803). Plus d'un millier de blancs furent massacrés et leurs maisons incendiées, mais leur colère ne fut pas vaine : le 4 février 1794 eut lieu la proclamation de l'abolition de l'esclavage dans toutes les colonies françaises.

La naissance d'un Etat « indépendant »

Après avoir renversé la situation militaire et libéré la moitié du territoire, Toussaint Louverture fut nommé, par la constitution, gouverneur à vie en juillet 1801.

En 1802, il fut arrêté par les Français suite à ses intentions d'établir en Haïti une république noire et mourut le 7 avril 1803 en captivité dans le Jura.

Un signal de révolte fut lancé par Alexandre Pétion (1770-1818) en octobre 1802. Jean-Jacques Dessalines (1758-1806) rejoignit les révoltés et provoqua le massacre de la population blanche.

Le 1^{er} janvier 1804, Dessalines déclara l'Indépendance de la République et Haïti fut la première colonie noire ayant gagné sa liberté. Haïti a été une source d'inspiration pour de nombreux pays tels que le Venezuela. Ces événements resteront toujours très ancrés dans la vie de la population haïtienne.

Cependant pour gagner leur liberté, les Haïtiens durent s'endetter d'une somme s'élevant alors à 150 millions de francs pour indemniser la France. En conséquence, les Haïtiens exploitèrent leurs terres pour envoyer leurs richesses en Europe et n'eurent donc pas la possibilité de commercialiser celles-ci.

Après l'assassinat de Dessalines en 1806, le pays fut scindé en deux avec le Nord, dirigé par Henri Christophe (1767-1820) et au Sud, la république gouvernée par Alexandre Pétion. A la mort de Pétion, en 1818, Jean Pierre Boyer (1776-1850) lui succéda et quatre ans plus tard parvint à réunifier les deux parties de l'île. C'est lors de son règne, en 1831, que Pétion-Ville fut fondée. Elle eut pour objectif de reprendre le rôle de capitale avec de nombreuses infrastructures développées au fil de temps, mais Port-au-Prince resta la capitale de Haïti. En 1844, l'Est fit définitivement sécession et se nomma République de Saint-Domingue et l'Ouest, République d'Haïti.

Haïti, toujours dépendante de la France financièrement, n'a jamais su trouver une stabilité politique.

Un pays sous tension permanente

Elu président en 1859, le mulâtre Nicolas Geffrard (1762-1806) restaura la république et gouverna le pays jusqu'en 1867. Entre 1859 et 1910, la direction du pays fut exclusivement gérée par des mulâtres qui instaurèrent une période de calme, malgré les troubles financiers du pays.

Après avoir fait pression sur Port-au-Prince, la banque américaine National City acheta, en 1910, une part importante de la Banque de la République d'Haïti, la banque centrale gérée par l'Etat. Ainsi, cette banque étrangère devint à la fois trésorière du pays et disposa du monopole sur l'émission de billets. Inquiétés par les répercussions que pourrait avoir la guerre en Europe sur Haïti, les Américains, déjà présents en République dominicaine, décidèrent d'occuper militairement le pays dès le 28 juillet 1915 et ainsi défendre leurs intérêts.

Malgré les fortes protestations haïtiennes et profitant en 1922 de nouvelles élections qui élurent Louis Borno (1865-1942), les Etats-Unis s'engagèrent à apporter une aide politique et économique à Haïti en contrepartie de leur occupation.

Nous aurions pu dire que l'occupation américaine a marqué une période de relative stabilité, mais c'est sans parler de l'instauration du travail forcé et de la montée du racisme qui engendra de nombreuses pertes humaines.

L'hostilité que portaient les Haïtiens aux occupants américains, grandissait et entraîna le 21 août 1934 le départ des Américains. Cependant, ils maintiendront leurs contrôles sur les douanes jusqu'en 1946. Un climat d'instabilité s'instaura de nouveau et des dictatures militaires assurèrent la transition du pouvoir à deux reprises, en 1946 et 1950.

Le pouvoir resta entre les mains de l'armée jusqu'en septembre 1957, date à laquelle le médecin François Duvalier (1907-1971), dit "Papa Doc", fut élu président de la République grâce au soutien des noirs qui voulaient lutter contre le règne des mulâtres instauré jusqu'ici. Celui-ci imposa directement une politique répressive, son régime sema la terreur et parvint à étouffer toute résistance. Le 1^{er} avril 1964, Duvalier se proclama "président à vie" et engagea plusieurs massacres contre les opposants avec l'aide de ses partisans membres de la milice paramilitaire, surnommés "les Tontons macoutes". A sa mort en 1971, son fils, Jean-Claude Duvalier (1951-2014), accéda à la présidence très jeune, d'où son surnom "Baby Doc", et continua d'appliquer la répression installée par son père. Les conditions de vie de la population favorisèrent l'exode de nombreux haïtiens principalement vers les Etats-Unis et le Canada, à partir de la fin des années 1970.

Mais en 1986, un soulèvement populaire entraîna la démission et l'exil de Jean-Claude Duvalier dans le sud de la France.

Une instabilité politique qui persiste

Malgré la fin de l'ère des Duvalier, la répression ne s'arrêta pas là, la corruption et les coups d'Etat militaire entraînèrent des manifestations populaires et des révoltes faisant suite à des assassinats menés par des ex-macoutes et paramilitaires.

Jusqu'en 1990, les différents présidents, qui se succédèrent, finirent tous par s'exiler jusqu'à ouvrir la voie à des élections sous contrôle international. Jean-Bertrand Aristide (1953-), un prêtre catholique, accéda à la présidence en redonnant un peu d'espoir au peuple haïtien. Cependant, celui-ci fut vite écarté du pouvoir, renversé par une junte militaire en septembre 1991 et se réfugia aux Etats-Unis.

Suite à ce coup d'Etat militaire, les Nations Unies imposèrent des sanctions économiques et internationales contre le nouveau régime militaire.

Le 15 octobre 1994, le président Aristide fut rétabli dans ses fonctions grâce à l'intervention militaire des Etats-Unis. Son mandat touchant à sa fin, René Préval (1943-2017) fut élu en 1995 et prit ses fonctions en 1996.

Aristide fut réélu en 2000. Mais après plusieurs mois de pression exercée par la France et les Etats-Unis, il remit sa démission en 2004 et quitta Haïti pour l'Afrique du Sud, accusé de corruption et de trafic de drogue. Il fut remplacé par Boniface Alexandre (1936-) suite à un nouveau coup d'Etat militaire. En février 2006, après à une campagne fort agitée, René Préval remporta les élections grâce à l'appui de manifestations populaires et malgré certaines fraudes à son encontre.

L'impact du séisme de 2010

Comme le montre l'histoire politique d'Haïti, les régimes se succèdent au gré des pressions populaires, souvent amplifiées par l'état de précarité et de pauvreté ambiant. Parmi les causes de cette situation, il y a les nombreux aléas naturels qui touchent l'île : ouragans, inondations, tremblements de terre. L'histoire a notamment conservé la mémoire des séismes catastrophiques de 1751, 1770, 1842 et plus récemment 1887 et 1904.

Le 12 janvier 2010, à 16h53 heure locale, un tremblement de terre ayant atteint une magnitude de 7 à 7,3 sur l'échelle de Richter a frappé l'ouest d'Haïti et notamment sa capitale, Port-au-Prince.

« Selon le rapport de la Protection civile, 222 517 Haïtiens ont été tués, contre 217 000 décès dans le dernier bilan, lors du séisme qui a fait 310 900 blessés et jeté plus d'1 million de personnes à la rue et fait plus 1,5 million de sinistrés. » d'après un article du site internet rtbf info « Haïti: bilan officiel du séisme de plus de 222 500 morts »⁵, publié le mercredi 24 février 2010.

Nous verrons par la suite que le séisme a eu de graves répercussions sur la situation actuelle du pays qui peine encore à se relever aujourd'hui.

Le 20 mars 2011, le compositeur et musicien Joseph Michel Martelly (1961-) est élu président de la République d'Haïti et commencera à gouverner le 14 mai 2011 jusqu'au 7 février 2016. A la fin de son mandat, Jocelerme Privert (1953-) est élu président provisoire de la République d' Haïti pour une durée d'un an.

Six ans après le séisme de 2010, Haïti est de nouveau frappé par une catastrophe naturelle en octobre 2016, l'ouragan Matthew. Celui-ci toucha plusieurs pays des Caraïbes et la côte Est des Etats-Unis causant la mort de plus d'un millier de personnes. Quelques jours plus tard, l'Unicef estima que 1,3 millions d'haïtiens furent touchés par l'ouragan dont un demi-million d'enfants. Au fur et à mesure, le bilan s'alourdit, l'ouragan entraînant des inondations et des glissements de terrains et près de 900 morts et des milliers de personnes sans abri selon les équipes de la Protection civile présentes sur le terrain.

Le bilan, suite au passage de l'ouragan, a été lourd, d'autant plus que le pays ne s'était pas encore remis du séisme de 2010. De nombreux habitants furent confrontés à l'insécurité alimentaire à cause des dégâts subis par les cultures. Dans un rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé, une évaluation annonçait que 1,4 million de personnes avaient besoin d'une aide alimentaire et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) déclarait que 80% des récoltes étaient détruites.

En novembre 2016, des élections sont organisées et Jovenel Moïse (1968-) est élu président à compter du 7 février 2017.

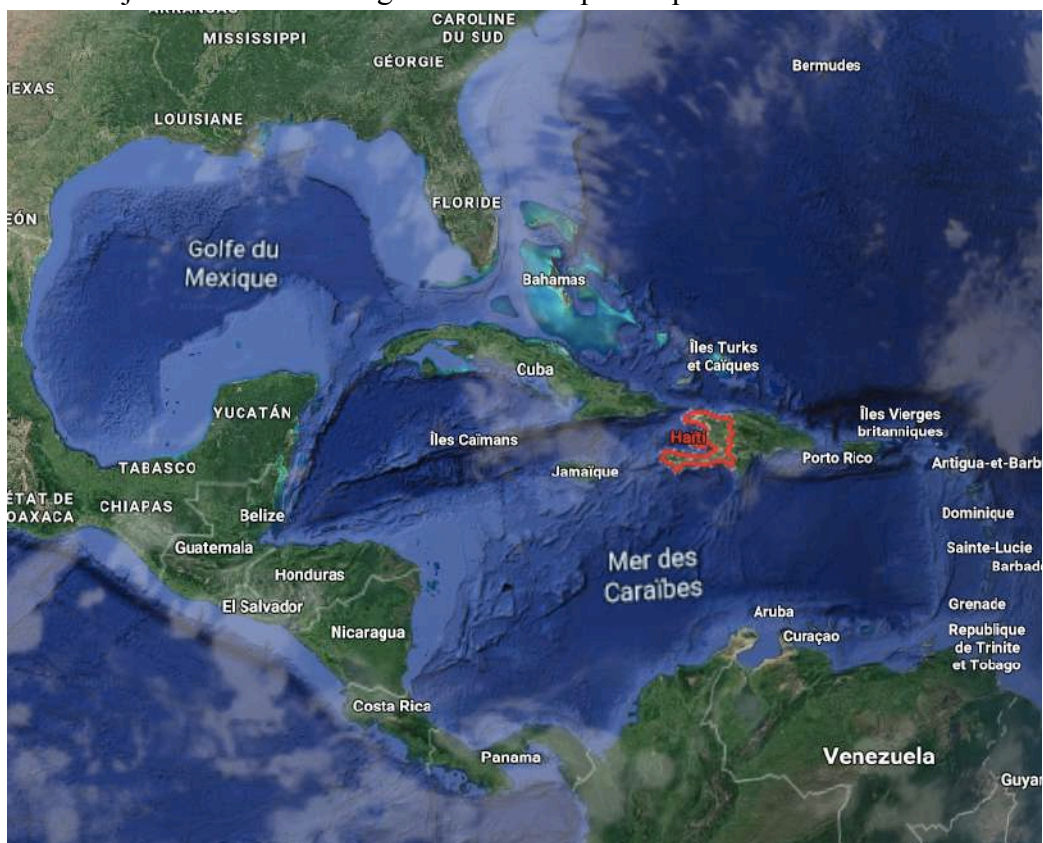
⁵ Source:

https://www.rtbf.be/info/monde/detail_haiti-bilan-officiel-du-seisme-de-plus-de-222-500-morts?id=4867223

Aujourd'hui, Haïti est l'un des pays les plus pauvres au monde. La Banque mondiale annonce que plus de 6 millions d'haïtiens vivent sous le seuil de pauvreté avec moins de 2,41 dollars par jour, d'après un rapport établi en 2012⁶. L'économie repose essentiellement sur l'agriculture qui se trouve vulnérable face aux différents événements climatiques qui touchent régulièrement le pays. De plus, l'instabilité politique ne permet pas au gouvernement haïtien de répondre aux besoins fondamentaux de la population et cela engendre des manifestations, des émeutes qui sèment le trouble dans tout le pays. La population est en colère contre la corruption incessante dans son gouvernement, mais aussi contre la présence étrangère notamment des Organisations Non Gouvernementales (ONG) qui rappelle aux habitants la dépendance des institutions de l'Etat et qui insinue que son indépendance est impossible aujourd'hui.

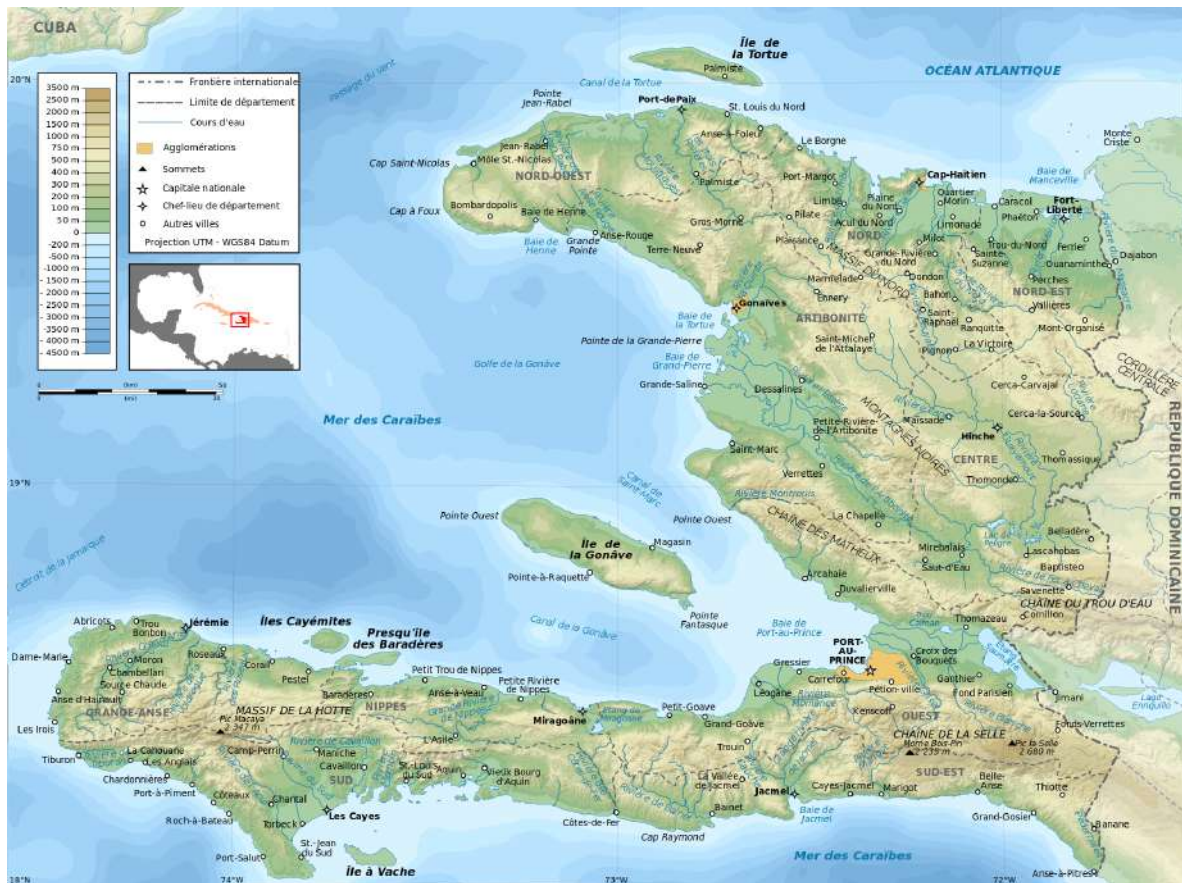
1.2. Position géographique et structure géologique

Haïti, nommé aussi "Grande Terre", est un pays des Grandes Antilles occupant le tiers occidental de l'île d'Hispaniola et compte un certain nombre d'autres îles et archipels. Le territoire est limité au Nord par l'océan Atlantique, à l'Est par la République dominicaine, au Sud par la mer des Caraïbes et à l'Ouest par le Passage du Vent qui le sépare de l'île de Cuba et relie l'océan Atlantique et la mer des Caraïbes. Le pays présente une superficie de 27 750 km² au relief majoritairement montagneux avec des petites plaines côtières et des vallées.



Cartographie 4 : Localisation de Haïti. Source : GoogleMap

⁶ World Bank. 2014. *Investing in people to fight poverty in Haiti : Rapport final (French)*. Washington, DC: World Bank Group. <http://documents.worldbank.org/curated/en/146301468032155405/Rapport-final>



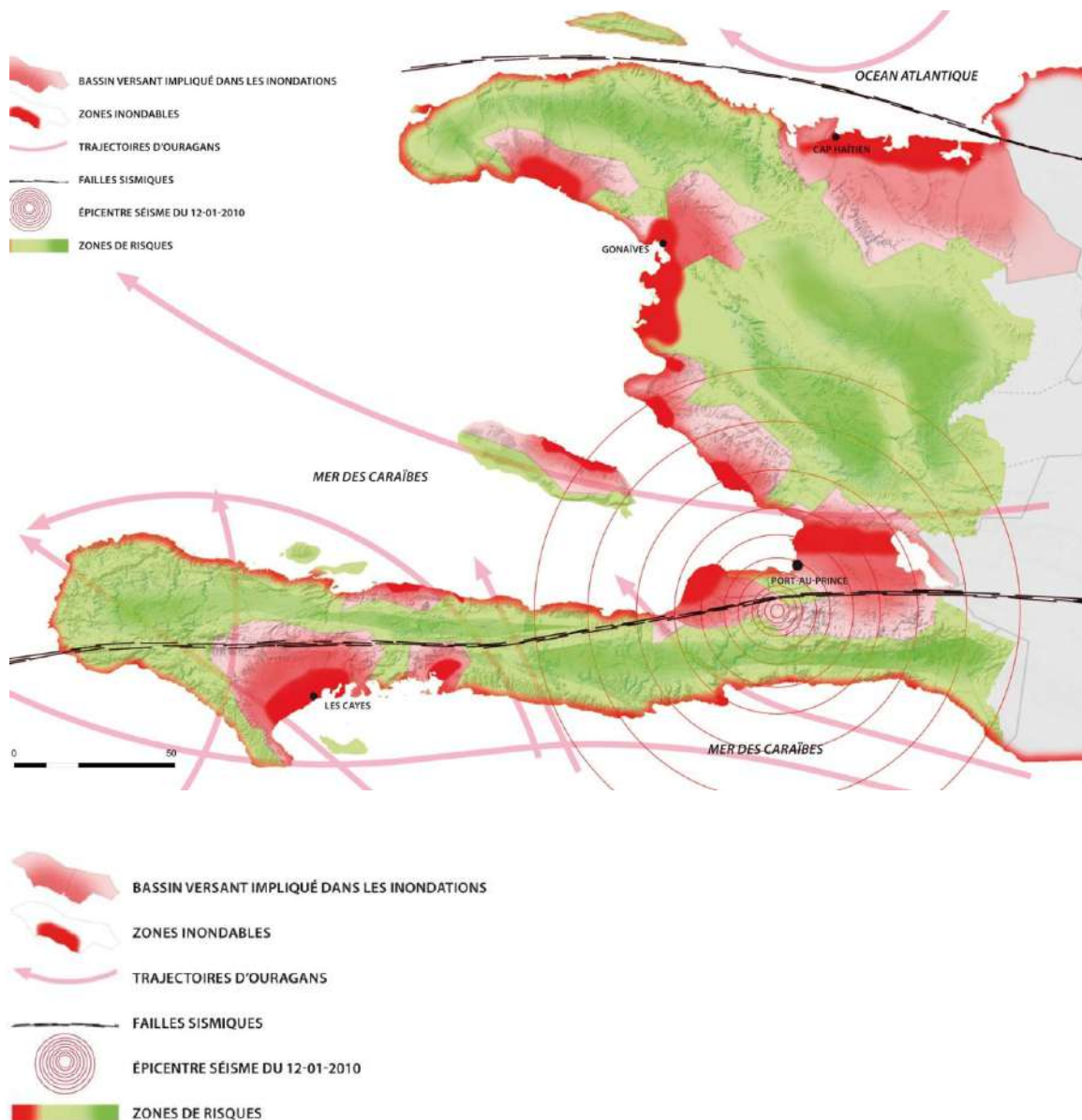
Cartographie 5 : Topographie de Haïti. Source : Rémi Kaupp, CC-BY-SA, Wikimedia Commons



Photographie 2 : Paysage depuis le sommet du village Saut-d'Eau, Sodo en créole haïtien. Photographie prise par M.Thomas le 14 juillet 2018.

1.2.1. Les catastrophes naturelles

Nous avons vu qu’Haïti a beaucoup souffert dans son passé et a encore du mal à trouver une stabilité politique et économique aujourd’hui. Sa position géographique en est une des causes: le climat tropical général impose des températures chaudes qui ne descendent pas en-dessous de 18 degrés Celsius tout au long de l’année et le pays doit faire face à de nombreux aléas. L’aléa naturel est un phénomène naturel plus ou moins prévisible, mais hors de contrôle, qu’on décrit par sa nature, sa localisation, sa fréquence et son intensité.



Cartographie 6 : La géographie des risques. Source : Conférence de Leslie Voltaire « L’espace haïtien – Comment gouverner la rosée », le 25 juillet 2018 à Pétiion-Ville.

Il existe deux saisons en Haïti, déterminées selon leur pluviosité. Nous distinguons la saison sèche de novembre à mars, durant laquelle les températures sont légèrement moins élevées, et la saison des pluies qui s'étend du mois d'avril au mois d'octobre. La saison des pluies entraîne régulièrement des inondations, de moins en moins fréquentes depuis 1980 mais de plus en plus brutales.

Les fortes pluies et la chaleur engendrent à leur tour une grande érosion des sols causant régulièrement des glissements de terrains⁷ qui peuvent être destructeurs et meurtriers.

L'article de Claude Prepetit, ingénieur géologue, sur le site du Bureau des Mines et de l'Energie (BME) nous révèle les causes des glissements de terrains :

« Si les causes des mouvements de versants sont diverses, il existe toujours un seul facteur de déclenchement, c'est-à-dire un stimulus externe (fortes précipitations, secousses sismiques, éruptions volcaniques, etc.) apte à provoquer rapidement le mouvement. Dans la plupart des cas, les fortes précipitations enregistrées lors des saisons pluvieuses ou cycloniques, demeurent le principal responsable de la majorité des glissements en Haïti. »⁸

C'est aussi pendant cette période que Haïti est soumise aux ouragans que nous définissons comme une tempête violente caractérisée par des vents opposés d'une grande force formant des tourbillons.

Nous pouvons citer quelques ouragans qui ont touché Haïti d'après la liste des catastrophes naturelles⁹ sur wikipédia mise à jour le 9 juin 2019 :

- l'ouragan Flora, le 3 octobre 1963, faisant près de 5 000 morts,
- l'ouragan Jeanne, le 18 septembre 2004, causant 2 620 blessés, 846 disparus, 300 000 sinistrés et plus de 3 000 morts,
- ou encore l'ouragan Matthew qui a touché Haïti le 4 octobre 2016, classé en catégorie 5, dévastant le département de Grand'Anse et particulièrement la ville de Jérémie.

Un article publié dans le Monde le 10 octobre 2016 s'intitulant « Ouragan Matthew : le bilan s'alourdit en Haïti, en plein deuil national »¹⁰ mentionne la mort de 372 morts, 4 disparus et 246 blessés.

⁷ « Un glissement de terrain est le mouvement d'une masse de roche, de débris ou de sol, le long d'une pente. » Article de Claude Prepetit publié sur le site du Bureau des Mines et de l'Energie (BME).

⁸ « Les glissements de terrain » Claude Prepetit, mis en ligne sur le site internet : <http://www.bme.gouv.ht/risques%20geologiques/Les%20glissements%20de%20terrain.pdf>

⁹ Source: https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_catastrophes_naturelles_en_Ha%C3%A0ti

¹⁰ Source: https://www.lemonde.fr/planete/article/2016/10/10/ouragan-matthew-le-bilan-s-alourdit-en-haiti-en-plein-deuil-national_5011261_3244.html



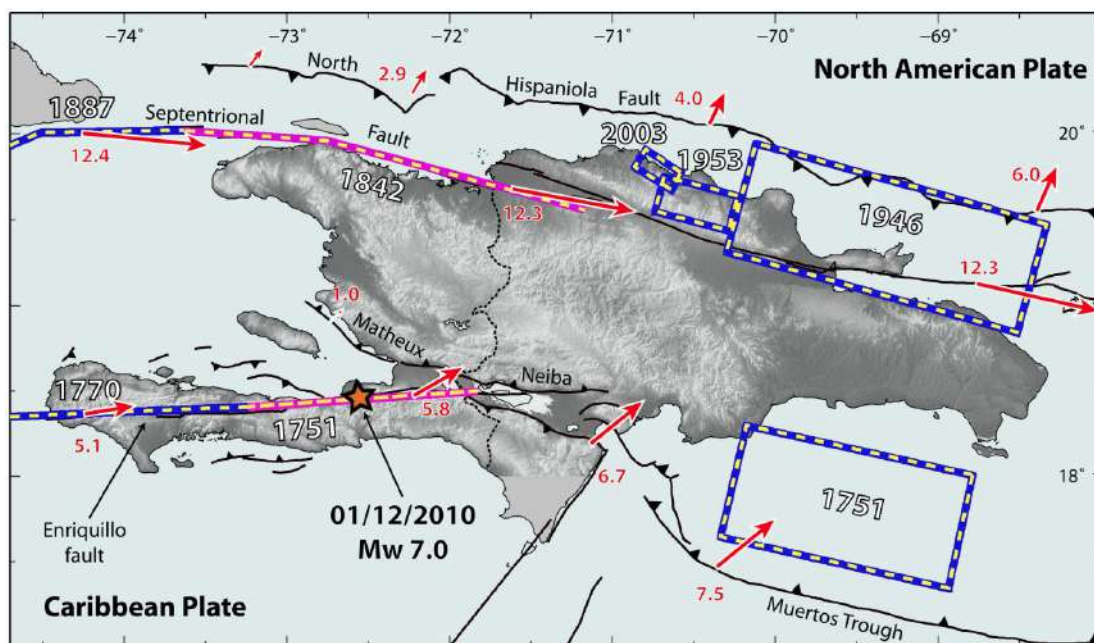
Photographie 3: Après le passage de l'ouragan Matthew dans la commune de Les Cayes, en Haïti, le 17 octobre 2016. De Andres Martinez Casares pour l'agence de presse Reuters publié dans le reportage de Stéphanie Schüler, publié le 4 octobre 2017 sur Radio France International (rfi), « Haïti souffre encore, un an après l'ouragan Matthew ».



Photographie 4 : Jérémie, Grand'Anse, Haïti. Photographie prise le 8 octobre 2016, cinq jours après le passage de l'ouragan Matthew. De Carlos Garcia Rawlins pour Reuters, publié dans le reportage de Stéphanie Schüler, publié le 4 octobre 2017 sur Radio France International (rfi), « Haïti souffre encore, un an après l'ouragan Matthew ».

De plus, l'île d'Hispaniola se trouve dans une zone sismiquement active entre les plaques tectoniques caribéenne et nord-américaine et rend ainsi le pays vulnérable aux tremblements de terre. Ces deux plaques couissent entre elles à une vitesse de deux centimètres par an selon les informations du site internet de la BME. Le mouvement entre celles-ci est réparti sur plusieurs failles dont deux décrochantes¹¹ majeures : la faille Enriquillo-Plantain-Garden au Sud d'Haïti, seulement à cinq kilomètres de Port-au-Prince et la faille septentrionale au Nord, comme représenté ci-dessous.

Un tremblement de terre se produit, dans la plupart des cas, à la limite entre les plaques tectoniques et est provoqué suite à une rupture des roches en profondeur le long d'une faille. Cette rupture libère toute l'énergie accumulée par les contraintes exercées sur les roches entraînant les secousses au sol.



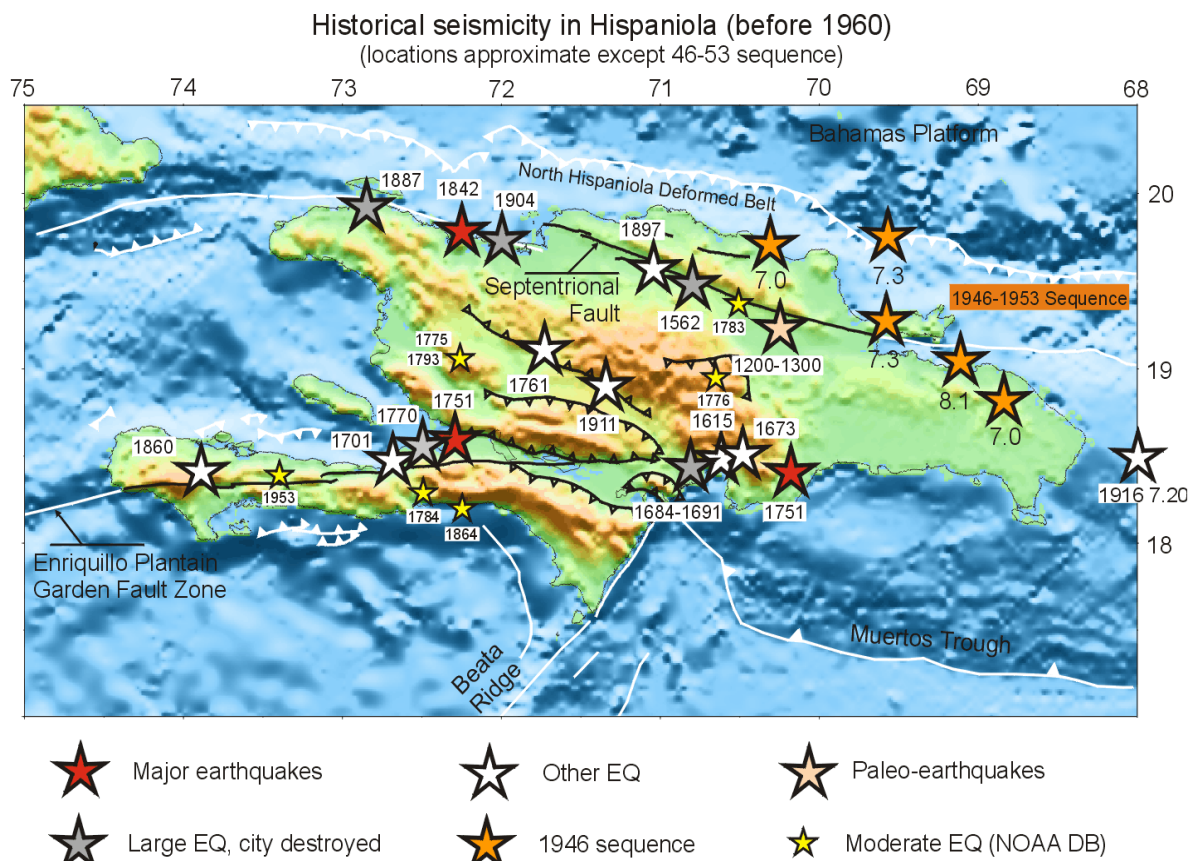
Cartographie 7 : Les failles géologiques entre la plaque caribéenne et nord-américaine. Source : Conférence de Leslie Voltaire « L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée », le 25 juillet 2018 à Pétion-Ville.

L'île est notamment soumise aux tsunamis¹² provoquant d'énormes vagues sur les côtes, ces derniers étant engendrés par les séismes.

¹¹ Une faille décrochante est une faille souvent verticale, le long de laquelle deux blocs de la croûte terrestre couissent horizontalement l'un par rapport à l'autre. Source: <https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9crochement>

¹² « Le tsunami se caractérise par une série de vagues de période longue, comprise entre 15 et 60 minutes. Des vagues d'abord peu perceptibles d'une hauteur de quelques centimètres à quelques dizaines de centimètres et qui se propagent à travers l'océan à des vitesses comprises entre 500 et 800 kilomètres-heure. Lorsque la profondeur de l'eau diminue, à l'approche d'un plateau continental, leur vitesse ralentit jusqu'à quelques dizaines de kilomètres-heure seulement. Leur amplitude en revanche augmente. » d'après la rédaction de Futura Planète. Source : <https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/geographie-tsunami-418/>

Haïti connaît de nombreux risques, dont chacun a une incidence sur le développement des villes haïtiennes mais nous allons davantage nous pencher sur sa situation suite aux tremblements de terre et plus précisément après celui de 2010. Haïti connaît la violence des séismes depuis bien longtemps. Nous retrouvons des écrits mentionnant la découverte de traces de nombreux séismes depuis l'arrivée des Espagnols sur l'île, le premier répertorié est celui du 2 décembre 1562 selon l'article dans Le Nouvelliste, publié le 20 février 2017 par Saint-Fleur Newdeskarl, « Un séisme majeur est-il vraiment imminent dans le Nord ? »¹³.



Cartographie 8 : L'historique des séismes qui ont touché l'île d'Hispaniola. Source : Conférence de Leslie Voltaire « L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée », le 25 juillet 2018 à Pétiion-Ville.

L'épicentre du séisme du 12 janvier 2010, selon l'Institut d'études géologiques des Etats-Unis (USGS), a été localisé à une vingtaine de kilomètres de Port-au-Prince. Son foyer n'a été localisé qu'à seulement 10 kilomètres de profondeur, ce qui explique son intensité en surface.¹⁴ S'en suivit une série de répliques aggravant la situation et ne permettant pas aux premiers secours d'agir rapidement. Le 20 janvier 2010, un second tremblement de terre de magnitude 6,1 sur l'échelle de Richter est ressenti à une soixantaine de kilomètres à l'Ouest de la capitale.

¹³ Source: <https://www.lenouvelliste.com/article/168588/un-seisme-majeur-est-il-vraiment-imminent-dans-le-nord>

¹⁴ Christophe Magdelaine, « Un séisme majeur frappe Haïti et dévaste la capitale de Port-au-Prince », Notre Planète, publié le 13 janvier 2015 sur https://www.notre-planete.info/actualites/2235-seisme_Haiti

Le séisme a été dévastateur, causant de nombreuses victimes mortes, blessées ou encore touchées par de violents troubles psychologiques. Cent jours après le tremblement de terre l'Organisation des Nations Unies (ONU) annonça un bilan s'élevant à 300 000 morts, à plus de 300 000 blessés et à plus d'un million de sans-abris.¹⁵

La localisation du séisme a joué un rôle dans le fait que le bilan soit aussi élevé : en effet celui-ci a touché l'arrondissement de Port-au-Prince qui comptait près de trois millions de personnes, la zone la plus peuplée du pays où siègent les centres administratifs et économiques.

Au fur et à mesure, la population haïtienne a constaté l'ampleur des dégâts matériels, comprenant des maisons résidentielles, des infrastructures publiques tels que des hôpitaux, des écoles ainsi que des bâtiments patrimoniaux, représentant des symboles forts pour le peuple haïtien. Nous pouvons citer la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption dont il ne reste que des ruines. Le Palais présidentiel, le Parlement, le Palais de Justice ainsi que plusieurs ministères et bâtiments d'administration publique ont été détruits, bouleversant l'organisation du fonctionnement de l'Etat et le rendant incapable de gérer seul la situation.



Photographie 5 : La cathédrale Notre-Dame de l'Assomption détruite lors du séisme de 2010. Photographie prise par M. Thomas le 3 août 2018 à Port-au-Prince.

¹⁵ Christophe Magdelaine, « Un séisme majeur frappe Haïti et dévaste la capitale de Port-au-Prince », Notre Planète, publié le 13 janvier 2015 sur https://www.notre-planete.info/actualites/2235-seisme_Haiti



Photographie 6 : La cathédrale Notre-Dame de l'Assomption détruite lors du séisme de 2010. Photographie prise par M. Thomas le 3 août 2018 à Port-au-Prince.

Une estimation sur le montant de la reconstruction a été réalisée par le gouvernement et la Banque mondiale, le prix étant de l'ordre de 8 à 14 milliards de dollars.¹⁶

Même avant le séisme, Haïti était vulnérable et l'Etat trop faible. La catastrophe de 2010 a exacerbé les problèmes du pays, tant sur le plan économique, politique que sécuritaire, notamment suite à l'évasion de nombreux détenus après l'effondrement de la prison de Port-au-Prince. Les conditions précaires de la population sont renforcées suite au passage du séisme, tout comme les problèmes environnementaux tels que la pollution touchant les ressources naturelles et des zones protégées du pays. Les débris ont envahi les rues, les espaces publics mais aussi les cours d'eau qui finissent par s'assécher ne rendant plus possible le travail agricole.

Ces contrecoups ont eu une incidence, très visible de nos jours, sur l'aménagement du territoire haïtien et l'urbanisme de la capitale. Dans un premier temps, il a été important d'agir rapidement et ainsi d'intervenir localement. Les débris des décombres ont été un réel frein dans la reconstruction des quartiers ainsi que certains choix, comme reconstruire des quartiers aux alentours de la capitale, laissant celle-ci en ruine.

Une urbanisation non contrôlée se met en place, engendrant des constructions sur des terrains à risque, l'étalement urbain sur des zones protégées ou des zones d'agriculture.

¹⁶ Valérie Rohart, « Coût de la reconstruction en Haïti: 11,5 milliards de dollars », publié sur Radio France internationale (RFI) le 17 mars 2010, disponible sur : <<http://www.rfi.fr/contenu/20100317-cout-reconstruction-haiti-115-milliards-dollars>>

L'aide internationale est intervenue en débloquant des fonds ou en envoyant des sauveteurs et des équipes médicales ainsi que de la nourriture et de l'eau potable mais cette aide a aussi causé l'anéantissement du peu d'espoir que la population avait encore. La plupart des financements étrangers avaient pour but de reconstruire des infrastructures publiques comme des écoles et cette aide devait se prolonger dans le temps. Malheureusement, des priorités comme le ramassage des décombres étaient plus urgentes et nécessitaient des fonds. Ceux-ci ont, pour la plupart, été utilisés pour construire des abris provisoires. Il est important de souligner que l'argent des fonds débloqués n'a jamais été envoyé en Haïti mais est resté placé à l'étranger. Nous comprenons alors que Haïti n'avait pas le pouvoir de décision quant à la reconstruction.

Malheureusement, les conséquences du séisme ont eu de nombreuses répercussions dans le temps. En effet, près de deux millions de personnes se sont retrouvées à vivre sans toit, ni nourriture, ni eau. Nombreuses sont celles qui auraient pu être sauvées. D'immenses pertes auraient pu être évitées si le pays avait été mieux préparé et si des soins avaient été donnés plus rapidement.

Le séisme de 2010 aurait pu être un tremplin pour recommencer sur de meilleures bases en approfondissant les réflexions sur l'éducation, la santé, l'environnement ou encore l'agriculture, secteur de développement économique majeur du pays. Les aides ont su trouver des solutions à court terme en délaissant la possibilité de provoquer un changement en profondeur bousculant les institutions.

1.3. La situation du pays face à ces aléas

Les phénomènes naturels font partie de l'histoire de Haïti et font partie intégrante de sa culture. Les aléas qui frappent le pays ont été vécus par la population et ça depuis des générations. Aujourd'hui, la population connaît les risques mais la situation du pays ne permet pas de s'y préparer et d'y faire face. Et pour cause la vulnérabilité est très élevée dans le pays, celle-ci exprime le niveau de conséquences prévisibles sur les enjeux existants ou futurs, ces derniers étant les personnes, les activités et constructions humaines, susceptibles d'être affectées par un phénomène naturel.

Ces aléas ont eu de graves répercussions sur l'ensemble du pays et à tous niveaux. Ici, nous allons nous pencher sur la situation que vivent les habitants suite à ces catastrophes, notamment après le séisme de 2010, et nous pourrions nous pencher sur les questions qui touchent l'urbanisme des villes en Haïti.

1.3.1. La population

Comme nous l'avons vu plus haut, la société haïtienne vit dans une situation très précaire. Nous avons souligné les problèmes économiques du pays et le peu de moyen qu'ont les habitants pour vivre. Selon la FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations), plus de la moitié de la population vit dans l'extrême pauvreté avec moins de un dollar par jour et près de 80% de la population vit du commerce informel.

Cela s'explique notamment par le fait que l'économie du pays repose principalement sur l'agriculture en déclin aujourd'hui. Avec le temps, les industries se sont développées et de nombreux agriculteurs ont perdu leurs emplois. Aujourd'hui, beaucoup sont partis en ville vivre du commerce informel, notamment les chauffeurs de taxi-moto. Suite aux catastrophes naturelles, les champs sont dévastés et les agriculteurs ont de plus en plus de mal à continuer d'entretenir leurs terres sans l'eau nécessaire. Nous retrouvons une majeure partie des ruisseaux asséchés, pollués ou encombrés de débris, empêchant l'eau de s'écouler normalement.

La pollution est aussi l'une des causes et un grand défi pour Haïti. Le pays n'a pas les moyens financiers pour gérer les déchets qui se retrouvent finalement dans les cours d'eau, dans les rues et sur les trottoirs. Les habitants vivent dans la saleté n'ayant pas d'autres solutions pour éliminer les déchets que de les brûler. Le plastique est brûlé en grande quantité dans les rues polluant ainsi l'air et affectant la santé des personnes. La situation sanitaire est déplorable, sans compter que les soins de santé ne sont pas à la portée de tous, la demande est très grande mais les hôpitaux pas suffisamment nombreux.



Photographie 7 : Message de mobilisation pour combattre les problèmes de pollution à travers l'implication des citoyens. Photographie prise par M. Thomas le 15 juillet 2018 à Jacmel.

Les aléas climatiques sont un fléau pour Haïti, dégradant l'environnement, les terres. Le manque de contrôle fait accroître l'étalement urbain qui s'étend dans des zones naturelles, des zones d'agriculture ou encore des zones à risques.

Un autre désastre écologique, qui s'aggrave suivant les générations, est la déforestation, utilisée en grande partie économiquement pour l'exportation mais aussi pour sa combustion. Nous verrons plus tard que le bois est une ressource rare et chère aujourd'hui. Or, ce serait un bon matériau de construction, tant dans sa mise en œuvre que sa durabilité.

De plus, la destruction progressive de la végétation engendre l'érosion des sols entraînant une diminution des rendements agricoles et des glissements de terrains plus importants, causés par de fortes pluies qui touchent le pays.

Certaines actions pourraient être modifiées afin de mieux gérer le territoire et ainsi améliorer la qualité de vie de la population haïtienne. Ainsi, si nous décidions de replanter des arbres, de cesser la déforestation, de mieux gérer l'étalement urbain en imposant l'implantation des zones ou encore si constructibles, de favoriser les travaux de déblaiement des cours d'eau, la population pourrait construire de manière durable, diminuer l'impact des glissements de terrains. Cela contribuerait également à la relance de l'économie en redonnant sa place à l'agriculture. Ces exemples m'ont souvent interpellé lors de mon séjour.

Cependant, nous avons pu constater aussi que la population n'a souvent que trop peu de pouvoir pour faire changer les choses...

L'incapacité de l'Etat à corriger les problèmes et à garantir la sécurité dans le pays prouve une fois de plus la faiblesse des institutions politiques. Des actes de violence sont commis et les droits de l'Homme de nombreux citoyens ne sont pas respectés.

Haïti laisse transparaître le sentiment d'insécurité qui subsiste au sein de la population. Le tremblement de terre de 2010 a suscité des angoisses chez les haïtiens qui peinent à se relever : leur cadre de vie ne s'améliore pas, les promesses ne sont pas tenues. Les habitants sont épuisés de ne voir aucun changement mais surtout de ne pas avoir le choix, de ne pas se sentir engagé dans leur quartier, leur ville. Et même si certains ont pu penser une reconstruction après le séisme, la situation économique du pays, ne leur a pas permis de s'exprimer et de faire valoir leurs idées. Les organismes internationaux ont su aider Haïti dans l'urgence de la situation, seulement celle-ci a trop perduré, ne laissant plus de place à la voix des haïtiens.

Depuis des siècles, les haïtiens souffrent de l'instabilité du pays, en sous-développement, en état d'insécurité, des conditions de vie difficiles et dont le passé douloureux est ancré dans les mentalités.

Ces difficultés sont vécues différemment par les habitants mais la culture et l'histoire sont communes et influencent les modes de vie, les habitudes.

Ainsi, en Haïti, n' imaginez pas qu'il serait possible de construire des tours comme dans les grandes villes dans les pays en développement. Cela aurait un effet destructeur chez les haïtiens pour de nombreuses raisons, tant paysagères que sociales. Suite aux catastrophes naturelles et en tenant compte de la culture et de l'histoire, il est important de réfléchir aux choix urbanistiques et architecturaux.

Autrefois surnommé la Perle des Antilles¹⁷, Haïti, aujourd'hui, véhicule une image négative auprès des étrangers et les conditions instables du pays affectent son économie, notamment dans le secteur du tourisme.

Certains chiffres, provenant du Ministère du Tourisme, évoquent une amélioration dans ce secteur. Un article dans "Le Nouvelliste", publié en décembre 2014, les cite : « En effet, de janvier à septembre 2014, un nombre de 362 980 touristes de séjour est arrivé au pays contre 299 686 pour la même période en 2013. Ce qui représente, en 2014, un taux de croissance de 21,12%. ». ¹⁸

De plus, le gouvernement haïtien connaît l'importance des retombées dans ce secteur et le priorise comme axe de développement.

Une étude de Bruno Sarrasin et Luc Renaud¹⁹, publiée en 2014, identifie les points marquants du tourisme en Haïti et les intérêts du développement touristique. Cependant, elle fait remarquer aussi le déclin de l'industrie touristique suite au séisme de 2010.

Une analyse statistique de 2013 des tendances touristiques haïtiennes, mise en ligne sur le site internet de la formation professionnelle d'Haïti²⁰, révèle que la catastrophe a réduit considérablement la capacité hôtelière du pays. Celle-ci reprend également quelques diagrammes de l'annuaire des statistiques sur le tourisme, recueil de statistiques et fichiers de données de l'Organisation mondiale du tourisme, qui prouve l'impact du séisme.

¹⁷ Son nom, la Perle des Antilles, Saint Domingue et Haïti étaient alors séparés, la partie ouest (Haïti) fut la plus riche des colonies françaises en production sucrières au 18^e au bénéfice de la métropole française. Une richesse due à l'exploitation esclavagiste barbare des colons, une histoire difficile à pardonner. Source : Article « Haïti n'a jamais été la "Perle des Antilles" pour les haïtiens ! » de Patrick André publié sur ayibopost le 11 mai 2016, <https://ayibopost.com/haiti-na-jamais-ete-la-perle-des-antilles-pour-les-haitiens/>

¹⁸ « Des chiffres encourageants pour le tourisme haïtien », Le Nouvelliste, publié le 17 décembre 2014, sur : <https://lenouvelliste.com/article/139418/des-chiffres-encourageants-pour-le-tourisme-haitien>

¹⁹ Bruno Sarrasin and Luc Renaud, « Quel tourisme pour Haïti : de la résilience à l'émergence d'une nouvelle destination ? », *Études caribéennes*, mis en ligne le 14 août 2014, <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/6777>

²⁰ Source: <http://formation-professionnelle-haiti.blogspot.com/p/blog-page.html>

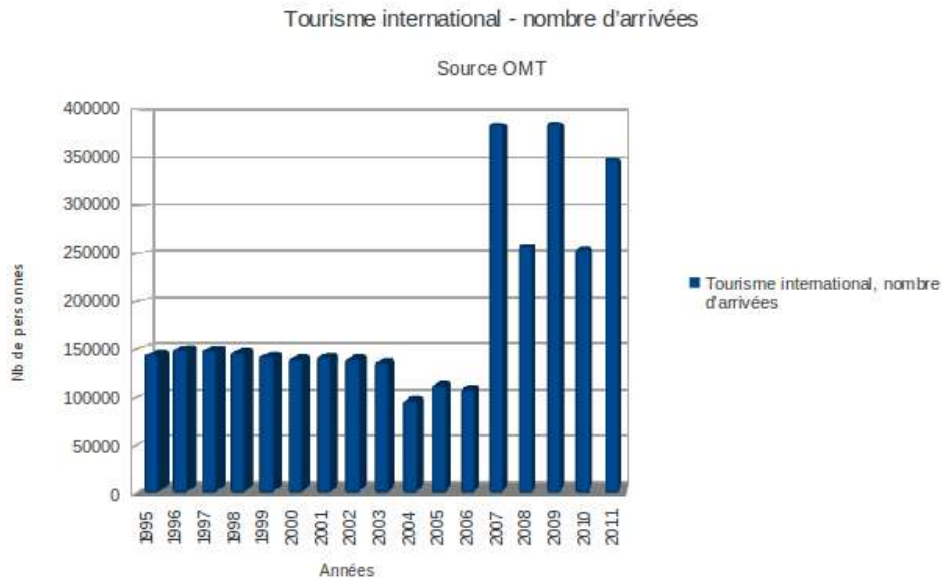


Diagramme 1: Nombre d'arrivées en Haïti de 1995 à 2011. Source : Annuaire des statistiques sur le tourisme, recueil de statistiques et fichiers de données de l'Organisation mondiale du tourisme.

Le taux élevé du nombre d'arrivées en 2011 s'explique du fait qu'il s'agit de la période où les aides d'urgence internationales et bénévoles sont venues suite au séisme et du nombre de visites aux proches.

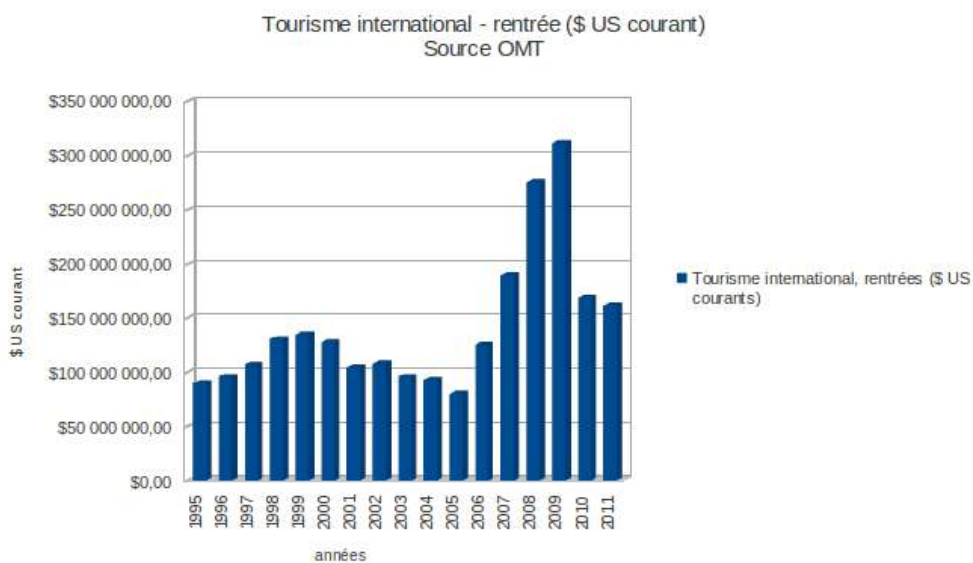
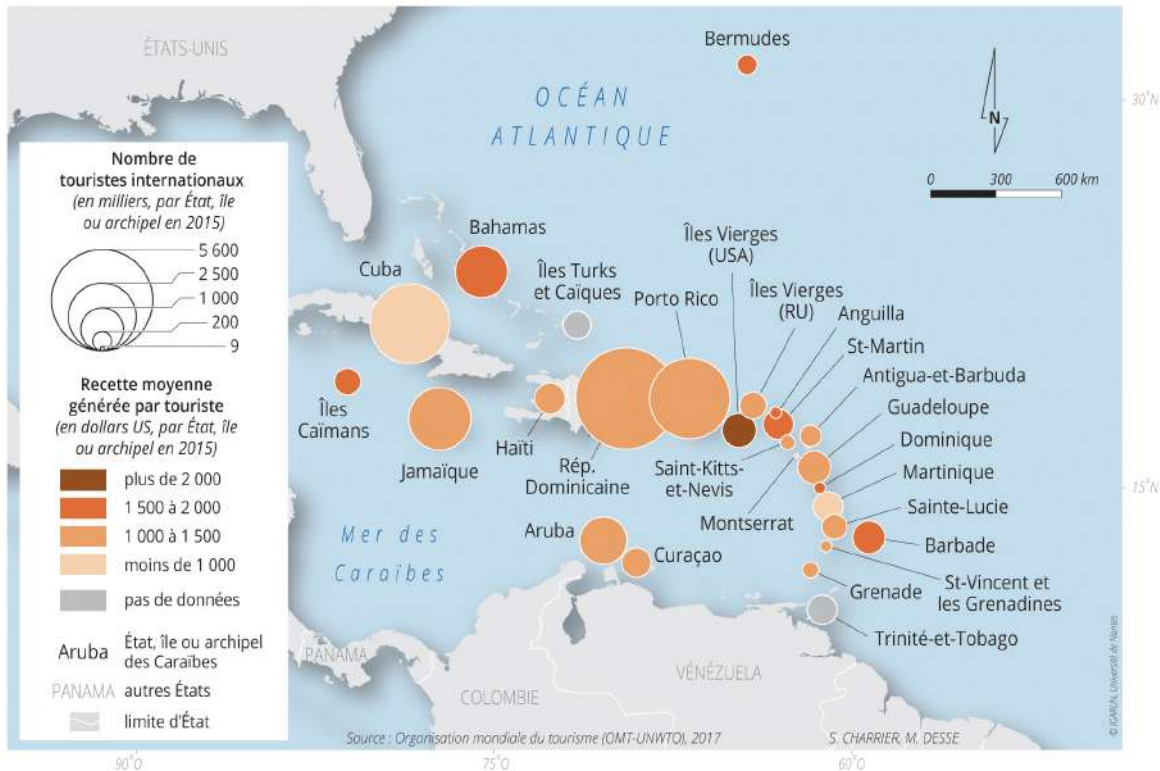


Diagramme 2: Rentrées financières en Haïti grâce au tourisme de 1995 à 2011. Source : Annuaire des statistiques sur le tourisme, recueil de statistiques et fichiers de données de l'Organisation mondiale du tourisme.

Nous constatons, ici, que les rentrées financières ont chuté suite à l'incapacité du pays pendant cette période mais aussi que le séisme a bouleversé les esprits de chacun, allant jusqu'à repousser les touristes.

Un article, publié en 2018, écrit par Michel Desse, Jusline Rodne Jeanty, Monique Gherardi et Simon Charrier, « Le tourisme dans la Caraïbe, un moteur du développement territorial »²¹ joint une carte avec le nombre de touristes internationaux dans les Caraïbes en 2015.



Cartographie 9 : Tourisme international et recettes associées dans les Caraïbes en 2015. Source : Journals openedition

La carte nous montre que Haïti peine à retrouver un tourisme prospère et de manière flagrante si nous comparons avec la République Dominicaine.

Son économie est d'autant plus fragilisée par l'incessante corruption des institutions haïtiennes. La population proteste lors de nombreuses manifestations, souvent violentes, depuis quelques années, ne voyant pas d'améliorations dans l'économie du pays. Un colloque, publié en février 2019, sur le site internet Calenda, sur les « Lutttes contre la corruption en Haïti »²² évoque le scandale politico-économique de "Petrocaribe"²³ qui dévoile la dilapidation de plusieurs milliards de dollars américains. Le colloque souligne que « La corruption en Haïti demeure un phénomène organisé au profit des classes dominantes et de l'International communautaire » et le président haïtien Jovenel Moïse a déclaré que « la corruption est un crime contre le développement ».

²¹ Source : <https://journals.openedition.org/ideas/4239>

²² « Lutttes contre la corruption en Haïti », Colloque, *Calenda*, Publié le mercredi 27 février 2019. Source: <https://calenda.org/572047>

²³ « Petrocaribe est une alliance entre les pays des Caraïbes et le Venezuela, premier exportateur de pétrole brut latino-américain, leur permettant d'acheter le pétrole à ce dernier à des conditions de paiement préférentielles. » Cette alliance a été créée en juin 2005 et regroupe actuellement 18 pays. Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/PetroCaribe>, mis à jour le 18 février 2019.

1.3.2. L'urbanisme des villes et identification des acteurs



Photographie 8 : Sur les hauteurs de Port-au-Prince à l'observatoire de Boutilliers. Photographie prise par M. Thomas le 17 juillet 2018.

D'après la conférence « L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée » du professeur et architecte et urbaniste Leslie Voltaire, le 25 juillet 2018, dans le cadre du cours « Urbanisme – Formes urbaines – Pratiques spatiales et aménagement urbain » en Haïti à SODADE, retrace l'histoire du pays en essayant de comprendre comment le pays en est arrivé là et s'interrogeant sur les points importants où il faudrait agir principalement.

Il aborde notamment les premiers établissements de villes, en plan quadrillé, en 1710 et 1711, avec Léogâne puis le Cap.



Cartographie 10 : Léogâne en 1710

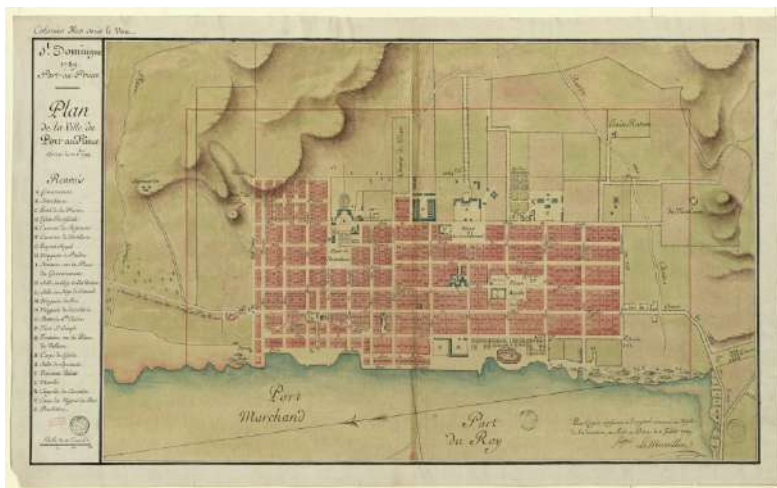


Cartographie 11 : Cap en 1711

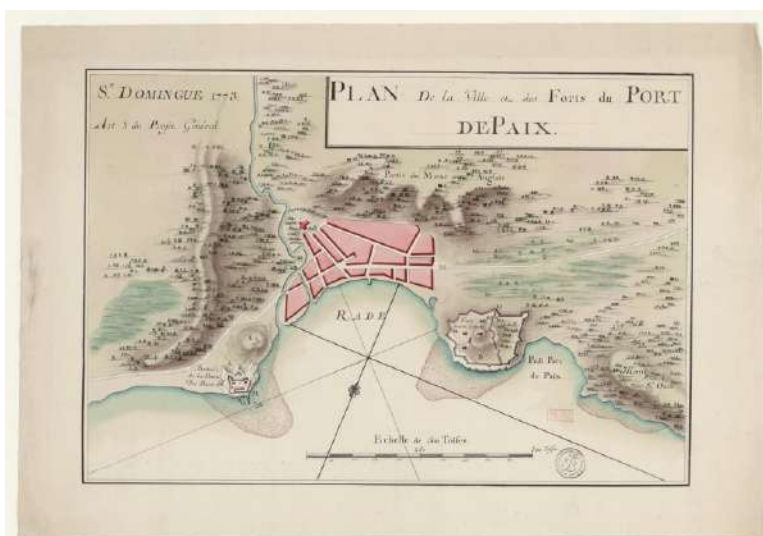
Trois générations de villes ont suivi, la première à partir de 1720, la seconde au milieu du XVIIIème siècle et la troisième fin de 1780 à 1799.



Cartographie 12 : Saint-Marc en 1726



Cartographie 13 : Port-au-Prince de 1749 à 1751



Cartographie 14 : Port-de-Paix en 1780 environ



Cartographie 15 : Port-au-Prince

Port-au-Prince, la capitale actuelle de Haïti, se dessine de manière régulière, les rues sont toutes alignées, souvent plantées d'arbres et ses places sont dotées de fontaines. La continuité spatiale des immeubles se reflète même dans l'architecture des bâtiments avec la continuité de galeries-trottoir. La ville se compose d'avenues marchandes, d'églises, de marchés et notamment de la cathédrale et de places publiques. Cependant, le fonctionnement et l'architecture des villes métropolitaines sont difficilement comparables au reste du pays.

En 1897, les limites sont restées les mêmes, l'intérieur s'est densifié et la ville s'est développée selon les routes existantes et en 1926, elle s'agrandit vers la mer.

Après le tremblement de terre de 2010, la ville est fortement touchée et les règlements urbanistiques difficiles à appliquer.



Cartographie 16 : Impact du tremblement de terre de 2010 sur la capitale de Port-au-Prince. Source : Conférence de Leslie Voltaire « L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée », le 25 juillet 2018 à Pétiön-Ville.

Il en est d'autant plus difficile puisque la population n'a fait qu'augmenter toutes ces années et compte 11 417 730 habitants répertoriés en 2018 dont 3 744 077 habitants vivant à Port-au-Prince d'après des données du site internet PopulationData.²⁴

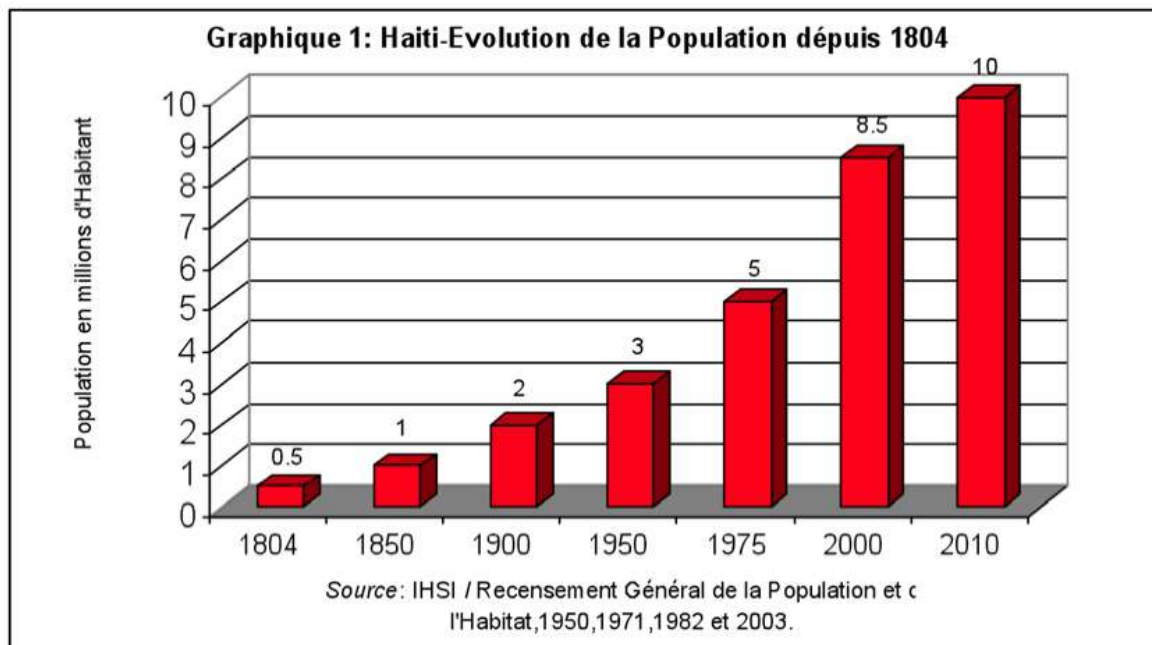


Diagramme 3 : Evolution de la population en Haïti depuis 1804 à 2010. Source : IHSI / Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 1950, 1971, 1982 et 2003. Conférence de Leslie Voltaire « L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée », le 25 juillet 2018 à Pétiön-Ville.

²⁴ PopulationData Haïti, mis à jour le 1^{er} août 2019. Source: <https://www.populationdata.net/pays/haiti/>

Aujourd'hui, les villes n'apparaissent plus aussi structurées. Nous retrouvons le tracé des cartes historiques mais celles-ci ont été ravagées par les séismes au fil du temps et l'instabilité du pays n'a pas permis de retrouver une cohérence dans le plan d'aménagement du territoire. Face à l'urgence, l'Etat a été pris de court par les institutions internationales se voyant dans l'incapacité de résoudre les problèmes seul suite au séisme de 2010. De nombreuses décisions ont été prises sans tenir compte de la vision stratégique (tenant compte du comportement de personnes) et prospective (tenant compte des évolutions prévisibles).

De plus, les fonds récoltés pour reconstruire s'épuisaient très vite durant la situation d'urgence afin de sauver les personnes, en donnant des soins et en prodiguant des services à toute la population réfugiée dans des campements qui se sont agrandis de manière exponentielle. Les fonds se sont épuisés en construisant des abris temporaires mais qui au final ont persisté pour certaines jusqu'aujourd'hui puisque les gens n'avaient plus l'argent pour quitter les camps et se faire reloger dans leurs quartiers d'origine.

Le manque de fonds se fait ressentir aujourd'hui, puisque de nombreuses institutions haïtiennes, les urbanistes, les architectes et d'autres disciplines, ne savent plus avancer du fait qu'ils n'ont pas les fonds nécessaires pour la mise en œuvre de leurs travaux.

Pour concevoir des plans d'aménagement du territoire, il faut incontestablement tenir compte du pays, de l'histoire mais aussi de la culture et du mode de vie de la population. Pour Haïti, les catastrophes naturelles ont une grande incidence sur les aménagements des villes. Il convient de renforcer la solidité des bâtiments, d'identifier les zones à risque, de prévoir des espaces couverts pour des marchés pour qu'ils ne soient plus sur les trottoirs ou encore de placer les hôpitaux et les prisons de manière stratégique dans une vision prospective. Mais elles ont aussi une incidence par rapport à la situation actuelle puisque les séismes, les inondations ou encore les ouragans sont dévastateurs et le pays ne s'est pas encore remis des derniers événements.

Pour aménager le territoire, de nombreux corps de métiers sont nécessaires et nous allons identifier certains de ces acteurs afin de comprendre leur corrélation et la nécessité de chacun. Nous parlerons seulement des acteurs de manière générale pour se resituer dans le contexte post-séisme.

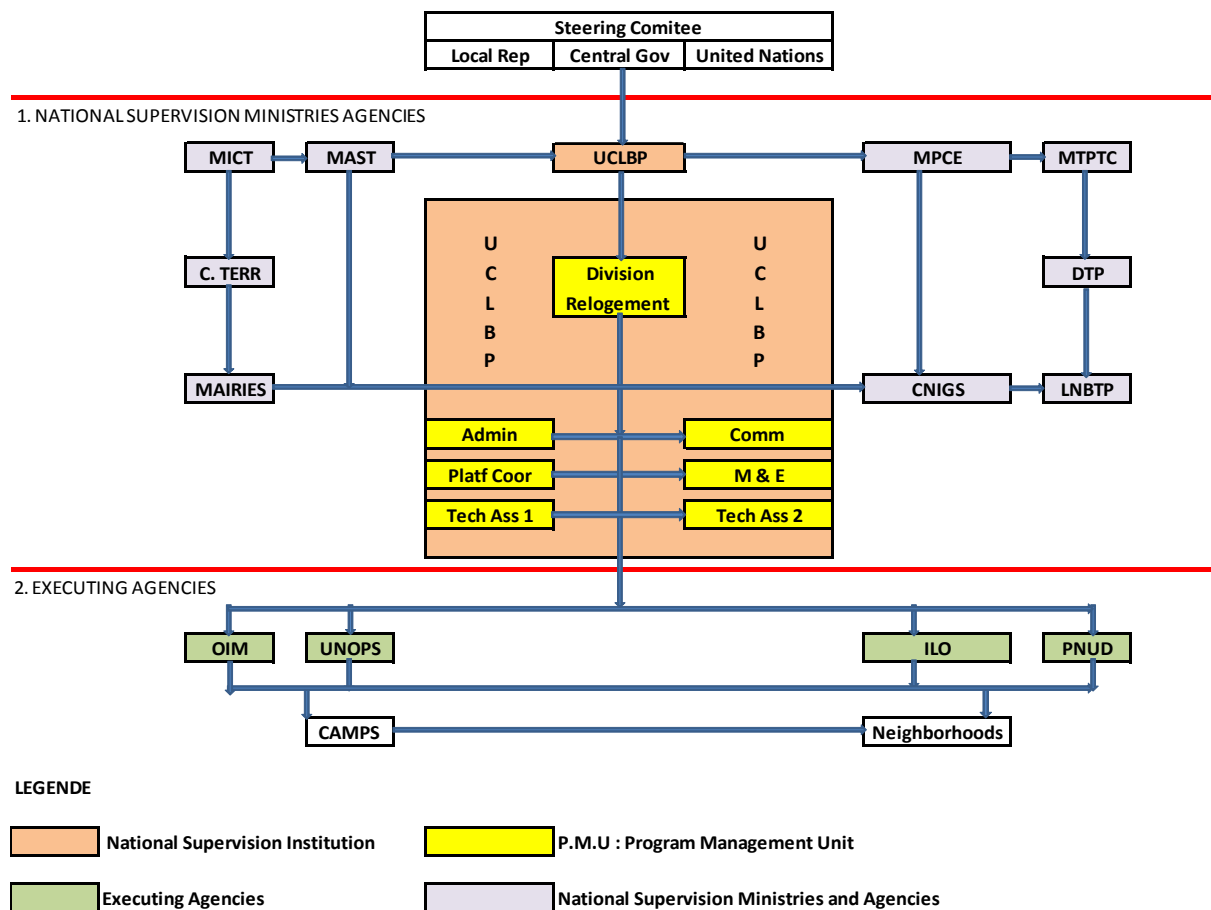
Lors de mon voyage, j'ai pu rencontrer Jacques BIEN-AIMÉ, directeur de la relocalisation et de la réhabilitation des quartiers précaires à l'Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics (UCLBP) qui a su m'expliquer comment fonctionnaient la coordination et le rôle des différents acteurs.

Lors de sa présentation, le 20 juillet 2018, « Displacement induced by Natural Disasters in Haïti », il évoque les complications dues au trop grand nombre d'instances travaillant en même temps et met en lumière le manque de communication et de coordination de chacun.

« Au cours de la première année de la crise du déplacement, il y a eu une crise de coordination pour la reconstruction. Plusieurs agences gouvernementales, plusieurs agences des Nations Unies, Organisations internationales, des centaines d'ONG travaillent sur plusieurs domaines : gestion de camp, construction de logements, aménagement urbain, eau, assainissement, services de base, ...

Après son élection en mai 2011, le Président Martelly a mis en place une agence de logement et de reconstruction chargée de coordonner la reconstruction et la politique d'assistance aux personnes déplacées, dénommée UCLBP. »²⁵

Ci-dessous, un schéma représentant les différents acteurs, leurs hiérarchies depuis le Gouvernement.



Organigramme 1 : Organigramme de coordination des différents acteurs. Source : PowerPoint « Displacement induced by Natural Disasters in Haïti » de Jacques BIEN-AIME, le 20 juillet 2018 à l'UCLBP.

²⁵ Texte anglais traduit en français provenant du PowerPoint « Displacement induced by Natural Disasters in Haïti » de Jacques BIEN-AIME, le 20 juillet 2018 à l'UCLBP.

L'UCLBP comporte trois principales divisions : Division Bâtiments Publics – Division Logements – Division Réhabilitation et Relogement. A côté de l'UCLBP, plusieurs institutions aident à la supervision du travail. Nous retrouvons, notamment, les mairies qui ont le devoir d'être à l'écoute des habitants, de parvenir à des solutions et d'entretenir le travail réalisé avec la population, ce qui n'est malheureusement pas le cas pour chaque quartier.

J'ai pu rencontrer des membres du Centre Nationale de l'Information Géospatiale (CNIGS) et spécialement Renaldo Sauveur. Le CNIGS se définit comme étant « un organisme public de référence en matière de production, d'exploitation, d'archivage et de diffusion des données spatialisées sur le territoire haïtien utilisant des méthodes et outils géo scientifiques modernes. » d'après le Centre de Renseignements Administratifs d'Haïti.

Cette institution permet ainsi de tester les sols pour voir s'ils peuvent être définis en zones constructibles ou plutôt à risque. Nous verrons d'autres exemples dans la deuxième partie à propos de l'urgence.

Il y a entre autre les agences qui s'occupent de l'exécution des travaux que ce soit pour les camps, tel que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) qui s'est agrandi suite au séisme de 2010 afin de s'occuper de la gestion des camps et d'aider à la relocalisation des gens dans des quartiers reconstruits ou encore les agences qui s'occupent des quartiers en reconstruction.

Je n'ai pas eu l'opportunité de rencontrer tous les acteurs présentés dans l'organigramme ci-dessus, mais tous participent à l'amélioration de la situation de la population en Haïti.

Le Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST) définit et exécute la politique sociale du Gouvernement, assure la protection des travailleurs, établit un régime de sécurité sociale pour tous et une assistance sociale, mène une lutte contre la pauvreté de manière générale en prêtant une attention particulière aux femmes, aux enfant, personnes âgées et aux infirmes.²⁶

Le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) a pour mission de définir et d'exécuter la politique du pouvoir exécutif concernant les collectivités territoriales, l'immigration l'émigration et la protection civile.²⁷

Le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) se voit à la direction du processus de planification du développement et doit coordonner l'apport externe. Il se voit d'établir un Plan Stratégique de Développement d'Haïti comme cadre pour la planification, la programmation et la gestion de développement à long terme.²⁸

²⁶ Source: <https://flashhaiti.com/business/detail/Ministere-des-Affaires-Sociales-et-du-Travail->

²⁷ Source: <http://www.mict.gouv.ht/presentation-du-ministere/>

²⁸ Source: <https://observatoriplanificacion.cepal.org/es/node/269>

Le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) a pour mission de définir et concrétiser la politique du pouvoir exécutif concernant entre autre les domaines de travaux publics, de transports, de communications, d'eau potable et d'énergie.²⁹ La Direction des Travaux Publics (DTP) en fait partie.

Le Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics d'Haïti (LNBTP) est une institution autonome publique chargée au contrôle de la qualité des infrastructure en construction tant à travers des études géotechnique que des recherches quant aux matériaux de construction.³⁰

Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) a comme rôle l'amélioration de la qualité de vie des habitants, aide à instaurer la paix dans le pays et tente de parvenir à un développement durable.³¹

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) établit des normes internationales et élabore des politiques afin de promouvoir le travail pour tous. L'un de ses projets en Haïti, en association avec l'UNICEF, est la lutte contre le travail des enfants.³²

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a pour mission d'aider les pays en développement à gérer l'aide efficacement en encourageant la protection des droits de l'Homme, le développement des capacités de chaque population et l'autonomisation des femmes.³³

²⁹ Source: https://www.mtpc.gouv.ht/accueil/le-ministere/page_attributions.html

³⁰ Source: <http://www.lnbtp.gouv.ht/>

³¹ Source: <https://www.unops.org/fr/>

³² Source: <https://www.onlinevolunteering.org/fr/oit-haiti>

³³ Source: <https://www.un.org/youthenvoy/fr/2013/08/pnud-programme-nations-unies-developpement/>

2. L'urgence

Encore aujourd'hui, Haïti est soumis à des conditions d'urgence suite au tremblement de terre de 2010. Cependant, la notion d'urgence a ses subtilités. Des campements existent encore actuellement, de nombreux haïtiens vivent avec trop peu de moyens pour subvenir à leurs besoins que ce soit au niveau de la santé, de l'alimentation ou encore des conditions sanitaires... Nous parlons de situation d'urgence, le plus souvent juste après le tremblement de terre, c'est à dire quand les personnes fuient les constructions, cherchent un endroit pour se loger et aussi le moment où survient l'aide internationale qui aide à sauver des vies mises en péril par les effondrements. Seulement, il n'est pas insensé de croire que l'urgence est toujours présente dans les esprits des haïtiens qui ne retrouvent aucune stabilité dans leur gouvernement et peu d'améliorations dans leurs conditions de vie.

2.1. Analyse des différents comportements adoptés par la population à la suite d'un tremblement de terre

Les catastrophes naturelles et leurs conséquences ne sont pas contrôlables mais comme nous l'avons vu ci-dessus, l'urbanisme peut aider à limiter les désastreux impacts comme les pertes humaines ou les dommages matériels.

Nous verrons notamment que se préparer au mieux au séisme, et ainsi avoir une bonne gestion de l'urgence, permet de réagir plus vite et de stabiliser la situation du pays et de la population de manière plus efficace.

Nous avons souligné qu'il était difficile de comparer Haïti à d'autres pays qui sont soumis aux catastrophes naturelles puisque le contexte sociologique, économique et politique est très différent. Sa vulnérabilité explique pourquoi le pays assume un nombre de pertes important par rapport à d'autres pays.

Un article de l'Express publié le 11 mars 2011, "Ce qui distingue le séisme du Japon de celui d'Haïti", compare le bilan du séisme de 2010 à Haïti d'une magnitude comprise entre 7 et 7,3 qui a fait 230 000 morts et le séisme du 11 mars 2011 au Japon estimé à 9 de magnitude faisant près de 1 000 morts.³⁴

L'article explique ces différences selon la situation économique des pays.

« Troisième puissance économique mondiale, le Japon a eu les moyens de faire de la lutte antisismique une priorité. Les normes de construction ainsi que les techniques parasismiques et systèmes d'alerte au tsunami très avancés permettent de réduire les risques de dommages corporels et matériels en cas de séisme "modéré". »

³⁴ Source: https://www.lexpress.fr/actualite/monde/ce-qui-distingue-le-seisme-du-japon-de-celui-d-haiti_971223.html

« Haïti, en revanche est le pays le plus pauvre de l'Amérique et l'un des plus pauvres au monde, avec un PNB par habitant de 520 € (716 \$) en 2008 contre 28.020 € (38.578 \$) pour le Japon selon l'ONU. »

Avant même que le séisme ne survienne, il existe des consignes de base de sécurité en prévention des risques sismiques à adopter.

Il existe, notamment des techniques de prévision des séismes, celles-ci sont relatées sur le site internet de l'assemblée nationale dans le Rapports de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.³⁵ Le rapport distingue la prévention à long terme, à moyen terme et à court terme.

« La prévision à long terme (plusieurs dizaines d'années), permet la définition d'un mode de construction adapté à une région, et l'éventuel renforcement du bâti existant. La prévision à moyen terme (un mois, une année), permet aux scientifiques d'instrumenter finement et de surveiller la ou les failles menaçantes. Enfin la prédiction à court terme (quelques heures à quelques jours), permet la mise en alerte des réseaux d'intervention de la protection civile, la préparation des secours et éventuellement l'évacuation temporaire des bâtiments. »

Il ne faut pas perdre à l'esprit qu'il est nécessaire, de la même manière, de se préparer aux conséquences possibles suite au séisme. En effet, le tremblement de terre peut engendrer des tsunamis, des inondations ou encore des glissements de terrains importants.

Nous verrons à travers la suite que la planification en amont est essentielle mais malheureusement très faible en Haïti.

2.1.1. La fuite de la population de leurs habitations

Suite au tremblement de terre, la population fuit vers des espaces ouverts, des zones dégagées de tous risques d'effondrements. Les personnes quittent leurs habitations par sécurité. En effet, des répliques du séisme peuvent apparaître.

L'article de Aude Le Gentil « Pourquoi les séismes frappent-ils toujours plusieurs fois ? », publié le 9 août 2018 dans le Parisien explique que les répliques sont des séismes de magnitude moins élevée que le premier, mais il arrive parfois que la réplique soit de même intensité que le séisme, nous parlons alors d' « effet domino » ou de « cascade ».³⁶

Les répliques peuvent se produire juste après le séisme ou encore quelques jours, quelques semaines jusqu'à deux mois après le séisme principal.

³⁵ Source: <http://www.assemblee-nationale.fr/rap-oecst/risque95/titre1-3.asp>

³⁶ Source: <http://www.leparisien.fr/societe/pourquoi-les-seismes-frappent-ils-toujours-plusieurs-fois-09-08-2018-7848228.php>

Par peur, les personnes préfèrent rester dehors et se regroupent généralement sur des espaces publics tels que des places ou des parcs. Après une semaine, la fatigue se fait ressentir et le besoin d'avoir un toit sur la tête devient une nécessité. Les personnes se construisent ainsi des abris avec des matériaux légers tels que le bois et de la tôle récupérés dans les rues.



Photographie 9 : Place Saint Pierre suite à la catastrophe de 2010. Source : PowerPoint « Displacement induced by Natural Disasters in Haïti » de Jacques BIEN-AÏME, le 20 juillet 2018 à l'UCLBP.

Le CNIGS, en récoltant des données GPS (*Global Positioning System*), permet de localiser les failles et des phénomènes précurseurs aux séismes tels que les déformations de la croûte terrestre, une variation de la vitesse de propagation des ondes sismiques ou encore d'autres qui sont cités dans le rapport de l'assemblée nationale vu plus haut. Après le tremblement de terre, certains protocoles sont mis en place pour aider la population. A partir des images satellites, l'ampleur des dégâts est constatée et localisée, ce qui permet d'agir plus vite pour sauver des vies mais aussi pour cartographier les zones touchées.

La situation de Haïti, avec le séisme de 2010, est très compliqué, d'autant plus que le nombre de personnes déplacées est de 1,5 millions d'habitants. La population se réfugie là où elle le peut, aucun endroit n'a été prévu pour loger les personnes en cas de séisme. Nous retrouvons des personnes, qui seront délocalisées et relogées dans d'autres zones suite à leur fuite dans des espaces publics mais aussi dans des zones à risques. Ces actions sont une perte de temps et d'argent, reflétant le manque de prévention du pays et engendrent des conséquences sur les conditions de vie des habitants.

L'attention va être portée par la suite sur la relocalisation et le relogement provisoire des personnes dans des zones sécuritaires dotées d'équipements et où de l'eau, de la nourriture et des abris seront distribués à la population avec une facilité d'accès.

2.1.2. La formation de campement

Après avoir regroupé les personnes dans quelques campements formels, sécurisés et approvisionnés, l'aide internationale, en apportant des services nécessaires, a attiré un grand nombre d'haïtiens. Nous constatons que les habitants abandonnent même leurs maisons qui n'ont pas été détruites, pour bénéficier des services, tirer ainsi profit de la situation et repartent dans leur maison dormir. Cela complique la gestion de l'urgence car il est difficile alors de déterminer le nombre réel de sans-abris avant le tremblement de terre.

Un article dans Le Figaro, publié en février 2010, de Thierry Oberlé, « Haïti : l'urgence des tentes pour les sans-abri » nous décrit la situation de l'urgence et les inquiétudes quant au logement des personnes sans-abri.³⁷

« Plus d'un mois après le tremblement de terre de Port-au-Prince, les Nations Unies n'ont toujours pas procuré de refuges provisoires à la majorité des sans-abri haïtiens. Seules 20 000 tentes ont été distribuées alors qu'il en faudrait 100 000 pour répondre au dénuement d'un million de déplacés. La plupart des sinistrés continuent à vivre sous des bouts de tissus alors que s'annonce la saison des pluies. »

« Les Nations Unies ont opté dans un premier temps pour des tentes puis ont changé de stratégie, sur l'avis de l'Organisation Internationale des migrations (OIM), pour donner la priorité aux bâches. »

L'article souligne notamment le besoin de passer à des constructions plus solides avec du bois et de la tôle pour se protéger au mieux des intempéries possibles de l'été.

³⁷ Source: <http://www.lefigaro.fr/international/2010/02/15/01003-20100215ARTFIG00023-haiti-l-urgence-des-tentes-pour-les-sans-abri-.php>



Photographie 10 : Un camp de réfugiés à proximité du quartier de Cité Soleil à Port-au-Prince. Source : Article de Thierry Oberlé « Haïti : l'urgence des tentes pour les sans-abri. » publié le 15 février 2010 dans Le Figaro.

« La crise des sans-abri est avant tout un problème humanitaire, mais elle fait aussi partie de nos deux plus gros soucis sécuritaires avec le problème des 5 000 prisonniers évadés », commente le haut responsable de l'ONU dans ce même article.

Comme mentionné plus haut, les campements ont absorbé des ressources importantes ne permettant pas d'avancer dans la reconstruction des quartiers sinistrés. Des millions de mètres cube de gravats sont à déblayer des espaces publics avant de pouvoir à nouveau circuler dans les rues et aménager des abris provisoires pour les sinistrés dans des espaces vidés.

« Six mois après le séisme, Haïti reste un champ de ruines » est un article publié, dans le Monde, le 12 juillet 2010 par Jean-Michel Caroit³⁸ et annonce :

« En liaison avec le gouvernement, les experts des Nations Unies ont élaboré un plan de 120 millions de dollars qui permettrait d'évacuer rapidement 2 millions de m³ de décombres. Mais l'expérience menée dans le quartier de Fort National, où le président René Préval souhaite reloger les sinistrés qui occupent le champ de Mars, face au palais présidentiel, montre les difficultés de la tâche. Près de 80 % des sinistrés ne possèdent pas leur logement, or il faut obtenir l'autorisation des propriétaires pour déblayer les terrains. »

³⁸ Source : https://www.lemonde.fr/planete/article/2010/07/12/six-mois-apres-le-seisme-haiti-reste-un-champ-de-ruines_1386714_3244.html

Ce plan d'évacuation a permis notamment la création de 300 000 emplois temporaires d'après un article, publié le 6 janvier 2012, sur le site d'information de l'Organisation des Nations Unies (ONU). « Haïti : deux ans après le séisme, l'ONU a déblayé 50% des débris » révèle les avancées suite à l'aide du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).³⁹

« Le PNUD a également contribué au déblaiement de plus de 50% des décombres dus au tremblement de terre. Environ 5 millions de mètres cubes de gravats, soit environ l'équivalent de cinq stades de foot ont été déblayés. Près de 20% de ces débris ont été recyclés. »

« Nous avons créé 300.000 emplois temporaires depuis le tremblement de terre. Des emplois dans le secteur du déblaiement, du ramassage des ordures et de la réduction des catastrophes ont été créés », d'après l'Administratrice adjointe du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Rebecca Grynspan.

La reconstruction ne voyant pas le jour, la population est restée dans les campements en améliorant, comme elle le pouvait, leur confort de vie. Elle commence à prendre ses marques sur le site, les habitants consolident leurs abris et s'unissent face à la misère pour trouver des solutions pour avoir de l'eau, de l'électricité ou encore des sanitaires. Certains vont pouvoir bénéficier de shelters, des abris transitoires préfabriqués, grâce à l'aide des organisations internationales. Seulement la gratuité des services n'a fait que renforcer la permanence des camps et les habitants y voient un moyen de lutte pour le droit au logement et espèrent ainsi recevoir une offre de relogement intéressante.

L'article « Haïti après la catastrophe : camps, bidonvilles et crise du logement » écrit par Gerry l'Etang, publié le 21 décembre 2011 sur le site métropolitiques⁴⁰, cite une déclaration d'un déplacé :

« Qu'est-ce qu'un pauvre comme moi fait place Boyer ? C'est ce que les bourgeois d'ici se demandent. Mais moi, je sais ce que je fais là : j'attends une maison. Quand je l'aurai, je partirai. Et c'est pareil pour tous ceux du camp. Comme ils ne veulent pas de nous, ils seront bien obligés de nous en donner. Parce qu'on ne va pas nous tuer quand même ! La dictature en Haïti, c'est fini. Aujourd'hui, c'est la démocratie ! »

La permanence des campements révèle une situation de plus en plus précaire et notamment suite à la fin de l'aide humanitaire. Alice Corbet, dans son article « Dynamiques d'encampement : comparaison entre un camp formel et un camp informel en Haïti »⁴¹, mis en ligne en juillet 2015, énonce les difficultés des conditions de vie des haïtiens lorsqu'ils n'ont pas le choix de rester dans les camps et notamment suite à la saison des pluies et la propagation du choléra.

³⁹ Source : <https://news.un.org/fr/story/2012/01/236982-haiti-deux-ans-apres-le-seisme-lonu-deblaye-50-des-debris>

⁴⁰ Source : <https://www.metropolitiques.eu/Haiti-apres-la-catastrophe-camps.html>

⁴¹ Source : <https://journals.openedition.org/conflits/18857>

Elle explique notamment la différence entre les campements « formels » ou encore « normés » qui sont aidés par diverses ONG avec des objectifs de relogement et ceux qui sont « informels » ou « spontanés » implantés sur des terrains privés n'ayant pas d'aide des ONG par manque de fonds. L'article expose quelques chiffres d'après une matrice de suivi du déplacement électronique et géolocalisé mis en place par l'ONU.

« Or, trois ans après le séisme du 12 janvier 2010 en Haïti, au moins 347 284 déplacés occupent encore 450 camps, parmi lesquels 337 sont sur des terrains privés, selon l'ONU. La persistance des populations installées dans les camps attire l'attention sur l'importance du processus d'encampement, c'est-à-dire sur la manière dont les déplacés prennent possession du camp en tant que lieu de vie. »

2.2 Cycle de la gestion de l'urgence

Dans cette partie, nous allons préciser la méthode d'action de divers organismes que j'ai pu rencontrer, repris dans l'organigramme de coordination vu plus haut, en coordination avec l'UCLBP.

L'un des objectifs, par la suite, a été de fermer au fur et à mesure les camps en relogant les personnes dans leurs quartiers d'origine ou à proximité. L'importance est de reloger les haïtiens dans des quartiers qui ont été réhabilités de manière durable en tenant compte de leur coutume et des risques existants. Les camps ont été développés dans une phase de terreur, dans l'urgence et cela explique la non durabilité des abris qui se détériorent facilement et qui deviennent vite insuffisants pour une famille qui s'agrandit. Les campements ne portent aucune valeur culturelle et rendent compte d'un mode de vie différent auxquels les habitants doivent s'adapter.

Un rapport DTM⁴², Matrice de Suivi du Déplacement, réalisé par Organisation internationale pour les migrations (OIM) en septembre 2016, en réponse au séisme du 12 janvier 2010, classe les sites par types d'abris à la date du 30 septembre 2016⁴³ :

⁴² « La Matrice de Suivi des Déplacements (Displacement Tracking Matrix - DTM) est un ensemble d'outils intégrés destinés à la surveillance des mouvements et à la surveillance des conditions de vie des populations déplacées. Les données de base sont collectées à travers le pays et analysées par les équipes DTM de l'OIM. Elles sont ensuite partagées avec des partenaires gouvernementaux et humanitaires pour faciliter l'identification des populations vulnérables ainsi que leurs besoins, en vue de consolider la coordination entre tous les acteurs humanitaires. » Source : <https://haiti.iom.int/fr/propos-de-la-dtm>

⁴³ Source: https://haiti.iom.int/fr/dtm-documents?field_activity_tid=14&field_type_of_document_tid=19&field_event_tid=All&field_round_tid=All&order=title&sort=asc

Types d'Abris	Pourcentage	# de sites	# de ménages	# de personnes
T-Shelters sites (60% plus)	55%	17	5,930	25,140
Sites avec majorité de tentes	45%	14	8,663	29,967
Tous Types d'Abris		31	14,593	55,107

Tableau 1 : Pourcentage des différents types d'abris dans les sites existant à la date du 30 septembre 2016. Source : OIM - Rapport DTM de septembre 2016.

Le tableau indique, qu'à ce moment, il y avait 14 sites se composant principalement de tentes et 17 avec une majorité de « transitional shelters ».

Pour la fermeture des camps, certains vont être priorités selon des critères de visibilité et particulièrement les camps implantés dans des espaces publics tels que les places et les écoles, c'est à dire les camps informels.

Un communiqué du Haut Commissariat des Droits de l'Homme des Nations Unies (HCDH), transmis à l'AlterPresse le 24 juin 2011, mentionne l'importance du respect du droit à un logement convenable suite à la fermeture arbitraire de certains camps et reconnaît la difficulté qu'a les autorités haïtiennes à trouver des solutions durables pour des milliers de personnes suite aux demandes d'expulsion des habitants réfugiés sur des terres privées.⁴⁴

« ... trois camps (Place du Camp-Dame, camp de Delmas 3/Foyer culturel et Assistance Camp Plus) dans la municipalité de Delmas, à Port-au-Prince avec environ 850 familles ont été fermés avec usage de la force par les autorités locales. Des abris ont été démolis, et dans de nombreux cas irrémédiablement endommagés. Certains effets personnels ont été détruits ou perdus et certains habitants des camps auraient été battus. Des familles ont été contraintes de quitter les camps sans aucune vérification préalable de leur accès à un logement alternatif, quand bien même les autorités indiquent qu'elles ont financièrement compensé les familles. »

Les autorités haïtiennes ont fait part aux Nations Unies de leur désapprobation quant à la manière dont les camps sont fermés et le HCDH les rejoint en précisant que « l'expulsion de personnes sans fournir un logement de remplacement convenable est une violation du droit international des droits humains ».

« Pendant toute l'année 2010, le HCDH, à plusieurs reprises, a encouragé le Gouvernement haïtien à adopter une approche globale prévoyant des délais raisonnables pour la fermeture des camps, assortie de la construction de logements alternatifs. »

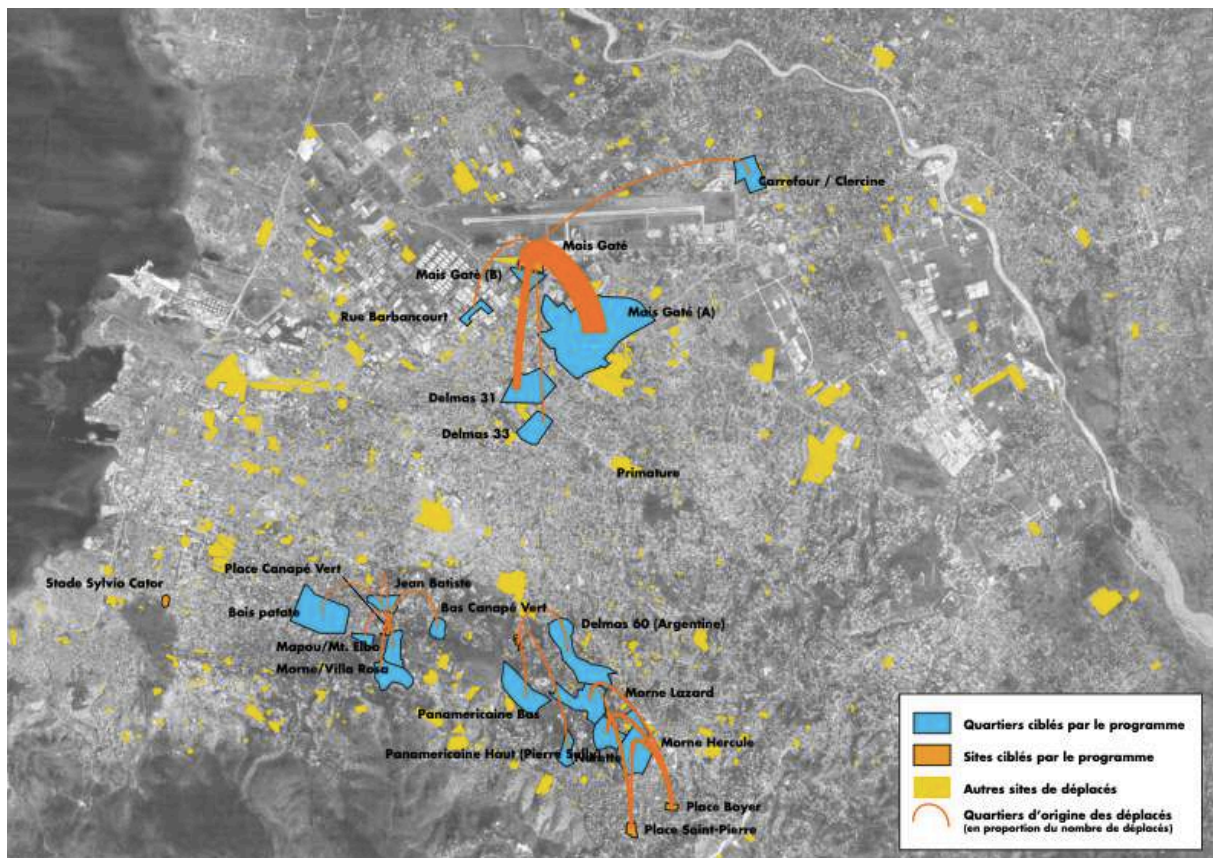
« Le HCDH se joint à la Rapporteuse Spéciale pour féliciter les autorités nouvellement élues d'avoir manifesté leur volonté de travailler avec la communauté humanitaire et de préparer une stratégie initiale pour la fermeture de six camps conformément aux normes internationales. La Rapporteuse Spéciale a insisté que la sélection des camps destinés à être fermés en priorité le soit sur la base de critères de vulnérabilité. »

⁴⁴ Source: <https://www.alterpresse.org/spip.php?article11207#.XVm99pMzZbU>

Le projet 16/6, 16 quartiers et 6 camps, a été lancé le 21 septembre 2011 par le Gouvernement haïtien, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation Internationale du Travail (OIT), le Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux Projets (UNOPS) et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Il consiste à réhabiliter seize quartiers et organiser le retour, volontaire, des familles des six camps associés afin d'améliorer les conditions de vie des habitants à travers la participation communautaire.

Le rapport descriptif final sur la mise en œuvre du programme, sur la période de septembre 2011 à décembre 2015, par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), énonce les quatre composantes du projet 16/6 et ses objectifs :⁴⁵

« Le projet 16/6, qui comprend 4 composantes (Retour, Logement, Réhabilitation des quartiers et Suivi, Évaluation & Gestion de connaissances), approuvé par la CIRH et financé par le Fonds de Reconstruction d'Haïti, a été lancé en Septembre 2011 par le Gouvernement Haïtien dans l'objectif de devenir un modèle pouvant être répliqué à l'échelle nationale dans le cadre de la reconstruction en Haïti. »



Cartographie 17 : La localisation des quartiers et des camps ciblés par le projet 16/6.

Source : « La reconstruction de Port-au-Prince. Analyses et réflexions sur les stratégies d'intervention en milieu urbain » Simon Depez et Eléonore Labattut – Mission d'appui du 5 septembre au 1^{er} octobre 2011.⁴⁶

⁴⁵ Rapport publié le 21 février 2016. Source: mdtf.undp.org/document/download/16072

⁴⁶ Source: <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/mission-d'appui-retour-quartier-rapport-final-depez-labattut-version-finale-doubles-pages-light-30-12-11.pdf>

Le rapport décrit les résultats obtenus et les leçons apprises sur la méthodologie du projet. Nous pouvons citer l'exemple de l'approche communautaire qui a été intégrée au projet :

« Le fait de prioriser l'approche participative dans l'identification et la priorisation des besoins de la communauté légitime le projet et renforce l'implication et l'appropriation des activités du projet par la communauté qui considère les activités comme les leurs. Ce qui assure la pérennité des résultats du projet. »

« Le partage des cartes et résultats de la cartographie des risques avec les Plateformes communautaires ont permis une meilleure sensibilisation donc une meilleure compréhension de la communauté sur les zones à risques et les éventuelles implications. ».

Le projet 16/6 avait un rôle catalyseur pour commencer le processus et aboutir à la sensibilisation de la population et des différents organismes acteurs dans la reconstruction. Ainsi, le projet montre l'importance de valoriser l'environnement, de recréer des infrastructures de voiries et axes importants, des méthodes de construction durables et la nécessité de l'implication des habitants pour permettre une meilleure appropriation des espaces. Le processus ne peut malheureusement pas continuer avec cette dynamique car les institutions n'ont pas les fonds nécessaires. Le projet a permis de fermer plus des six camps annoncés mais cela était une approche pour communiquer le processus.

2.2.1. Méthodologie de la fermeture d'un camp

Suite à une rencontre avec Marguerite Jean, chargée du Groupe de coordination et de gestion des camps (CCCM), qui est une composante de l'OIM, j'ai pu comprendre certains mécanismes pour la fermeture des camps. L'OIM s'est agrandi après le tremblement de terre. Elle travaillait surtout sur des demandes de migration avec des étrangers, des déportés ou des expulsés, et aujourd'hui, elle prend aussi en charge la gestion des camps.

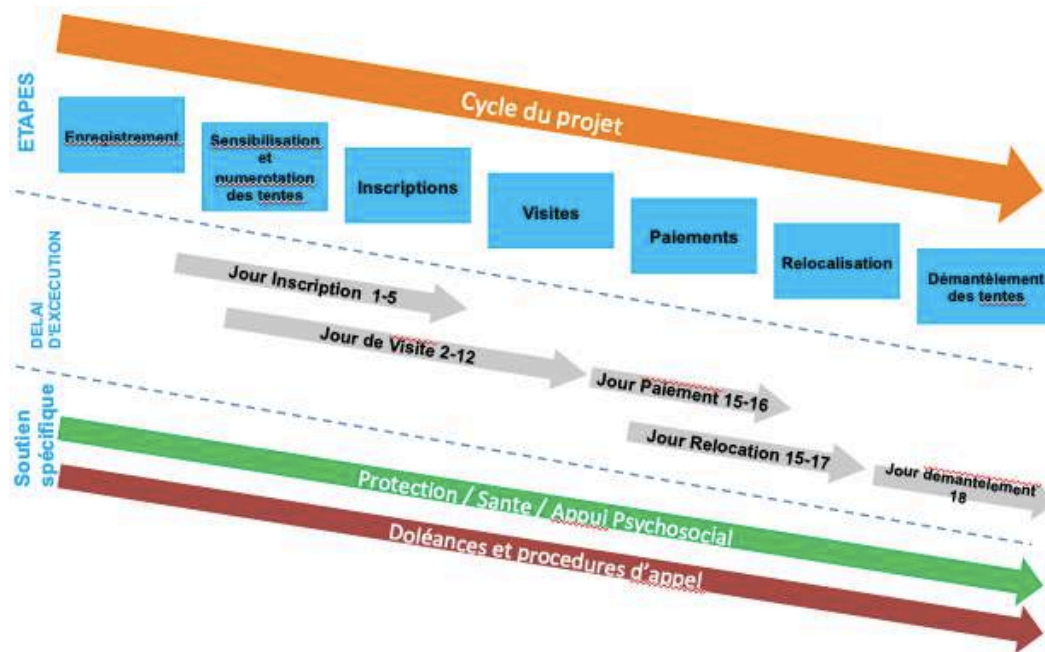
« Par ses activités de gestion des camps et de cartographie des déplacements, l'OIM vise à améliorer les conditions de vie des personnes déplacées et des migrants en transit. Elle surveille les flux de déplacement, facilite les mesures d'aide et de protection dans les camps et les lieux assimilables à des camps, préconise des solutions durables, et veille à la fermeture et au démantèlement progressif des camps de manière organisée. », repris du site de l'OIM.⁴⁷

La gestion est d'autant plus compliquée puisque les personnes se retrouvent toutes avec le même statut foncier, ne savent plus retrouver les preuves papiers d'identité ou de possession de biens immobiliers. De plus, les personnes des provinces se sont déplacées sur les sites car ils avaient eu connaissance de l'assistance délivrée mais aussi pour trouver du travail dans la reconstruction. Les cellules familiales se sont éclatées agrandissant la demande de foyer par de nouveaux jeunes couples.

⁴⁷ Source: <https://www.iom.int/fr/camp-coordination-and-camp-management-0>

Le Groupe de travail du CCCM est dirigé par l’UCLBP et leurs activités ont pour objectif de fournir des solutions durables aux personnes déplacées depuis 2010 et, plus récemment, aux familles déplacées par l’ouragan Matthew en octobre 2016.

Ci-dessous est présenté un schéma reprenant les étapes du cycle de démantèlement des camps.



Organigramme 2 : Méthodologie de la fermeture planifiée d’un camp. Source : PowerPoint « Displacement induced by Natural Disasters in Haïti » de Jacques BIEN-AIME, le 20 juillet 2018 à l’UCLBP.

La première étape du cycle est l’enregistrement de tous les sites abritant les déplacés du séisme de 2010. Ces opérations ont été effectuées par l’OIM en partenariat avec l’UCLBP et la Direction de la Protection Civile (DPC).

D’après un rapport de la DTM, de juillet 2017, l’enregistrement des déplacés a permis de récolter une base de données pour faire avancer la fermeture des camps en fournissant une subvention annuelle.⁴⁸

« Depuis 2011, plus de 804 sites ont fermés grâce aux programmes de subvention au loyer mis en œuvre par différents acteurs humanitaires. Les programmes de subvention au loyer entrepris par l’OIM ont facilité la fermeture de 309 sites de déplacés et 6, 320 ménages (soit 20, 281 personnes) ont bénéficié d’une subvention d’une année sur leur loyer. »

⁴⁸ Source: https://haiti.iom.int/sites/default/files/documents_files/2017-07-07%20%20DMU%20Enregistrement.pdf

Plus les années passent, plus les habitants vivant dans les camps, ont développé un sentiment d'appartenance aux lieux et il est devenu compliqué de les convaincre de partir. Le seul fait de proposer aux personnes déplacées un logement sûr dans un quartier pendant 12 mois permet de faciliter leur départ. Cette période a été décidée en estimant qu'une année est suffisante pour permettre aux personnes de remonter la pente, trouver du travail et ainsi ne plus être dans un cas de vulnérabilité.

Les personnes sont ainsi sensibilisées à partir pour avoir de meilleures conditions de vie. Après avoir numéroté les tentes, l'inscription des personnes peut commencer afin de voir avec eux ce qu'ils leur conviendraient pour vivre dignement selon les besoins de chacun. Des visites sont organisées puis peuvent s'effectuer les paiements et la relocalisation peut démarrer.

L'OIM-CCCM paie directement le loyer au propriétaire et non pas au locataire pour plus de sécurité et une étude économique avec un suivi correct est mise en place pour ne pas augmenter le montant du loyer annoncé au départ suite à la réalisation des projets.

Une unité de protection a travaillé sur le projet de retour et de réinsertion pour s'assurer de la protection, de la santé physique et psychologique des déplacés. Leur objectif a été, d'après le site de l'OIM, « de permettre à toutes les personnes vulnérables dans les camps ciblés de bénéficier des services de l'OIM en fonction de leurs besoins spécifiques afin de pouvoir quitter les camps et réintégrer leur quartier d'origine dans des conditions dignes et favorables à leur épanouissement personnel ».

« À ce jour, près de 7 000 personnes déplacées vulnérables ont été identifiées et évaluées. Ces personnes ont également bénéficié de suivis adaptés à leurs besoins, tels que le soutien à la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus (AGR), la restitution des pièces d'identité, l'assistance sanitaire et / ou nutritionnelle ou les références aux plus vulnérables (personnes handicapées, mineurs ...) à des partenaires spécialisés. »⁴⁹

L'assistance doit être organisée afin de ne pas aider deux fois la même personne, en raison du trop grand nombre de déplacés et de laisser la chance à chacun de recevoir une aide.

Un suivi de « surveillance », appelé *monitoring*, est fait après la relocalisation pour vérifier si les personnes sont bien logées mais aussi pour voir si les conditions au logement sont respectées, comme par exemple se rendre compte que c'est le mari qui loue à sa femme.

⁴⁹ Source: <https://haiti.iom.int/fr/camps-et-retours>

2.2.2. Une transition difficile de l'urgence au développement : la réhabilitation des zones sinistrées

Dans un même temps, la réhabilitation des quartiers a déjà commencé. Le projet 16/6 a permis de nombreuses reconstructions. Seulement, le manque de fond ne permet pas de reproduire le même processus sur d'autres quartiers. Le projet 16/6 a été développé dans le but de communiquer une méthode de reconstruction pour aider d'autres organismes et instances qui travaillent à la reconstruction des zones sinistrées.

Certains outils sont mis en place afin d'aider la coordination des acteurs et la communication d'informations.

Le rapport « La reconstruction de Port-au-Prince. Analyses et réflexions sur les stratégies d'interventions en milieu urbain », de Simon Deprez et Eléonore Labattut, dans le cadre d'une mission d'appui du 5 septembre au 1er octobre 2011, souligne l'efficacité du travail lancé par le Ministère des Travaux Publics des Transports et de la Communication (MTPTC) pour évaluer l'état du bâti.⁵⁰ Le MTPTC « a créé un Bureau Technique d'Evaluation des Bâtiments (BTEB) afin d'évaluer l'état structurel des édifices et de préparer la reconstruction. Avec la collaboration de Miyamoto (bureau d'étude d'ingénierie statique et parasismique) plus de 500 ingénieurs ont été formés et 380 000 bâtiments (publics comme privés) évalués en l'espace de 11 mois.

Ce travail d'envergure a permis le classement des bâtiments suivant trois catégories :

- Bâtiments verts : ceux qui n'exposent leurs occupants à aucun danger. Ils représentent 54% de l'ensemble des bâtiments soit 205 539 édifices.
- Bâtiments jaunes : ceux qui présentent des problèmes structurels mais peuvent être réparés ; 26% du total (99 043 bâtiments)
- Bâtiments rouges : ceux qui sont structurellement instables ou qui sont menacés par des bâtiments adjacents menaçant de s'effondrer ; le cas de 20% des édifices soit 77 674. »

Le marquage des bâtiments permet ainsi de rendre lisible les travaux effectués et d'aider les acteurs pour la reconstruction. Ce travail devrait permettre, notamment, de prévenir la population sur l'état de leur maison mais le rapport met en évidence certains chiffres qui reflètent une mauvaise communication de l'information.

« Certaines études montrent que 38% des déplacés ne connaissent pas l'état de leur maison (malgré la simplicité du classement en trois couleurs) et que 85 % des maisons jaunes (soit environ 115 000 maisons) et 64 % des maisons rouges (environ 74 000 maisons), considérées comme dangereuses, sont aujourd'hui occupées. »

Le séisme de 2010 a été perçu pour certains et plus particulièrement pour les différents acteurs à la reconstruction comme une opportunité pour construire sur des bases durables et donner un nouvel élan à la population haïtienne.

⁵⁰ Source: <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/mission-d'appui-retour-quartier-rapport-final-deprez-labattut-version-finale-doubles-pages-light-30-12-11.pdf>

« Les maisons rouges représentent une double opportunité : d'une part, il est possible d'agir significativement sur la qualité de l'habitat, d'autre part, le déblaiement de la parcelle ouvre des espaces libres à l'intérieur de quartiers très denses. Ainsi, plusieurs acteurs cherchent des alternatives à la reconstruction de maisons individuelles : le GRET à Martissant et Baillergeau réfléchit à la possibilité de construire des petites unités de logements collectifs. »

Nous détaillerons dans la troisième partie la reconstruction de certains quartiers afin de comprendre les atouts et les lacunes du processus mis en place.

Nous aborderons, aussi, le « Programme d'Appui à la Reconstruction et à l'Aménagement de Quartiers » (PARAQ) mis en place afin d'aider la coordination des différents acteurs et organismes et mieux contrôler les actions entreprises sur le terrain.

Le rapport de Simon Deprez et d'Eléonore Labattut met en évidence l'opportunité que représente la reconstruction mais aussi la charge de travail et le temps qui sont nécessaires face à la situation instable de Haïti sur beaucoup de sujets déjà évoqués.

Ils s'interrogent ainsi sur les limites du travail demandé aux ONG et évoquent l'importance de la transition entre l'urgence et le développement :

« Voilà bientôt deux ans que l'aide internationale est arrivée en Haïti. Pourtant, aujourd'hui seulement les grands projets semblent se mettre lentement en place. L'opinion mondiale et les médias interpellent régulièrement les acteurs humanitaires sur les raisons de cette « lenteur » : elle est pourtant toute relative. Certes, elle est intolérable au regard des conditions de vie des habitants des camps : il faut travailler et réfléchir à des moyens d'hébergement autres, car la reconstruction prendra du temps et les camps tels qu'ils sont aujourd'hui ne peuvent constituer une solution digne pour les mois et les années à venir. Mais le délai pris par le démarrage de la reconstruction est compréhensible au regard des enjeux politiques, sociaux, environnementaux et économiques auxquels Haïti doit faire face : il s'agit de transformer la catastrophe en opportunité. Aucune reconstruction durable ne pourra s'achever en l'espace d'un an, deux ans, ni même cinq ans. Ce processus engage le pays sur des dizaines d'années à venir, tant les chantiers à mettre en œuvre sont nombreux et complexes. Face à de tels enjeux, il serait compréhensible qu'une partie des ONG décide de ne pas s'engager dans ce processus. Leur mandat d'urgence définit la mise en place d'opérations de secours destinées à sauver des vies et porter assistance aux sinistrés. Rien qui ne s'apparente à la reconstruction d'une capitale de 3,6 millions d'habitants ! D'ailleurs est-ce le rôle des ONG, y compris des ONG de développement, de mener de tels chantiers ? Ces questions sont légitimes, et chaque organisation y apportera une réponse en fonction de son histoire, de son ambition et de ses envies. Pour les ONG qui décideront de partir, l'enjeu sera de mettre en place des stratégies de désengagement et de mieux les anticiper lors des futures opérations d'urgence. Les erreurs commises dans les phases « d'entre deux », plusieurs mois après la catastrophe, lorsqu'il ne s'agit plus d'urgence mais pas encore de développement, doivent permettre de penser de nouvelles stratégies d'interventions afin que le relais entre les acteurs d'urgence et de développement se fasse dans de meilleures conditions, évitant ainsi d'installer les populations dans une position de dépendance vis-à-vis de l'aide. »

2.2.3. La situation actuelle

Un rapport DTM, Matrice de Suivi du Déplacement, réalisé par Organisation Internationale pour les migrations (OIM) du 31 mars 2018, annonce quelques chiffres évaluatifs du nombre de personnes vivant toujours dans des sites :

TABLEAU 1: Nombre de sites, ménages et personnes déplacés par commune au 31 Mars 2018

Commune	Sites	Ménages	Individus
CARREFOUR	2	753	2,777
CITE SOLEIL	1	449	2,292
CROIX-DES-BOUQUETS	4	2,453	10,710
DELMAS	6	3,009	10,162
GRESSIER	1	139	604
LEOGANE	6	806	3,222
PETION-VILLE	1	546	2,894
PORT-AU-PRINCE	1	500	2,157
TABARRE	4	577	2,628
Total	26	9,282	37,546

Tableau 2 : Nombre de sites, ménages et personnes déplacés par commune au 31 mars 2018. Source : OIM – Rapport DTM du 31 mars 2018.

Nous constatons que 26 sites sont encore ouverts, abritant 37 546 personnes à la date du 31 mars 2018 pour 1 555 sites répertoriés en juillet 2010. Même si les résultats ne sont pas suffisants, huit ans après le séisme, nous notons tout de même une diminution de 97% du nombre de ménages déplacés.



Diagramme 4 : Evolution du nombre de personnes déplacées de juillet 2010 à mars 2018. Source : OIM – Rapport DTM du 31 mars 2018.

D'après l'OIM, les camps qui subsistent sont à régler au cas par cas. En effet, certains présentent quelques complications ne permettant pas de les fermer ou de reloger les personnes et d'autres sont destinés à devenir un nouveau quartier.

Durant mon séjour en Haïti, j'ai pu visiter deux sites qui persistent encore à l'heure actuelle : le site Tabarre ISA à Pétion-Ville et Modsol à Léogâne.

Ces visites m'ont permis de réaliser et découvrir les conditions de vie des habitants mais aussi ressentir leur sentiment d'impuissance face à la situation. Dans ces camps, l'élan de solidarité est impressionnant, les habitants ont une énergie et énorme volonté pour rendre leur quotidien et leur vie un peu meilleurs, l'instinct de survie les alimente et les motive. Malheureusement, ces comportements solidaires et d'entraide sont quasiment inexistantes dans les villes.

Accompagnée par un groupe d'étudiant de l'Université d'Etat d'Haïti et de l'architecte et du professeur, Ginette Chérubin, nous avons été reçus dans les camps par leur comité de gestion.

Tabarre Isa se situe dans la commune de Pétion-Ville, à proximité de la frontière avec la commune de Tabarre et compte 546 ménages soit 2894 personnes d'après le rapport de la DTM datant du 31 mars 2018.

Les habitants nous ont laissé entrer parce qu'ils trouvaient important de montrer dans quelle situation ils vivent et ont répondu à nos questions pour comprendre comment le camp s'était installé et développé. Nous avons pris soin de nous présenter et de leur expliquer le but de notre présence.

Les habitants du site vivaient initialement dans le quartier de Bourdon, mais c'était un quartier connu comme terrain à risque pour de nombreux glissements de terrains. Il avait déjà été mentionné de déplacer les personnes mais cela ne s'est fait qu'après le tremblement de terre de 2010 suite à la demande de l'Etat.

Après le déplacement des personnes dans les shelters, les habitants nous ont expliqué qu'ils ont dû eux-mêmes faciliter leurs conditions de vie puisque l'absence de l'Etat se faisait trop ressentir et qu'aucune amélioration ne se dessinait.

Le site est composé totalement de 553 T-shelters équipés initialement de toilettes mais toutes hors service. Les habitants ont dû construire leurs propres latrines. Il existe sur le site trois types de T-shelter selon le nombre de personnes dans la famille, 13, 18 ou 27 mètres carré.

Le comité du camp et les habitants ont installé l'électricité, chaque famille se cotise pour avoir de l'eau dans quatre citernes communes et chacun gère ses déchets pour ne pas les laisser dans le site. Une zone regroupe des petits commerces informels installés à l'ombre sous des arbres que les habitants ont planté et les femmes cuisinent, sous quelques tôles, des repas. Un espace a été dédié à des festivités, une scène et une zone couverte ont été construites.



Photographie 11 : Tabarre Isa, aménagement du site et plantation des arbres. Photographie prise par M. Thomas le 23 juillet 2018.



Photographie 12 : Tabarre Isa, un abri pour cuisiner. Photographie prise par M. Thomas le 23 juillet 2018.



Photographie 13 : Tabarre Isa, espace couvert pour des festivités. Photographie prise par M. Thomas le 23 juillet 2018.

Avec le temps, les familles s'agrandissent et les shelters ne suffisent plus pour loger toute la famille, les habitants construisent des extensions avec des matériaux de récupération tels que des tissus, du bois ou du métal. Seulement, les abris provisoires se dégradèrent avec la pluie et le soleil. Les habitants souhaitent depuis plusieurs années des constructions "en blocs avec des tiges de fer".

Les habitants regrettent leur localisation à Bourdon où leurs commerces marchaient mieux. Les personnes se déplacent la journée jusque Pétion-Ville pour gagner de l'argent avec leur marché ou pour faire chauffeur de moto-taxi en ville. Même si le site dispose d'écoles maternelle, primaire et secondaire, les habitants ont du mal à suivre économiquement, les trajets représentant une part importante de leur petit budget.

Malgré la localisation isolée du site, la difficulté d'accéder aux services de base et un suivi qui diminue au fil du temps, les habitants se sont appropriés le site et souhaitent sa formalisation en tant que quartier afin de le développer selon les besoins des habitants avec de réelles infrastructures et un tracé urbain organisé selon les différents services. Cette décision est toujours en suspens puisque la situation foncière du terrain est remise en question au tribunal car des personnes se seraient prétendues propriétaires.

Le site Modsol se situe dans la commune de Léogâne et reprend 1720 personnes. A la différence de Tabarre Isa, le site est composé de différents types d'abris, des shelters parfois démantelés pour utiliser les tôles qui servent à délimiter sa propriété avec un petit espace extérieur. La structure recouverte de bois et de contreplaqué peut être vendue ou louée par certains pour repartir en ville. Les personnes, ayant des finances plus conséquentes, construisent en béton là où ils trouvent de la place.



Photographie 14 : Shelter où l'habitante a investi pour améliorer sa qualité d'habitat avec d'autres matériaux. Photographie prise par M. Thomas le 9 août 2018 à Modsol.



Photographie 15 : Construction en béton inachevée par manque de moyens. Photographie prise par M. Thomas le 9 août 2018 à Modsol.



Photographie 16 : Passage entre les abris de fortune. Photographie prise par M. Thomas le 9 août 2018 à Modsol.



De nombreuses personnes se sont déplacées jusqu'à ce camp pour trouver refuge mais les aides des ONG se sont stoppées et les déplacés doivent se construire un abri avec des matériaux trouvés à l'extérieur. Les personnes du bloc 4 sont nombreuses dans ce cas, elles sont arrivées plus tardivement sur le site. Modsol est beaucoup plus dense que Tabarre Isa et semble moins réglementé vu l'afflux de la population sur le site.

Photographie 17 : Lieu de vie d'une maman et de sa fille de 4 mois. Photographie prise par M. Thomas le 9 août 2018 à Modsol.



Photographie 18 : Eglise construite de tôle et de bois. Photographie prise par M. Thomas le 9 août 2018 à Modsol.

Modsol est un terrain public divisé en quatre blocs, où autrefois se trouvaient des terres de culture de canne à sucre. Nous avons pu visiter le bloc trois, les constructions sont placées de manière anarchique et nous retrouvons tous types de matériaux. Une église, en structure bois recouverte de tôles, a été installée à l'initiative du pasteur de la zone.

Nous avons pu voir d'autres méthodes de constructions réalisées par les déplacés pour solidifier leurs abris avec du treillis et du béton projeté.

Les conditions de vie des déplacés sont très difficiles. Certains habitants nous ont autorisé à pénétrer dans leur abri où plusieurs familles cohabitent et l'espace ne laisse de place qu'à des matelas avec des mises en place particulières pour maximiser leur nombre. Les familles disposent d'une latrine pour deux maisons, les repas se font dehors et certains commerces informels se trouvent sur le devant des habitations, car aucun espace n'a été réservé pour une zone commune.

Nous nous rendons compte que l'urgence est toujours bien présente dans le pays, certains sont encore sans logement ou avec un abri qui ne durera pas dans le temps. Des sites se développent sans aucune logique urbanistique et ne fait qu'agrandir la situation précaire de la population. L'essentiel partie des fonds a été investi dans l'urgence et la dépendance de l'aide fait perdurer ces méthodes, allant jusqu'à construire des logements en dur dans des sites temporaires. La transition vers le développement est difficile et dans beaucoup d'endroits, celle-ci n'a toujours pas commencé.

Nous constatons un réel manque de travail quant à la prévention du séisme, un manque d'organisation et de communication qui se répercutent sur la population.

La reconstruction peine à se généraliser mais comme nous l'avons vu, elle englobe de nombreux domaines afin de penser les villes sur des bases durables.

Le rapport de Simon Deprez et Eléonore Labattut, cité plus haut, sur « La reconstruction de Port-au-Prince. Analyses et réflexions sur les stratégies d'interventions en milieu urbain », explique que de nombreux acteurs se sont intéressés à la question de la reconstruction de Haïti mais la plupart de ces projets n'ont pas vu le jour.

« Si un urbanisme réglementé (« du haut vers le bas ») peut être mis en place dans la zone réduite et fortement symbolique du centre, le reste de la ville impose une approche différente. Plusieurs acteurs haïtiens travaillent depuis longtemps sur le développement de la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Parmi ceux-là, le ministère de la Planification et de la Coopération Externe a commandé en 2003 un « Plan-programme de développement », confié aux architectes et urbanistes Leslie Voltaire et Paul-Émile Simon ; parallèlement, le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT), alimente cette réflexion par une série d'études sur les stratégies possibles d'aménagement du territoire haïtien dans le cadre de la décentralisation ; d'autres urbanistes réfléchissent à des programmes de développement urbains qui s'appuieraient sur le secteur privé et la création de sociétés d'économie mixte afin de répondre au problème du logement.

Cependant, ces travaux se heurtent depuis toujours aux manques de moyens et de volonté politique de l'État. De plus, ces projections sont peu réalistes au regard du fonctionnement de l'État haïtien, aujourd'hui incapable d'assurer des services publics efficaces, ni même de faire respecter les règlements d'urbanisme. Car la situation urbaine est aujourd'hui incontrôlable : 80% des habitants de Port-au-Prince vivent dans un cadre urbain informel, contraints de s'auto-organiser pour la production de logements, d'infrastructures ou de services, sans recevoir aucun soutien de l'État. »



Photographies 19 :
 Croquis d'aménagement d'une promenade
 publique le long d'un cours d'eau.
 Source : Conférence de Leslie Voltaire
 « L'espace haïtien – Comment gouverner
 la rosée »,
 le 25 juillet 2018 à Pétiion-Ville.



Photographie 20 : Croquis de projet de restructuration à long terme. Source : Conférence de Leslie Voltaire « L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée », le 25 juillet 2018 à Pétiion-Ville.

2.3. Propositions d'actions à privilégier afin de mieux se préparer face au tremblement de terre

Nous avons vu que l'impact du séisme de 2010 a eu de lourdes conséquences pour la population de Haïti et que la gestion de l'urgence est à prendre en compte bien avant la survenue d'une catastrophe à travers la sensibilisation aux risques, une bonne coordination des différents acteurs et l'aménagement du territoire haïtien.

L'instabilité générale du pays a eu de nombreuses répercussions dans la gestion de l'urgence et freine à la reconstruction des villes sinistrées. Nous allons maintenant insister sur quelques éléments importants qui permettraient de mieux se préparer aux différents risques. Cette partie n'énumèrera pas toutes les actions qu'il faudrait mettre en place, la complexité du fonctionnement du pays ne nous le permet pas. Mais d'un point de vue extérieur et après avoir essayé de comprendre certains fonctionnements dans la gestion de l'urgence en étant allée plusieurs semaines m'immerger dans le pays, je me permets de souligner quelques notions qui m'ont semblé récurrentes au travers des plaintes des acteurs et de la population que j'ai pu rencontrer.

2.3.1. Prévention, Information, Diffusion

La prévention est un élément essentiel pour limiter les conséquences des aléas naturels. Nous avons vu que certaines dispositions sont déjà mises en place. Face au bilan de la situation actuelle, nous comprenons que certaines mesures sont à renforcer et d'autres à mettre en place pour prévenir de manière efficace les risques futurs. Il est important de comprendre que la prévention se fait à différentes échelles et nécessite le travail de multiples acteurs aux disciplines variées.

La quantité de travail des différents acteurs n'est pas en cause. La difficulté est de coordonner les différents acteurs afin que les informations soient transmises et exploitées. Cela demande une interdépendance des différentes institutions haïtiennes qui semble être négligée à l'heure actuelle. Il est souvent répété que les informations ne remontent pas jusqu'en haut au niveau hiérarchique du pouvoir alors que les décisions et les changements doivent être pris et validés par le pouvoir.

L'information doit être également transmise à la population, qui a un réel besoin aujourd'hui d'être rassurée et sensibilisée face aux risques pour mieux agir et a particulièrement le besoin d'être acteur dans le processus de prévention, de gestion de l'urgence et de reconstruction de leur milieu de vie.

2.3.2. La participation citoyenne, une force sous exploitée

« La ville est le lieu de la citoyenneté par excellence, mais c'est encore plus le produit de l'exercice quotidien de la citoyenneté. La ville exprime une ou plusieurs identités qui sont le fruit des pratiques sociales, culturelles et politiques de ses habitants... » Silvia Bolos⁵¹

La notion de participation citoyenne

Le concept de la participation citoyenne fut développé dans les années 1960 aux Etats-Unis suite aux mouvements de contestation pour une démocratie participative. D'après les écrits de Sherry R. Arnstein en 1969⁵², « la participation citoyenne est pensée comme une lutte de pouvoir où le citoyen doit prendre le contrôle au risque de se faire manipuler par les autorités publiques ». Nous commençons à en entendre parler en France dès 1962 avec Pierre Mendes France, un homme politique, qui insistait sur le fait que la démocratie est une action continue du citoyen⁵³. Jusqu'en 1980, elle fut utilisée comme instrument de contestation du système politique au travers de luttes urbaines. L'émergence de la participation, institutionnalisée ou spontanée, a montré, qu'à travers des différentes époques mais aussi selon les cultures rencontrées, sa définition pouvait varier tant dans son appropriation que dans sa mise en œuvre. Cependant, le concept a un objectif commun pour tous : inclure les habitants dans les décisions concernant l'aménagement du territoire.

La citation suivante me semble définir de manière générale le concept de la participation citoyenne :

« La participation citoyenne correspond au processus d'engagement de citoyens lambda, agissant seuls ou collectivement, afin d'influer sur leur vie communautaire. Elle se manifeste au travers des tentatives d'influence sur les prises de décision et d'initiatives citoyennes visant à renforcer le « bien-vivre ensemble ». Elle peut s'intégrer dans un cadre institutionnalisé et être organisée à l'initiative des membres de la société civile organisée ou des décideurs politiques; au contraire elle peut émaner des citoyens eux-mêmes, dans une approche ascendante. »⁵⁴ L'Observatoire européen de la Participation citoyenne, du 25 septembre 2014.

Nous verrons que l'intégration des habitants dans les réflexions autour de l'aménagement de leur territoire est d'autant plus importante et cruciale dans des zones touchées par des catastrophes naturelles, notamment à Haïti.

⁵¹ « *Participación y espacio público* ». *Universidad de la Ciudad de México* , p. 22, 2003

⁵² « A ladder of citizen participation », *Journal of the American Institute of Planners*, 35 (4), 1969, p.216-224

⁵³ *La République moderne* , Gallimard, 1962, p. 26 et 235

⁵⁴ Source: <http://www.participation-citoyenne.eu/fr/page/observatoire-de-la-participation-citoyenne>

Aujourd'hui, le pays peine encore à se relever, la pauvreté du pays et la faiblesse de l'Etat en sont des facteurs importants. Nous verrons, cependant, que l'absence de participation citoyenne dans les décisions ou encore les réflexions concernant l'urbanisme des villes haïtiennes a des répercussions négatives et qui ne permet pas d'avancer concrètement.

Le citoyen en tant que simple usager

La participation citoyenne a prouvé, aujourd'hui, son importance dans de nombreux pays. Elle a permis, en incluant les habitants, de nombreux changements positifs dans la manière de vivre dans son environnement et ainsi une meilleure appropriation de son territoire.

En Haïti, le processus de participation existe pour certains projets de reconstruction de quartiers sinistrés. La Société d'aménagement et de développement (SODADE) a réussi à intégrer les habitants des quartiers dans les projets réalisés. Sabine Malebranche, directrice des études urbaines et régionales, affirme qu'il est plus facile d'intégrer les citoyens dans les décisions dès lors que la communauté est petite et souligne l'importance de la compétence du leadership que le maire du quartier possède. L'Unité de Construction de Logement et de Bâtiments Publics (UCLBP) a initié des centres d'appui à la reconstruction (CAR) qui permettent de mobiliser les habitants sur des sujets multiples tels que la santé, l'eau ou encore le logement sur chaque zone de projet. Par manque de fonds, l'UCLBP n'a pas pu poursuivre la coordination des tables de quartiers. Son objectif était d'ouvrir la voie à la participation citoyenne et démontrer alors sa nécessité. Or, l'idée a échoué par manque de suivi, implication des mairies et habitants qui n'ont su y trouver d'intérêt commun et y voir des avancées.

La participation institutionnalisée peine à se poursuivre. Or la participation plus spontanée, qui touche des lieux d'extrême pauvreté et qui n'a que peu d'impacts sur les décisions globales, continue de subsister et cela dans la nécessité de leur survie. Le camp de Tabarre Isa a été créé suite au tremblement de terre de 2010 pour la population du quartier Bordon dont les déplacements ont été organisés par l'Etat. La reconstruction de ce quartier n'a pas été abordée puisque le quartier est soumis à des glissements de terrains. Aujourd'hui, le Gouvernement ne fait plus rien pour cette population mise à distance du centre de Piéton-Ville, les quelques shelters construits par des Organisations Non Gouvernementales (ONG) ne suffisent plus pour les familles qui n'ont pas le choix de construire elles-mêmes des extensions. Ces camps sont gérés par des comités de quartier qui s'organisent pour récupérer une cotisation auprès de chaque ménage afin d'amener eau et électricité. La solidarité est essentielle, les femmes préparent des repas pour les habitants, des espaces de jeux pour les enfants sont aménagés, de la végétation est replantée pour se protéger du site très aride ou encore des toilettes sont construites à la place des latrines posées par les ONG auxquelles ils n'étaient pas habitués. En conclusion, la population ne compte plus sur les instances pour améliorer ses conditions et sa sécurité.

Dans un contexte particulier où la faiblesse des institutions du pays ne permet plus de donner la parole aux habitants et parfois même à ceux dont l'expertise est sous-estimée, la population peine à continuer pour se faire entendre. De plus, de nombreux habitants sont désormais envahis de méfiance et de colère à l'encontre de certaines institutions du pays et particulièrement celles internationales qui ont trop souvent fait des promesses, invisibles aux yeux des haïtiens, pour améliorer leurs conditions.

L'absence de coopération de la population haïtienne a causé de nombreux torts pour le pays, et plus particulièrement suite aux tremblements de terre de 2010. En effet, le travail des Organisations non gouvernementales (ONG) est souvent remis en cause, elles élaborent des réponses suivant un besoin immédiat et non durable à long terme. Elles utilisent trop souvent une méthode d'intervention préconçue, une planification non adaptée, un système constructif général, non spécifique aux caractères divers de Haïti.

Seulement Haïti n'a pas eu réellement le choix d'accepter cette aide puisque l'argent n'a pas été donné directement au pays mais aux institutions étrangères, ne laissant pas les haïtiens responsables de leur territoire. L'ouvrage de GARCIA Carolyn et de TRABAUD Vincent, sous la direction de BOYER Béatrice (2015) dénonce le manque d'attention porté aux coutumes haïtiennes et au patrimoine autochtone aboutissant à des solutions incompatibles avec les besoins et les attentes de la population. Pourtant, certaines études récentes, tel que l'article de SEIDE Martial (2015), évoquent la volonté grandissante des citoyens d'Haïti de remettre leurs quartiers en état par leurs propres moyens et montrent leur capacité à réfléchir et à participer à ces améliorations de l'habitat traditionnel. En raison de l'absence d'encadrement réel et continu de ces projets, du manque des fonds nécessaires à la poursuite concrète de la rénovation des quartiers, tous ces rêves tombent dans l'oubli.

Aujourd'hui, la population haïtienne se retrouve dans une insécurité due aux manques de besoins primordiaux mais aussi au manque d'appropriation de son territoire. Nous allons donc nous pencher sur l'importance de la participation citoyenne face aux tremblements de terre.

Le citoyen en tant qu'usager et acteur de son territoire

Les enjeux de la participation citoyenne sont aujourd'hui sous-estimés en Haïti mais nous avons vu que celle-ci ne parvient pas à se développer pour de nombreuses raisons et les habitants se sentent impuissants face au manque de coordination, de moyens et de mises en place de projets réalistes. Pourtant, les habitants sont ceux qui connaissent le mieux leur territoire et représentent l'atout fondamental pour gérer l'urbanisme des villes. D'ailleurs, Raoul Peck, cinéaste haïtien, met bien en avant, dans son documentaire « Assistance Mortelle », la nécessité de tenir compte des capacités des habitants et dénonce le frein que représente l'aide internationale. Celui-ci insiste notamment sur le fait que « la catastrophe n'est pas nécessairement l'événement en lui-même, mais l'incapacité à y répondre » et met en lumière la situation du pays suite au tremblement de terre en prônant le fait que si les agences humanitaires avaient accepté de n'être que des coordinateurs et en donnant les fonds directement aux quartiers, le progrès aurait été plus rapide.

Face au séisme de 2010, l'intervention collective des habitants aurait pu éviter de nombreuses pertes, améliorer leurs conditions de vie et réduire considérablement les situations actuelles telles que les camps. La démarche des habitants doit être continue et il ne faut surtout pas attendre une situation catastrophique comme un tremblement de terre pour réagir et continuer le travail de reconstruction. Afin de mieux se préparer, la population doit être sensibilisée aux différents risques, c'est à dire savoir comment se comporter, où se réfugier ou encore comment aider les personnes plus fragiles ou blessées. Il convient également de réfléchir aux structures des bâtiments et à l'aménagement du territoire en prenant en considération ces risques (par exemple construire des habitats qui résistent aux différents aléas climatiques et qui correspondent aux attentes des haïtiens ou encore placés les hôpitaux, les prisons à des endroits stratégiques). Il faut encourager les gens à s'organiser en donnant des tâches en fonction du savoir-faire de chacun mais aussi à diffuser l'information de l'intérieur en allant dans les écoles ou encore les églises.

Après le tremblement de terre, les haïtiens doivent faire face à de nombreux défis et c'est en étant intégrés dans le processus d'urgence et de reconstruction des quartiers que la population contribuera au mieux vivre de la société haïtienne. L'aide internationale a su intervenir sur les besoins primordiaux de la population mais n'a pas réussi à aider le pays à développer une vision stratégique (en ne tenant pas compte du comportement de personnes) et prospective (en ne tenant pas non plus compte des évolutions prévisibles). Ainsi, on peut évoquer leurs interventions dans les campements qui ont freiné la reconstruction des quartiers des habitants, les dépenses des fonds pour construire des lieux de vie temporaires, à défaut de consacrer du temps et de l'argent au déblaiement des décombres recouvrant les villes. On pourrait alors se questionner sur les possibles et nécessaires améliorations pour préparer au mieux l'avenir, redonner le pouvoir de décision aux Haïtiens et ainsi leur rendre leur réelle indépendance plutôt que de laisser intervenir et agir 4000 structures indépendantes qui ne communiquent pas entre elles. Ne serait-il pas bénéfique d'avoir un organe de décision à l'intérieur du pays, à l'écoute de la population et qui permettrait d'agir plus vite et de manière durable ? Cela nécessiterait d'associer les habitants pour leur permettre de mieux s'approprier leur territoire et ainsi réduire le sentiment d'insécurité qui s'est installé suite aux interventions internationales. De plus, ils pourraient diriger les interventions en fonction des atouts du pays, pour par exemple relancer l'économie à travers le développement de l'agriculture en interdisant la construction de nouveaux quartiers sur les terres agricoles et en enlevant les décombres dans les lits de rivière et sur les lieux de passage.

Des interventions citoyennes exemplatives afin de mieux faire faces aux aléas climatiques

Nous allons nous intéresser à quelques cas où la population a été associée dans des réflexions urbanistiques suite à des aléas climatiques et les résultats sont positifs.

Suite à une rencontre avec Daniel Biram, j'ai été sensibilisée à l'importance de diffuser les données. Son travail est de récolter des données et de les diffuser à travers la création de site internet ou applications.

Il existe, en Haïti, certains projets qui se sont réalisés en portant une attention particulière à la place du citoyen haïtien sur son territoire. En terme de prévention, une association sans but lucratif (ASBL) en Allemagne a lancé un projet de prévention dans des écoles haïtiennes pour sensibiliser les plus jeunes aux risques auxquels ils font faces. L'ASBL "Bon Samaritain" permet ainsi d'apprendre aux enfants comment se comporter suite à une catastrophe et leur permettre de ne pas se sentir totalement démunis en les formant sur des questions de survie, comme connaître quels sont les aliments qui se récoltent au plus vite sur leurs terres.

Le projet SILQ (système d'information sur le logement et les quartiers) a été mis en place par le Centre National d'Information Géo-Spatial (CNIGS) suite au 12 janvier 2010 pour répondre aux besoins de la population et du gouvernement afin de guider dans la prise de décision pouvant faciliter la remise sur pied du pays. Celui-ci a su être à l'écoute des habitants tout en portant une grande importance sur un système d'information rendu public.⁵⁵

Le SILQ regroupe des informations sur l'évolution des quartiers à travers le temps, essentiellement orientées pour la reconstruction. Une base de données géographiques, disponible pour tous via le site web, a permis notamment de savoir où se trouvait la population et d'évaluer les dégâts permettant ainsi d'agir vite et de préparer au mieux la reconstruction. L'un des travaux réalisés a été la délimitation des quartiers de sept communes métropolitaines en faisant du porte à porte chez chaque habitant afin de faire correspondre les délimitations administratives avec celles vécues par les habitants. Cet outil dynamique permet aujourd'hui aux habitants de suivre les travaux de reconstruction qui se font dans leurs communes et a pour objectif de s'étendre sur tout le territoire pouvant intégrer des informations qui vont plus loin que la reconstruction telles que la sécurité alimentaire, la dégradation des sols ou encore les catastrophes naturelles qui touchent le pays.

En terme de reconstruction, l'UCLBP a su réaliser le projet 16/6, avec l'aide de différentes agences aux expertises diverses et par la présence de fonds. Son objectif principal a été la réhabilitation de 16 quartiers et le retour volontaire des familles des 6 camps associés afin d'améliorer les conditions de vie à travers la participation communautaire. Après avoir visité ces quartiers réhabilités, nous nous rendons compte que les habitants se sont appropriés les espaces et sont satisfaits de leurs quartiers, des projets dont la réussite est le fruit de l'écoute des besoins des habitants. Malheureusement, le projet n'a pu s'étendre à d'autres quartiers en raison du manque de fonds mais avait comme enjeu de commencer un processus à travers la sensibilisation de la population et de la gouvernance.

La participation citoyenne représente un atout tant au niveau de la reconstruction que de l'amélioration des conditions de vie, de la santé, des améliorations environnementales et sociales. D'autres exemples qu'Haïti, où les situations économiques, politiques, sociales ou encore culturelles sont très différentes, telle que la Chine, pourraient être cités et inspirés des méthodes d'intervention efficaces et durables.

⁵⁵ Source : <http://www.hpnhaiti.com/site/index.php/societe/11527-haiti-reconstruction-le-silq-pour-mieux-sinformer-sur-la-reconstruction>



Photographie 21 : Mise en évidence des réseaux d'irrigation, à la base du développement rural, favorisant la solidarité locale. Source : Extrait du cours d'urbanisme en situation d'urgence de Roger Hagelstein, le 18 septembre 2017.



Photographie 22 : Projets de reconstruction valorisant les savoir-faire traditionnels. Source : Extrait du cours d'urbanisme en situation d'urgence de Roger Hagelstein, le 18 septembre 2017.

3. Analyse de projets de réhabilitation de quartiers sinistrés

Nous allons, à présent, aborder plus précisément la reconstruction des quartiers sinistrés. Suite à mon séjour, ce sujet m'a particulièrement intéressé. J'ai pu me rendre compte des risques et dégâts importants causés par les catastrophes naturelles et pu évaluer les répercussions dans les conditions de vie des habitants. En effet, nous avons vu que face aux tremblements de terre, les constructions devaient avoir une certaine solidité pour perdurer dans le temps. Nous avons alors démontré l'importance de fermer les camps, composés d'abris transitoires, car ceux-ci ne bénéficient pas des qualités urbanistiques des quartiers, tant dans leur localisation par rapport aux services que dans leur logique d'aménagement mis en place pendant l'urgence. Les camps ne sont pas une base durable pour développer les villes d'Haïti et s'assimileront vite à des bidonvilles⁵⁶. La reconstruction des quartiers, en revanche, permettrait de rebâtir les villes sur de bonnes bases et d'arrêter l'urbanisation des terres.

La lecture des deux premières parties nous permettent de mieux nous situer dans le contexte haïtien et de comprendre pourquoi la reconstruction est si compliquée.

L'analyse des projets de reconstruction présentés dans cette partie, nous permettra de comprendre les méthodes mises en place dans les quartiers sinistrés et nous verrons quels en sont les bénéfices ou les manques en les comparant entre eux et par rapport au contexte du pays.

3.1. La réhabilitation de quartiers sinistrés

Un des problèmes lié au renforcement des camps est l'épuisement des ressources financières, mal contrôlées et investies dans la création d'un cadre de vie instable et non durable rendant l'acquisition de financement pour la reconstruction plus difficile.

L'un des objectifs premier, à ce stade, est la réhabilitation des quartiers sinistrés afin de déplacer les habitants, qui ont fui, vers leur quartier d'origine dès que cela leur fut possible, suivant l'état du quartier, ou au plus proche. Il est nécessaire alors de déterminer si le quartier nécessite des travaux de réhabilitation, de reconstruction, ou encore si il a été totalement détruit. Le Gouvernement et les institutions qui l'appuient (agences gouvernementales, agences des Nations Unies et organisations internationales) mettent en place un processus où de nombreux acteurs travaillent et se coordonnent afin de proposer aux habitants un lieu de vie salubre qui correspond à leurs besoins.

⁵⁶ « Un bidonville, comme défini par le Programme des Nations unies pour les établissements humains, est la partie défavorisée d'une ville caractérisée par des logements très insalubres, une grande pauvreté et sans aucun droit ou sécurité foncière. »

Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Bidonville>

Les défis sont d'autant plus complexes que le pays connaît des catastrophes naturelles en plus des problèmes tels que la pauvreté, l'instabilité politique, la faiblesse du Gouvernement ou encore la dégradation de l'environnement.

De plus, la coordination des acteurs est compliquée puisque l'urgence implique le travail dans de nombreux domaines, intervenant en même temps tels que la gestion de camp, la construction de logements, l'aménagement urbain, l'assainissement mais aussi les services de base accessibles à tous.

Suite aux interventions d'un grand nombre d'organisations, un Programme d'Appui à la Reconstruction et à l'Aménagement des Quartiers⁵⁷ (PARAQ) a été développé pour coordonner l'ensemble des actions entreprises. Le PARAQ s'est exécuté sous l'égide de la Commission Intérimaire pour la Reconstruction de Haïti (la CIRH), aujourd'hui dissoute comme son statut le prévoyait.

Selon le site internet du groupe URD⁵⁸ (Urgence Réhabilitation Développement), le Programme d'Appui à la Reconstruction du Logement et des Quartiers (PARLOQ) « a été élaboré dans l'objectif de capitaliser et de coordonner les efforts de gestion de l'information menés par les différentes structures de coordination afin d'optimiser leurs actions à plus long terme et de leur fournir des outils de base d'aide à la prise de décision. »⁵⁹

« Programme d'appui à la reconstruction et l'aménagement de quartiers pour faciliter le retour des populations sinistrées » est un article du 31 août 2017 du site du Service européen pour l'action extérieure, qui explique les deux idées majeures sur lesquelles le programme s'est reposé. Une approche intégrée est synthétisée dans un plan d'aménagement pour chaque quartier suivant la cohérence de la politique urbaine du pays et ses orientations stratégiques dont les objectifs sont : « accroître la sûreté des habitants, sécuriser le bâti, désenclaver les quartiers, améliorer la mobilité, améliorer l'accès aux services de base, ouvrir des espaces publics de qualité, recréer un lien avec la puissance publique... », d'après l'article. La seconde idée est l'approche participative qui permet d'intégrer les habitants dans les décisions pour leurs quartiers.

⁵⁷ « Le PARAQ financé majoritairement par l'Union européenne et en partenariat avec le Ministère des Travaux Publics, des Transports et des Communications (MTPTC) ainsi que les institutions publiques haïtiennes impliquées dans l'aménagement urbain, particulièrement la Direction des Collectivités Territoriales du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, l'UCLBP, et le Secrétariat Technique CIAT. » Source : https://eeas.europa.eu/delegations/haiti/49942/programme-dappui-%C3%A0-la-reconstruction-et-lam%C3%A9nagement-de-quartiers-pour-faciliter-le-retour-des_hy

⁵⁸ « Le Groupe URD est une structure d'appui au secteur humanitaire. A travers des travaux de recherche opérationnelle, des évaluations, des formations et le développement d'outils méthodologiques, il vise une amélioration des pratiques de l'action humanitaire et de la reconstruction post-crise. » Source : <https://www.ritimo.org/Groupe-URD-Urgence-Rehabilitation-Developpement>

⁵⁹ Evaluation du Programme d'appui à la reconstruction du logement et des quartiers en Haïti, du groupe URD. Source : <https://www.urd.org/fr/projet/evaluation-du-programme-dappui-a-la-reconstruction-du-logement-et-des-quartiers-en-haiti-2/>

Quelques chiffres sont annoncés suite au bilan du programme de février 2012 à octobre 2017 pour un montant total de 20 367 000€ :

- « 60 entreprises créées
- 170 000 habitants ont bénéficié du programme
- 11 550 mètres d'aménagement
- 1 000 logements renforcés ou reconstruits
- plus de 15 000 personnes sensibilisées ou formées à la construction sûre
- 9 schémas d'aménagement réalisés pour les 9 quartiers concernés. »⁶⁰

Nous comprenons que la reconstruction doit se faire à différentes échelles et constituer une réflexion globale. De nombreux projets ont été lancés pour la réhabilitation de différents quartiers, selon différentes approches mais toutes ont pour but d'améliorer les conditions de vie des habitants.

Suite à une rencontre avec l'architecte Roland Jr. Maurelus et l'ingénieur Maxon Fleury de Global Communities⁶¹, j'ai pu avoir des informations sur différents projets d'aménagement urbain. Le terme d'« acupuncture urbaine » a été cité pour expliquer l'intervention ciblée de chaque projet. En effet, l'un des plus gros problèmes est le manque de fonds, ainsi certains quartiers aux endroits névralgiques sont ciblés comme projet pilote d'aménagement urbain.

Nous pouvons citer l'un des premiers, le programme Katye, qui veut dire « quartier » en créole haïtien. D'après un PowerPoint de Global Communities (CHF International), « Présentation PREKAD » du 24 juin 2014, Katye avait pour objectif la remise en état d'un quartier de Ravine Pintade dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et le relogement des personnes sinistrées suite au séisme de 2010. Les différentes interventions ont été de :

- déblayer les maisons endommagées,
- viabiliser des espaces par l'établissement des murs de soutènement,
- construire des logements pour les familles habitant dans l'aire du projet et leur relogement,
- aménager des couloirs de circulation et réhabiliter des ruelles,
- mettre en place des ouvrages d'assainissement.

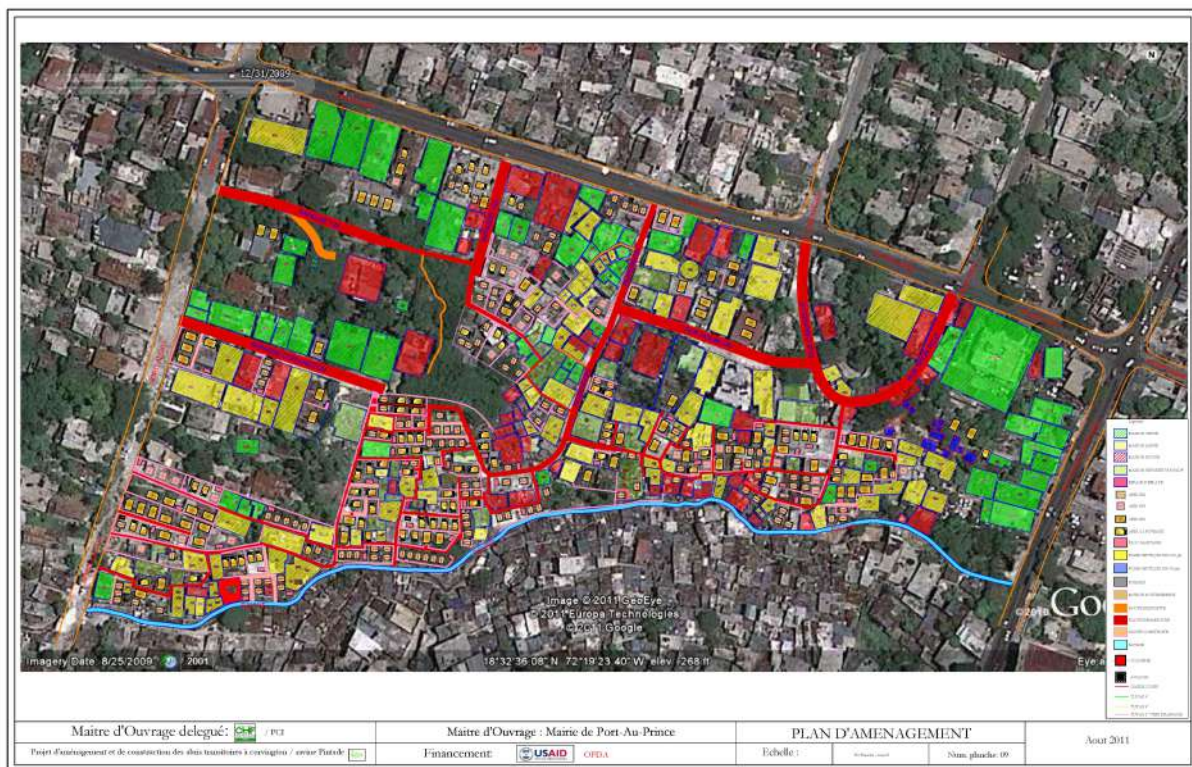
Dans ce premier projet, des choix ont dû être faits en fonction des changements et bénéfices pour l'amélioration du quotidien des habitants. Des solutions transitoires ont été préférées aux solutions durables en terme de logement face à la situation d'urgence pour reloger toutes les personnes touchées dans le quartier. Ainsi, les abris ont comme enveloppe extérieure des bâches en plastique, remplacées car rapidement détériorées face aux intempéries, par des panneaux extérieurs sur 150 logements dans un souci de sûreté, de confort et de permanence.

⁶⁰ Source: https://eeas.europa.eu/delegations/haïti/49942/programme-dappui-%C3%A0-la-reconstruction-et-lam%C3%A9nagement-de-quartiers-pour-faciliter-le-retour-des_hy

⁶¹ « Global Communities est une organisation internationale à but non lucratif qui travaille en étroite collaboration avec les communautés du monde entier pour apporter un changement durable qui améliore la vie et les moyens de subsistance des personnes vulnérables. » Source : <https://www.globalcommunities.org/>

Global Communities insiste sur l'importance de reloger les habitants dans leur quartier d'origine : « Renvoyer les gens dans leurs propres communautés réduit la violence, la criminalité et le désordre; facilite l'accès à l'emploi et maintient la cohésion de la communauté.».

Un documentaire réalisé par Olivier Tardieu, « Haïti : le projet de réaménagement urbain "Notre quartier, plus beau"»⁶², publié sur Youtube par CARE France le 26 avril 2016, souligne l'implication des habitants dans le schéma d'aménagement urbain de leur quartier nécessitant leur approbation. Il nous indique que le programme a duré un peu plus de 3 ans, 42 mois, d'avril 2013 à septembre 2016 et a coûté 7,4 millions d'euros. Quatre volets principaux ont défini le projet : la gestion des risques et des désastres, un volet de gouvernance pour lier les autorités locales et la populations dans le processus de décision, le développement économique à travers l'horticulture urbaine, la gestion des déchets et des activités génératrices de revenus et le dernier volet sur les infrastructures où la majeure partie des fonds a été investie.⁶³



Cartographie 18: Plan d'aménagement de Ravine Pintade de août 2011. Source: Global Communities, Présentation Katye, août 2011.

⁶² Source: <https://www.youtube.com/watch?v=vM8EpVphLxw>

⁶³ Source : <https://www.youtube.com/watch?v=vM8EpVphLxw>

Nous pouvons citer un deuxième exemple de programme, LAMIKA, *Lavi Miyo Nan Katye Pa Nan*, ce qui se traduit par "La vie est meilleure dans mon quartier". Ce projet a été financé par la Croix-Rouge américaine pour le quartier de Carrefour-Feuilles à Port-au Prince, qui a subi de nombreux dégâts suite au séisme.

D'après le rapport final du programme LAMIKA, le programme s'est établi du 15 février 2014 au 30 septembre 2017 et bénéficiait d'un budget de 18 969 785 dollars et avait pour objectif de « renforcer la résilience des communautés et des ménages dans les communautés ciblées grâce à une approche durable et intégrée offrant des espaces et des conditions de vie socialement cohésifs, sains, habitables et sécurisés. ». Le rapport cite notamment les quatre activités principales du programme soit :

- « Améliorer les conditions de vie par la promotion et l'application de pratiques respectueuses de l'environnement,
- réduire l'exposition aux dangers dans les communautés ciblées grâce à l'application d'une planification urbaine tenant compte des risques,
- améliorer ou construire des bâtiments publics et des installations d'eau et d'assainissement connexes conformément aux normes applicables,
- augmenter le nombre de maisons en état et des installations d'eau et d'assainissement associées aux normes applicables ».

Le programme LAMIKA a permis la mise en place d'un grand nombre d'infrastructures, notamment des corridors qui permettent de meilleurs accès, des réseaux d'alimentation en eau et électricité ou encore la construction de 6 écoles, 525 logements et des espaces publics.

Comme le programme Katye, ce programme a aussi demandé la participation de la communauté par leur engagement actif dans la planification et la mise en œuvre des différents projets.

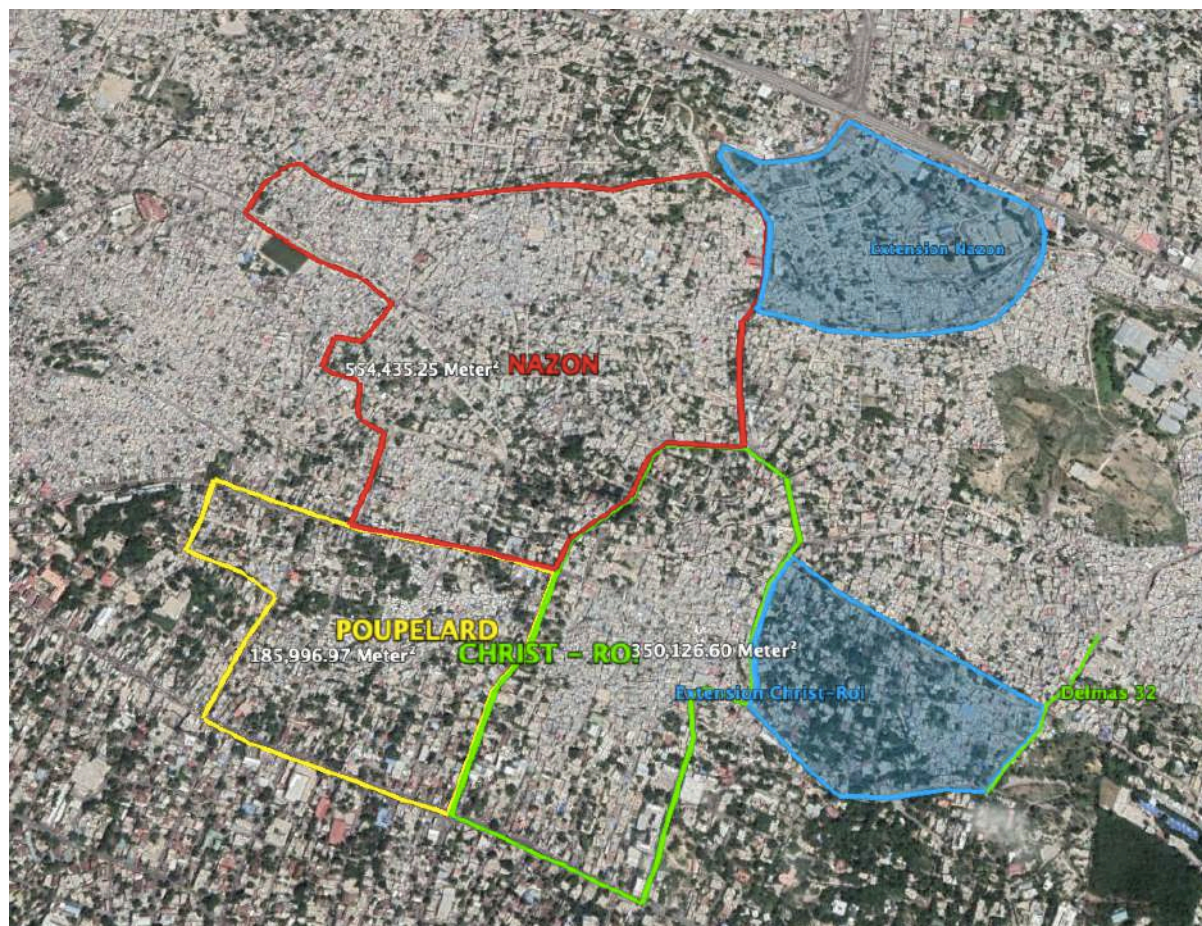
Le programme LAMIKA a ciblé ses objectifs de manière à apporter le plus de changements positifs dans la vie des habitants du quartier. Il est un exemple pour les programmes futurs mais aussi pour les haïtiens en leur redonnant un peu d'espoir face à la reconstruction.

Nous allons nous intéresser à un autre programme, le programme PREKAD, *Pwoje Rekonstriksyon Katye Defavorize* (Projet de reconstruction des quartiers défavorisés), qui lui aussi, a permis d'améliorer le milieu de vie de la population et dont nous allons analyser deux de ces projets.

Selon la fiche de présentation du programme réalisé par Global Communities, réalisée en 2014, PREKAD a été financé par le FRH⁶⁴ (Fonds de reconstruction d'Haïti) en partenariat avec la Banque Mondiale.

⁶⁴ Le FHR est un partenariat avec le Gouvernement haïtien et la Communauté internationale pour financer la reconstruction post-séisme jusqu'en 2017. Source: <https://www.haitireconstructionfund.org/fr/accueil>

Le projet est soutenu par le Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement⁶⁵ (BMPAD) suite à leur signature conjointe avec Global Communities, plus formellement appelé CHF International (Cooperative Housing Foundation), le 11 septembre 2012 sur la convention pour la mise en œuvre du projet dans les quartiers de Nazon, Poupelard et Christ-Roi.



Cartographie 19 : Délimitation des zones d'intervention et leurs extensions du programme PREKAD.
Source : Global Communities – Google Earth

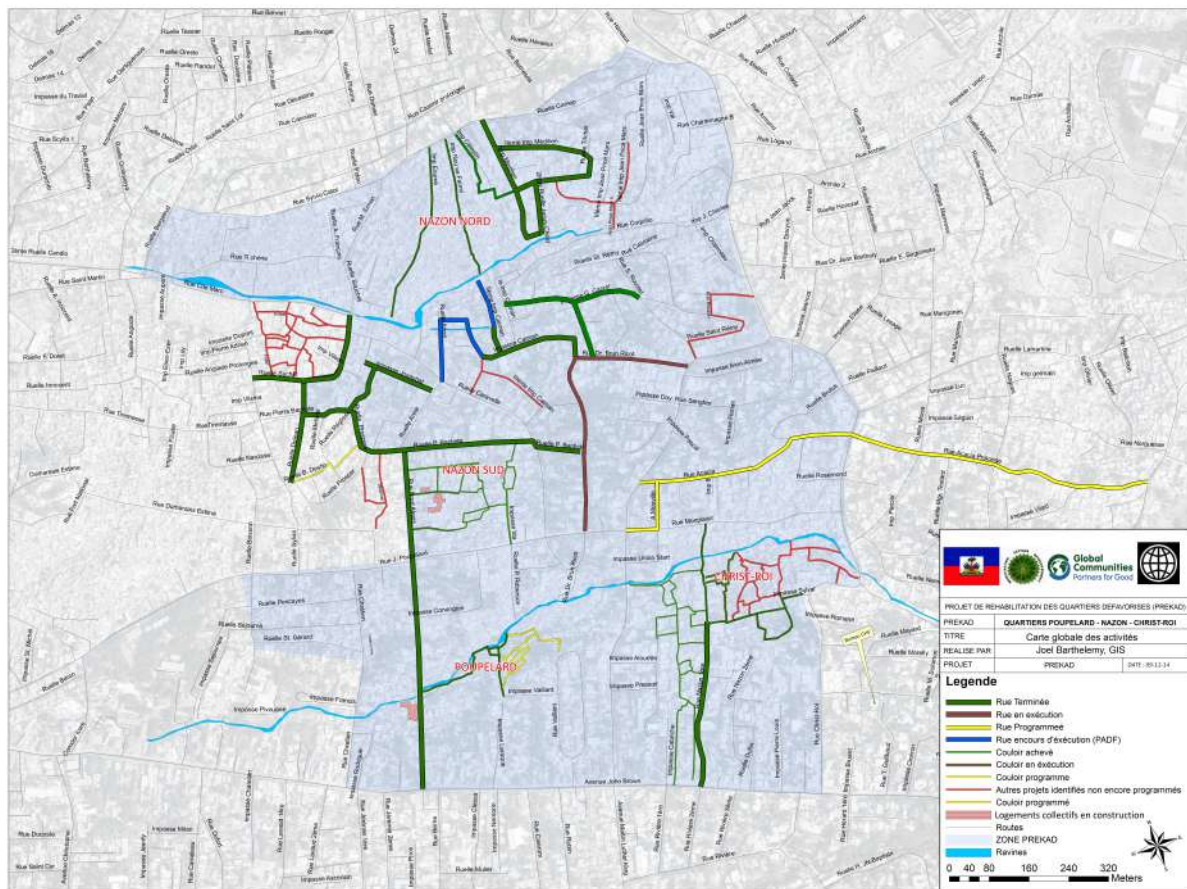
Le projet est exécuté par Global Communities en tant que maître d'ouvrage délégué avec l'aide du MTPTC, la mairie de Port-au-Prince, l'EDH (Electricité d'Haïti), la DINEPA (Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement) et l'EPPLS (Entreprise Publique de Promotion de Logements Sociaux).

⁶⁵ Le BMPAD « a pour mission de veiller à l'application des conventions, protocoles d'entente, accords de don et/ou de prêt, conclus entre le Gouvernement Haïtien et un donateur ou bailleur de fonds, dans le cadre des programmes d'aide au développement à Haïti. » Source: <http://www.bmpad.gouv.ht/conseil-d-administration1/mission.html>

Mis en place en janvier 2018, pour remplacer le Bureau de Gestion PL-480/Titre III.
Source: <http://www.bmpad.gouv.ht/conseil-d-administration1/historique.html>

Les quatre volets essentiels du projet ont été l'enlèvement des décombres, la réparation des maisons existantes, la construction de nouveaux logements collectifs et la réparation et la construction de l'infrastructure des services communautaires, que nous détaillerons plus tard pendant les analyses.

Il faut savoir que le programme PREKAD a aussi intégré la population dans le processus par l'élaboration du Centre d'Appui à la Reconstruction (CAR) pour soutenir la population des quartiers ciblés dans les initiatives de reconstruction au travers de réunions avec les autorités locales. Comme nous l'avons vu dans la participation citoyenne, le CAR permet ainsi une meilleure appropriation des projets par les habitants.

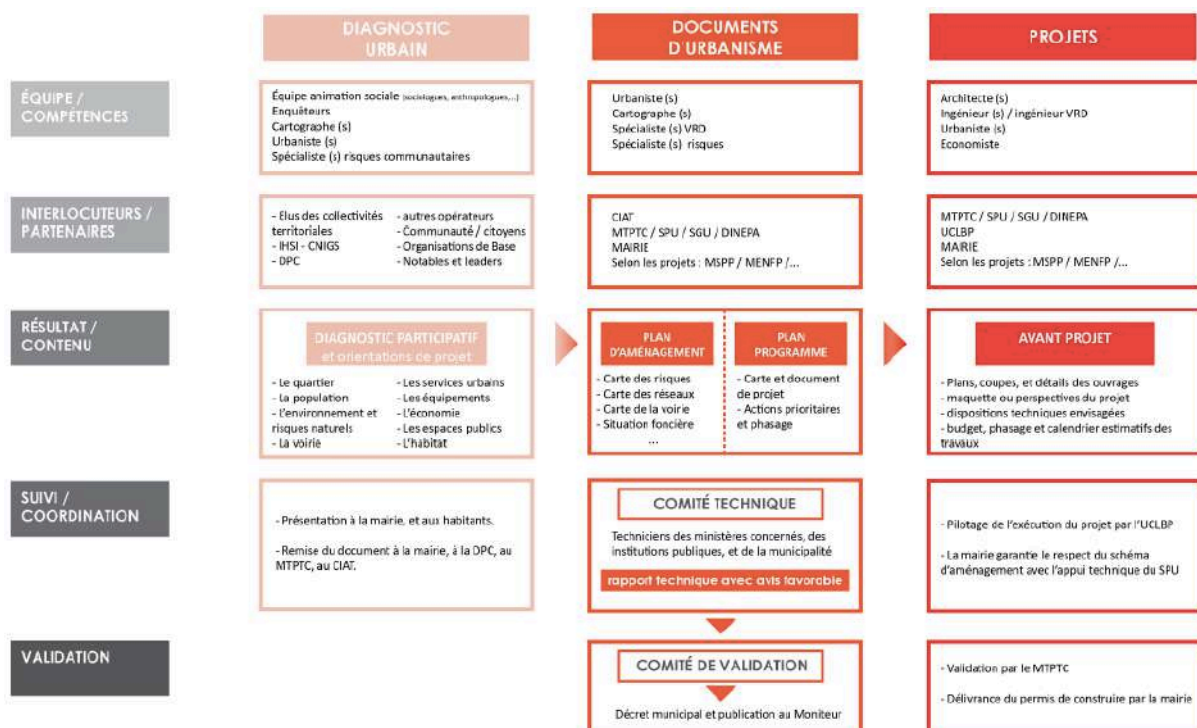


Cartographie 20 : Carte générale du PREKAD du 9 décembre 2014. Source : Global Communities

Selon le rapport technique final du PREKAD du CHF International, le projet s'est établi du 11 septembre 2012 au 30 juin 2014 avec un budget s'élevant à plus de 15 millions de dollars américains. Les résultats se sont avérés très positifs et les habitants en sont très satisfaits. Le rapport énonce ces résultats : « 1,134 maisons jaunes réhabilitées, 150 maisons consolidées, 7,300 mètres linéaires de couloirs et de voies secondaires réaménagés, 2,710 mètres de rue réhabilités (1^{ère} Ruelle Nazon, Nord Alexis et Pierre Baptiste, Acacia) ».

Les projets Katye, LAMIKA et PREKAD sont des exemples de projets de reconstruction parmi d'autres qui mettent en avant l'importance de leur réalisation et leur complexité. En effet, comme nous l'avons vu la reconstruction est une opportunité pour relever le pays sur de multiples aspects. Ainsi, pour une meilleure gestion de la reconstruction, il est essentiel de d'avoir certaines méthodes pour coordonner les différents partenaires et leurs actions.

Un document de travail a été réalisé en mai 2013 par le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT)⁶⁶ disponible sur le site du CIAT⁶⁷. Ce guide a été réalisé afin de donner les lignes directrices quant aux étapes à suivre pour la planification urbaine. Il permet ainsi d'assurer la bonne gestion et le développement des territoires à travers la généralisation de la démarche de travail et le développement d'approches communes en insistant sur la complétude et l'homogénéité des documents.



Organigramme 3 : Etapes de la planification urbaine. Source : Site internet CIAT.

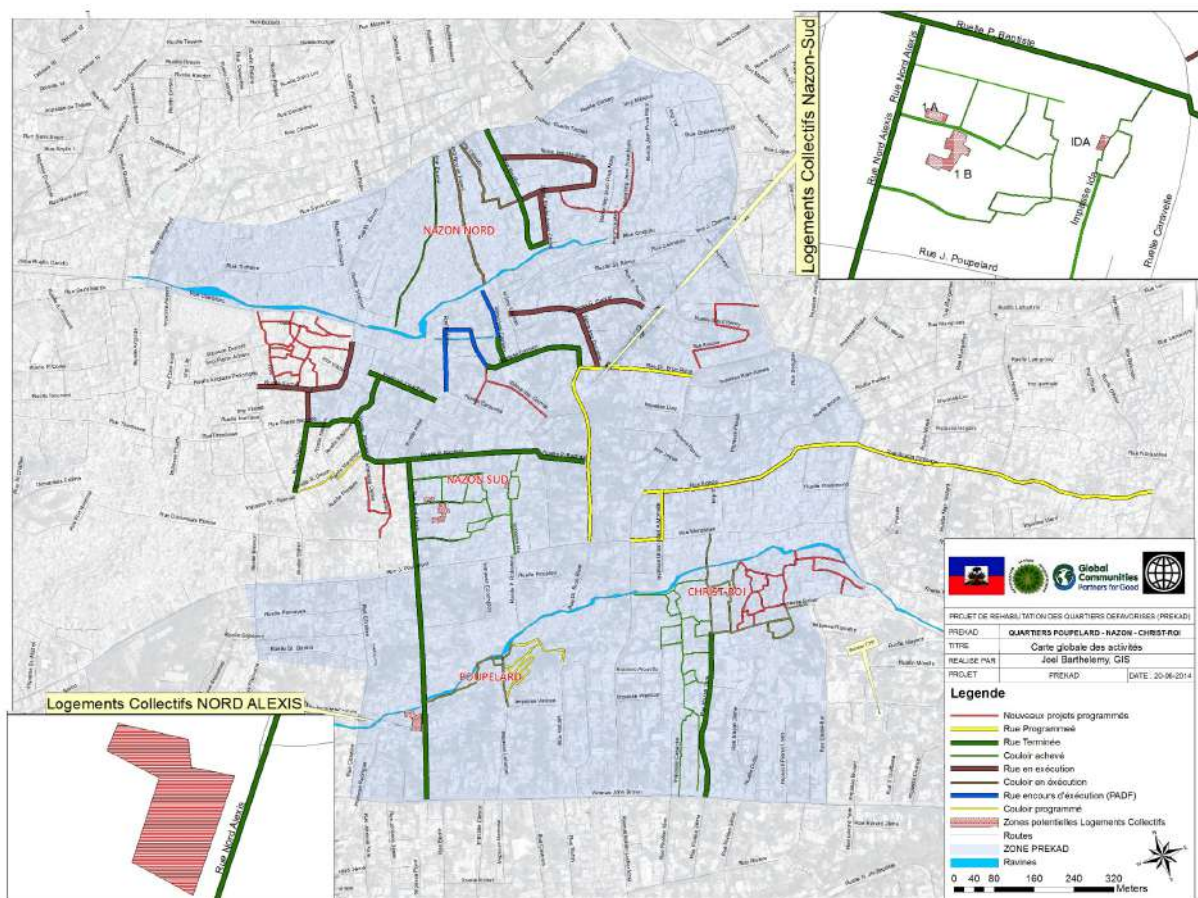
⁶⁶ « Le CIAT a pour mission de définir la politique du gouvernement en matière d'aménagement du territoire, de protection et de gestion des bassins versants, de gestion de l'eau, de l'assainissement, de l'urbanisme et de l'équipement. » Source: <http://ciat.gouv.ht/>

⁶⁷ Source: http://ciat.gouv.ht/sites/default/files/docs/rehabilitation_de_quartier_guide_du_professionnel_10-06-2013.pdf

3.2. Analyse des projets

3.2.1. Description

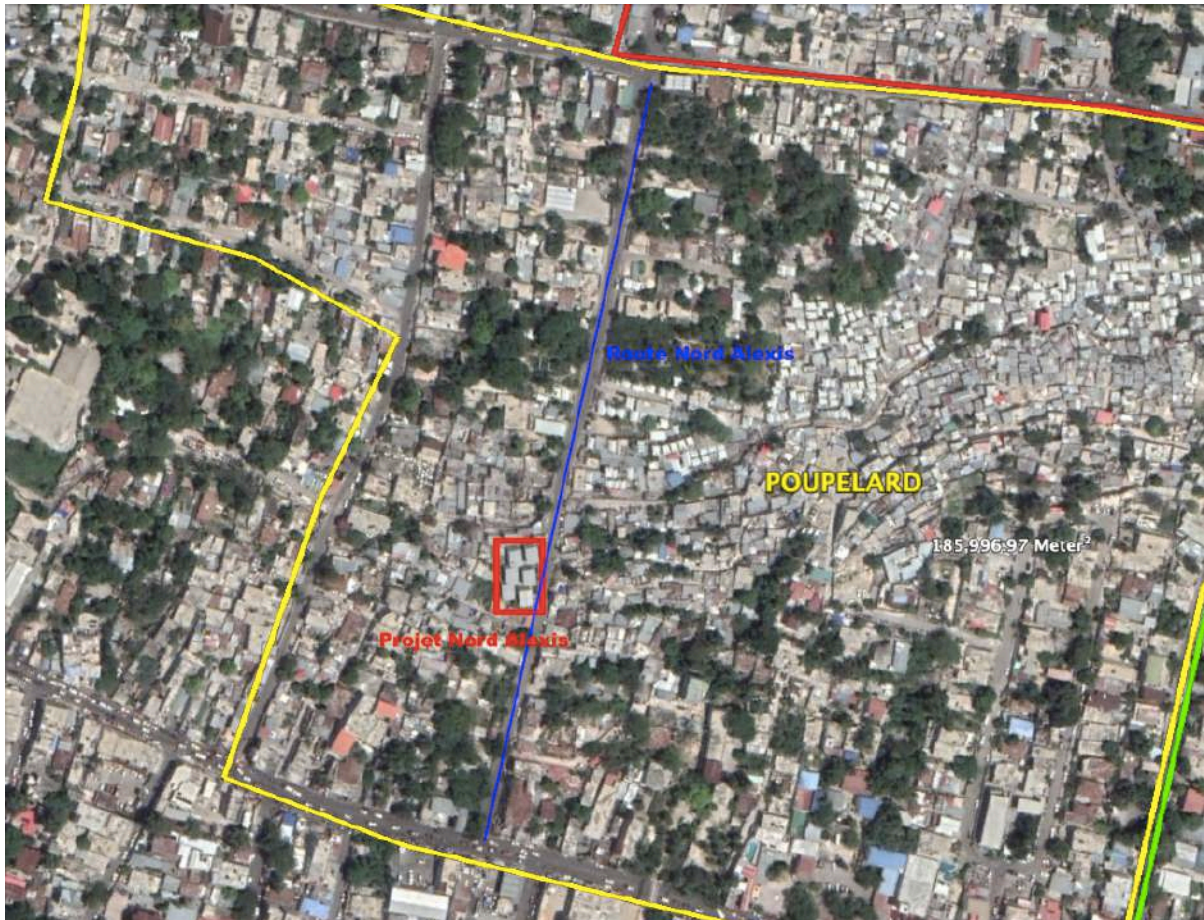
Après avoir abordé la notion de réhabilitation et l'avoir restituée dans son contexte, nous allons désormais présenter deux de ces projets. Le choix s'est porté sur deux projets intégrés au programme PREKAD, Nord Alexis et Union 1B. L'intérêt de ces deux projets est de présenter les différents types de constructions et d'aménagements réalisés dans un contexte d'urgence où la transition vers le développement est difficile. J'ai pu visiter chacun de ces projets, accompagné entre autre par Jacques Bien-Aimé, directeur de la division « relogement et réhabilitation des quartiers » et ai pu en tirer des constats et des questionnements que nous aborderons par la suite.



Cartographie 21 : Localisation des projets Nord Alexis et Union 1B. Source : PowerPoint de Global Communities, « Présentation PREKAD » du 24 juin 2014.

Projet Nord Alexis

Le projet Nord Alexis se situe, d'après les coordonnées GPS, dans la zone de Poupelard et selon le PowerPoint de Global Communities, « Présentation PREKAD » du 24 juin 2014. Le projet se compose de 8 bâtiments et longe la rue Nord Alexis qui a été reconstruite et est face à Texas, le quartier de l'autre côté de la route.



Cartographie 22 : Situation du projet Nord Alexis suivant les coordonnées : N (latitude Nord): 18° 32'30.45" ; W (longitude Ouest): 72° 19'32.49". Source: Google earth.

Texas n'a pas pu bénéficier de fonds pour la reconstruction de logement avec une assistance technique comme l'aurait voulu l'UCLBP. Ainsi les habitants ont pu tirer parti du programme PREKAD pour les accès à leurs logements par la construction d'un escalier et d'un passage bitumé, mais ce sont eux qui ont construits des shelters avec des matériaux de récupération.

Nous y retrouvons encore des tentes qui proviennent de l'aide humanitaire et des constructions en dur qui sont les maisons peu endommagées suite au séisme et qui ont pu facilement être réparées.

Dans le processus, ils avaient classé les maisons suivant leurs dégâts, jaunes, vertes ou rouges selon qu'elles étaient réparables ou touchées structurellement.



Photographie 23 et 24: Réhabilitation des voies d'accès. Photographie prise par M. Thomas le 8 août 2018 à Texas.

La parcelle en face de la rue de 969,21 mètres carré a été choisie pour construire 14 unités de logements dans 8 bâtiments. Ainsi, 13 familles ont pu être bénéficiaire du logement et une famille en est devenue locataire.



Photographie 25 : Etat de la parcelle du projet Nord Alexis après le séisme de 2010.
Source : Rapport technique final de PREKAD, écrit par le CHF International.

D'après le rapport technique final de PREKAD, écrit par le CHF International, le projet a débuté à la date du 1^{er} septembre 2014 et s'est achevé le 31 juillet 2015. La réhabilitation du quartier a coûté 17 889 493 HTG (gourdes haïtiennes) soit 168 475 euros.

Le projet Nord Alexis a su se réaliser grâce à la coopération des habitants, qui sont restés dans le quartier suite au séisme, par leur approbation à la reconstruction. L'Etat est devenu propriétaire des terrains mais les maisons construites appartiennent aux propriétaires qui ont accepté de faire construire des logements collectifs afin de réduire l'emprise au sol et de loger le plus de personnes. Un regroupement parcellaire a été réalisé ainsi qu'un plan d'aménagement du quartier.

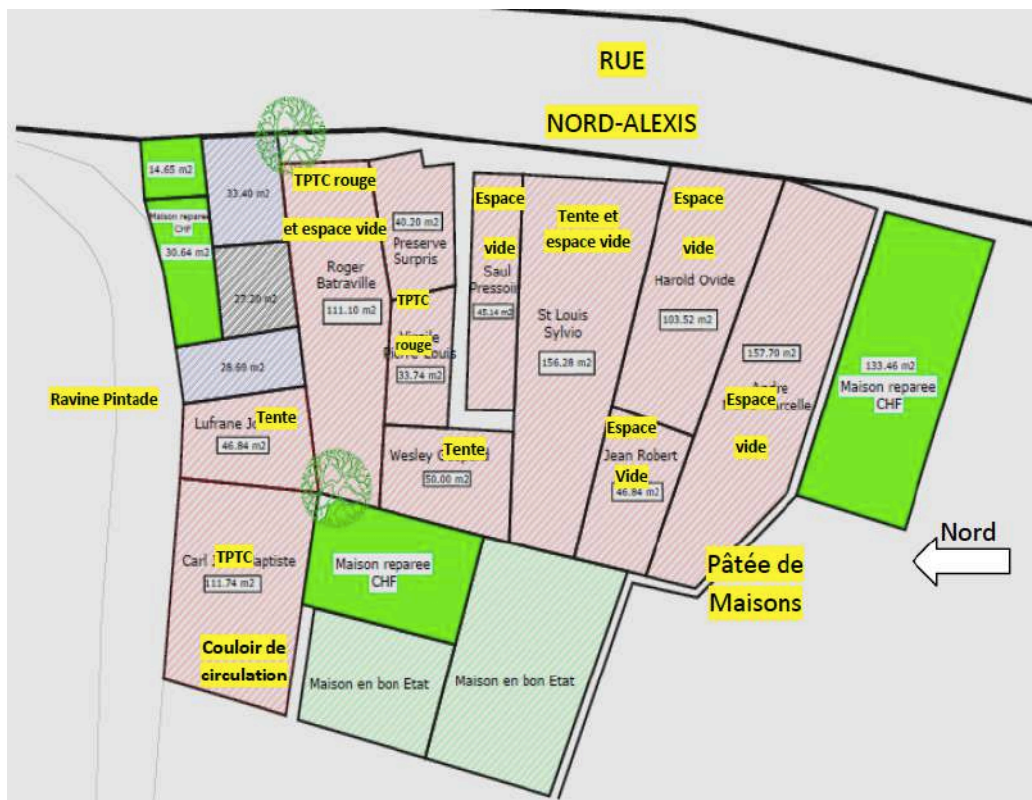


Cartographie 23 : Plan d'ensemble du projet Nord Alexis. Source : PowerPoint de Global Communities, « Présentation PREKAD » du 24 juin 2014.



Photographie 26 : Volumes du projet Nord Alexis. Source : PowerPoint de Global Communities, « Présentation PREKAD » du 24 juin 2014.

Le projet est composé de huit bâtiments où deux typologies, que nous pourrions traduire en créole par *laku*, le modèle, ont été expérimentées. Six bâtiments sont constitués de deux modules de logement et deux en sont composés d'un pour s'adapter au découpage parcellaire.



Cartographie 24 : Identification des ménages sur le site avant la mise en œuvre du projet. Source : Présentation du projet « Regroupement Nord Alexis » de février 2014, remis par la BMPAD.

La parcelle est limitée à l'Est par la route Nord Alexis, au Nord par la Ravine Pintade, à l'Ouest par un couloir de circulation et au Sud par des maisons.

La présentation du projet de février 2014, énonce les différents propriétaires du site, celui-ci comportait 13 ménages dont cinq abris provisoires, trois maisons rouges, qui ont été touchées structurellement et une maison réparée par le CHF. Nous comptons notamment une maison rouge et trois espaces vides hors du site.

Comme nous l'avons vu dans les objectifs du programme PREKAD, avant la construction de nouveaux logements, des travaux préalables sont à réaliser. Ainsi, au démarrage des travaux, l'enlèvement des décombres a été effectué, sous réserve de l'approbation des propriétaires. Lors de l'exécution des travaux, des couloirs, des trottoirs, des canaux de drainage et la gestion des déchets solides ont été aménagés ainsi que la mise en place des réseaux d'alimentation en eau et des sanitaires.

Les maisons marquées rouge sur le site ont été démolies et les maisons jaunes qui pouvaient être réparées ont été rénovées. De plus, dans le cadre du programme, des emplois temporaires ont été créés pour les habitants et acteurs locaux.

Par la suite, des études géotechniques⁶⁸ et géodésiques⁶⁹ ont été effectuées pour comprendre quelle était la structure à adopter face aux séismes.

Développement des modules *Townhouse* réalisé par le CHF International.

Le choix s'est porté sur des constructions du type *townhouse* qui ont pour caractéristique d'avoir un mur latéral en commun, pour diminuer l'emprise au sol et de se rapprocher le plus possible d'un logement individuel, mieux accepté par les haïtiens. Les huit bâtiments sont aménagés avec un rez-de-chaussée plus un étage. Un support métallique est prévu pour l'installation d'un château d'eau de 200 gallons¹ pour chaque logement et un réservoir souterrain de 2 500 gallons est prévu pour chaque logement.

Photographie 27: Installation de château d'eau au module de Nord Alexis. Photographie prise par M. Thomas le 8 août 2018.



⁶⁸ « Les études géotechniques ont pour principal objet les études de sol pour la construction d'ouvrages (pavillons, immeubles, voiries, ouvrages d'art...), et notamment la définition des fondations, mais aussi dans le cadre de diagnostics pour des ouvrages sinistrés. » Source: <http://www.geotechnique.eu/>

⁶⁹ « La géodésie est une science qui a pour but l'étude et la détermination de la taille et de la forme de la Terre, y compris son champ de gravité, dans un espace tridimensionnel variant en fonction du temps. » Source : <https://www.futura-sciences.com/planete/dossiers/terre-quest-ce-geodesie-644/>



Photographie 28 : Projet Nord Alexis. Photographie prise par M. Thomas le 8 août 2018, à Texas.

Deux modules de logement ont été réalisés dans le cadre des études de logements sociaux développées par le CHF ayant une emprise au sol de 54 mètres carré pour deux logements. Dans un souci de flexibilité, un des deux modules réalisés a été pensé pour évoluer selon les besoins de l'habitant.

Un document réalisé par le CHF International pour le développement des modules Townhouse nous présente ces différents modules et souligne l'aspect positif du R+1 en terme de structure puisque les portées ne dépassent pas 4,5 mètres, ce qui allège le coût de la construction.

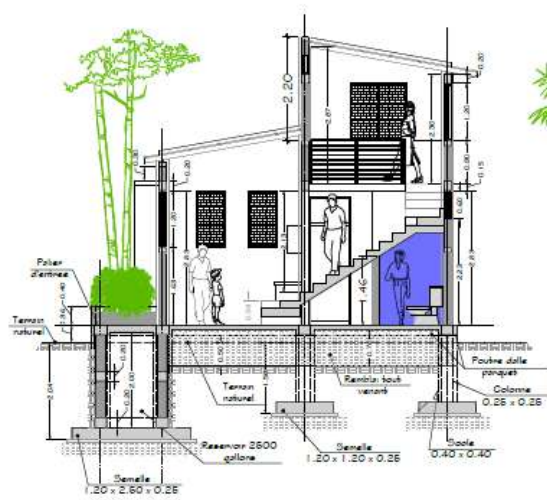
Module 1

Le module 1 présente deux logements de 27 mètres carré au sol comportant un petit porche d'entrée avec un parterre séparant les deux entrées individuelles pour aménager un coin vert. La surface intérieure du logement compte 35 mètres carré sur les deux niveaux.

Chaque logement est composé d'un rez-de-chaussée avec un séjour et une cuisine de 11,56 mètres carré, un escalier vers la mezzanine, une chambre de 11,10 mètres carré et une toilette installée sous l'escalier. A l'étage se trouve un espace de chambre en mezzanine de 9,66 mètres carré. Les toitures sont en bois et en tôles et la structure en béton armé.



Photographie 29 : Volume du module 1, sans évolutif. Source : Fiche de projet parcelle en face de Texas, réalisée par la BMPAD en juin 2013.



SECTION BB MODULE 1

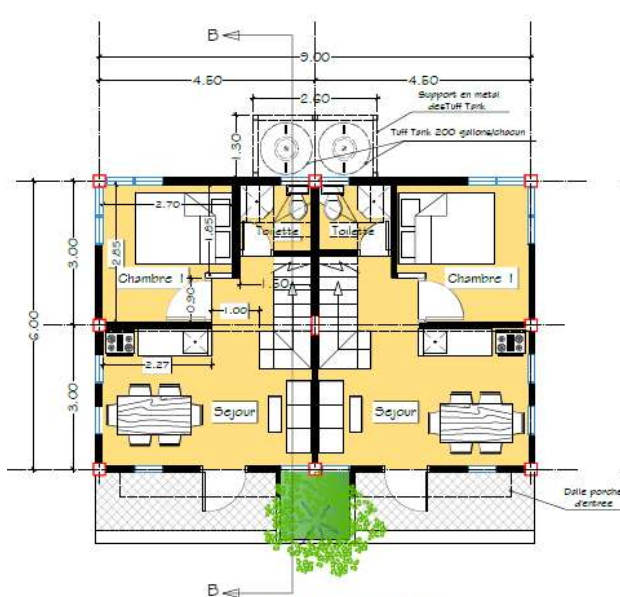
2 Appartements sans évolutif



FACADE D'ENTREE MODULE 1

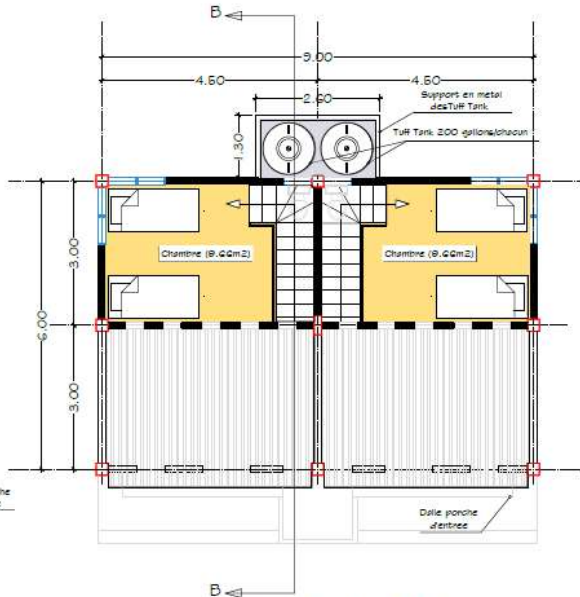
2 Appartements sans évolutif

Plan 1 : Coupe et élévation du module 1. Source : Fiche de projet parcelle en face de Texas, réalisée par la BMPAD en juin 2013.



PLAN RDC MODULE 1
AMENAGEMENT 2 APPARTEMENTS
NON EVOLUTIF

Surface habitée en axe: 27.00m² / logement



PLAN ETAGE MODULE 1
AMENAGEMENT 2 APPARTEMENTS
NON EVOLUTIF

Surface habitée en axe: 13.50m² / logement

Plan 2 : Plans du module 1. Source : Fiche de projet parcelle en face de Texas, réalisée par la BMPAD en juin 2013.

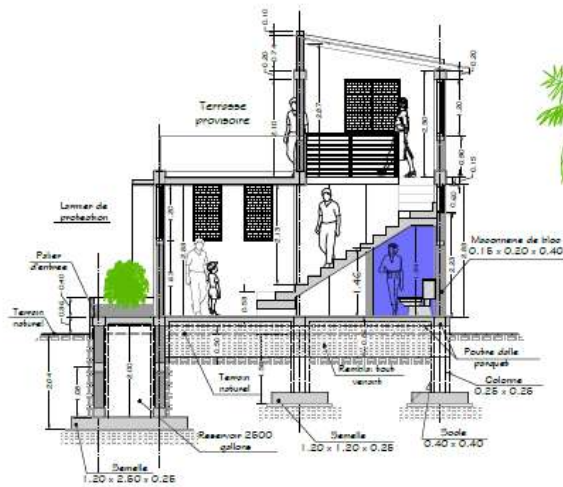
Module 2

Pour une même emprise au sol, le module 2 propose une terrasse au premier étage sur une dalle en béton armé de 13,50 mètres carré.

L'espace du rez-de-chaussée est ré-agencé. La cuisine fait 7,41 mètres carré et le séjour 11,53 mètres carré où une partie peut être aménagée pour une chambre provisoire.



Photographie 30 : Volume du module 2.
Source : Fiche de projet parcelle en face de Texas, réalisée par la BMPAD en juin 2013.



SECTION TRANSVERSALE AA

Appartement avec évolutif - 1^{ere} étape

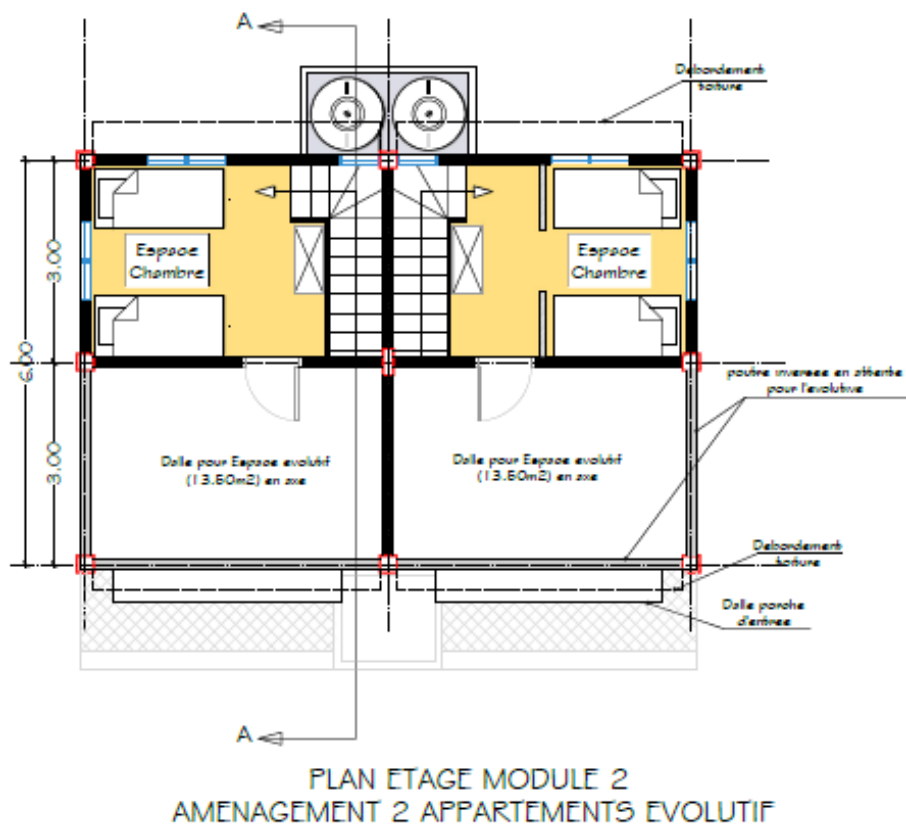
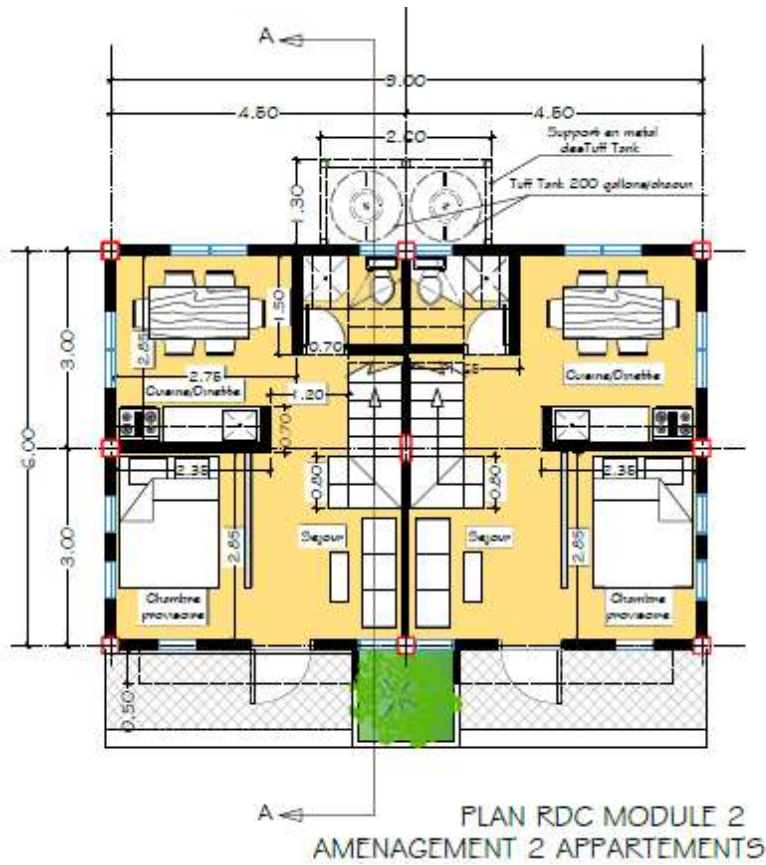


FACADE D'ENTREE MODULE 2

Appartement avec évolutif - 1^{ere} étape

Plan 3: Coupe et élévation du module 2.

Source: Fiche de projet parcelle en face de Texas, réalisée par la BMPAD en juin 2013.



Plan 4: Plans du module 2.

Source: Fiche de projet parcelle en face de Texas, réalisée par la BMPAD en juin 2013.

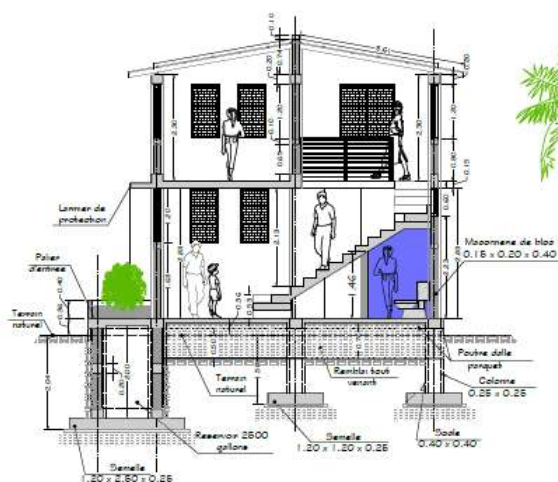
Le module 2 a la particularité d'avoir été pensé structurellement pour évoluer selon les besoins.

Ainsi, « le module 2 évolutif » offre la possibilité de construire sur la terrasse pour bénéficier de plus de surface intérieure.

Un mur suivant la hauteur de la pente de toiture entre les deux logements est déjà prévu, ainsi il ne manque plus qu'à continuer les murs extérieurs, prévoir des ouvertures et installer un toit pour être habité.



Photographie 31: Volume du module 2 évolutif.
Source: Fiche de projet parcelle en face de Texas, réalisée par la BMPAD en juin 2013.



SECTION TRANSVERSALE AA MODULE 2

Appartement évolutif - étape finale

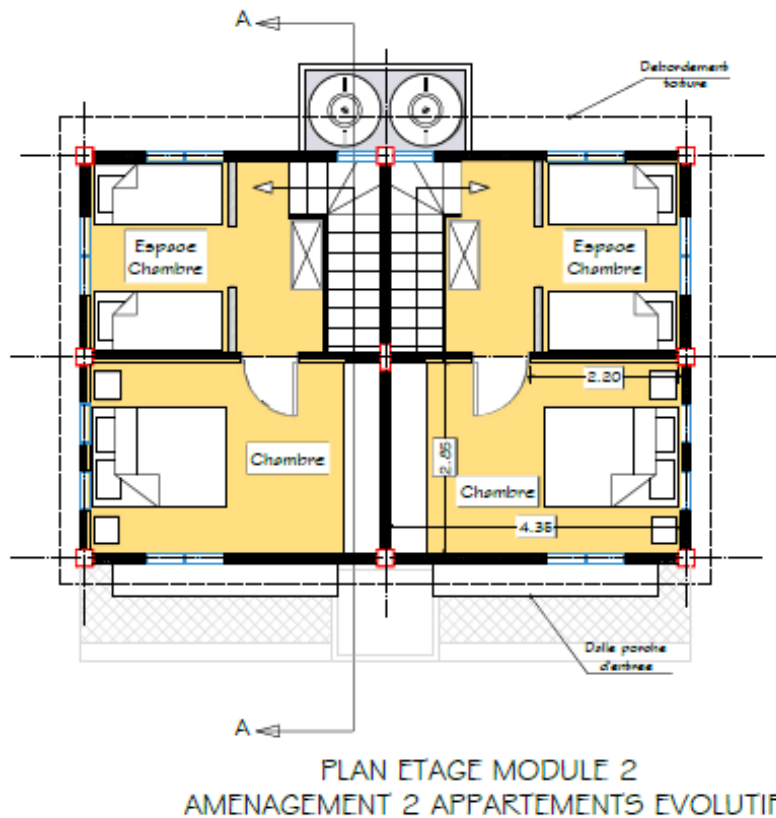
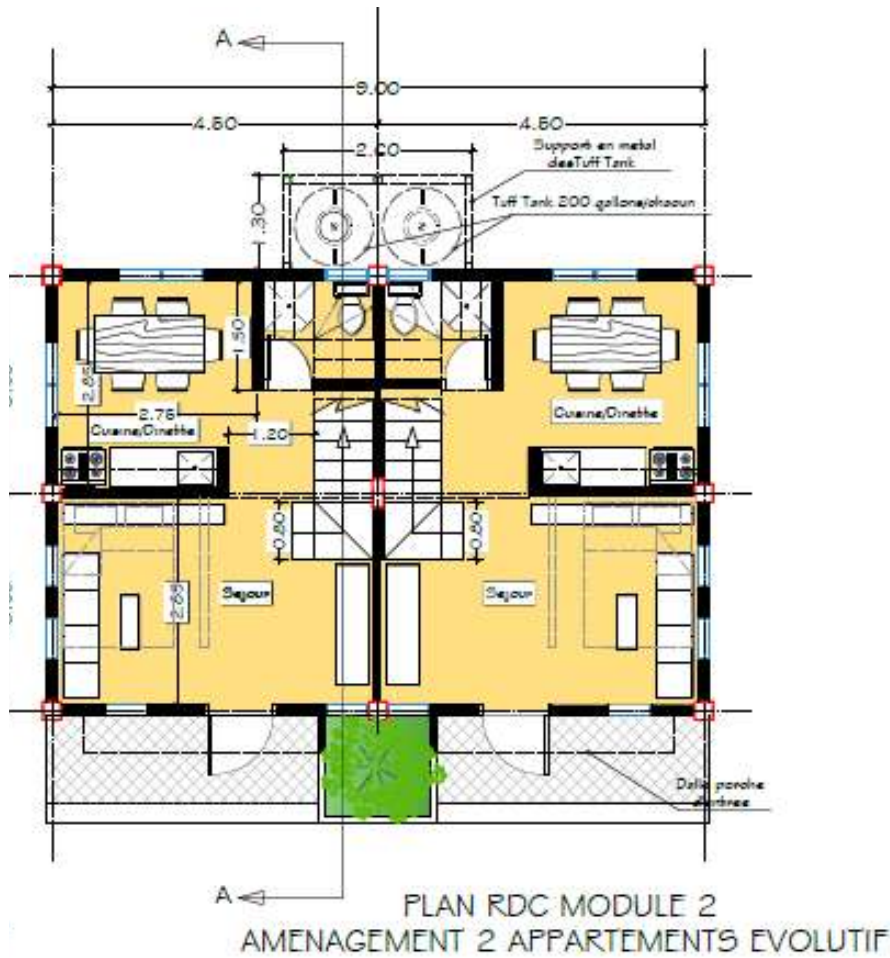


FACADE D'ENTREE MODULE 2

Appartement avec évolutif- étape finale

Plan 5 : Coupe et élévation du module 2 évolutif.

Source : Fiche de projet parcelle en face de Texas, réalisée par la BMPAD en juin 2013.



Plan 6: Plans du module 2 évolutif.

Source: Fiche de projet parcelle en face de Texas, réalisée par la BMPAD en juin 2013.

Le site se compose finalement d'un module 1, de deux modules 2 et de quatre modules 2 évolutifs dont un scindé en deux. Les bâtiments ont été placés afin de laisser place à des allées piétonnes facilitant l'accès des entrées depuis la rue Nord Alexis.

L'emprise au sol des bâtiments est de 496,86 mètres carré, soit 472,45 mètres carré restant pour les circulations, les cours et les jardins.

Les acteurs du projet viennent souvent voir comment les habitants s'approprient leurs maisons et ont constaté que généralement les propriétaires n'habitent plus ici et louent leurs logements à des gens qui en sont très satisfaits.

Projet Union 1B

Comme mentionné dans le PowerPoint de Global Communities, « Présentation PREKAD » du 24 juin 2014, le projet Union 1B se situe dans la zone de Nazon Sud, entre la rue Nord Alexis et le couloir Union 1.



Cartographie 25 : Situation du projet Union 1B suivant les coordonnées : N : 18° 32'706
W : 72° 19'444. Source: Google earth.

La parcelle où s'implante le projet est de 771,822 mètres carré. Il y est construit dix huit logements et deux espaces commerciaux dans deux bâtiments dont un étant un jumelage de deux modules de base.

D'après le rapport technique final de PREKAD, écrit par le CHF International, le projet a commencé le 1^{er} septembre 2014 et s'est terminé le 30 septembre 2015. Le coût pour la reconstruction s'élève à 20 284 160 HTG soit 189 266 euros.



Photographie 32 : Etat de la parcelle du projet Union 1B après le séisme de 2010.

Source : Rapport technique final de PREKAD, écrit par le CHF International.

Comme pour le projet Nord Alexis, une recherche a été effectuée pour choisir une typologie qui convienne au lieu et à la situation du quartier.

Les bâtiments sont aménagés en R+2 afin de loger 18 familles, dont 14 seront bénéficiaires et 4 locataires.

L'emprise au sol des deux bâtiments est de 311,06 mètres carré. Le bâtiment 1 reçoit six ménages et deux espaces de commerce en sous-sol. Le deuxième bâtiment, de deux modules, y loge 12 ménages. Les appartements sont desservis pour une cage d'escalier couverte pour chacun des bâtiments. Chaque logement a une surface vivable de 36 mètres carré et les deux espaces commerciaux prennent 18 mètres carré.

Un réservoir d'eau souterrain est prévu pour chaque bâtiment et est alimenté par les eaux de toiture. Des châteaux d'eau sont placés afin d'alimenter les logements.



Photographie 33 : Volumes du projet Union 1B.

Source : PowerPoint de Global Communities, « Présentation PREKAD » du 24 juin 2014.



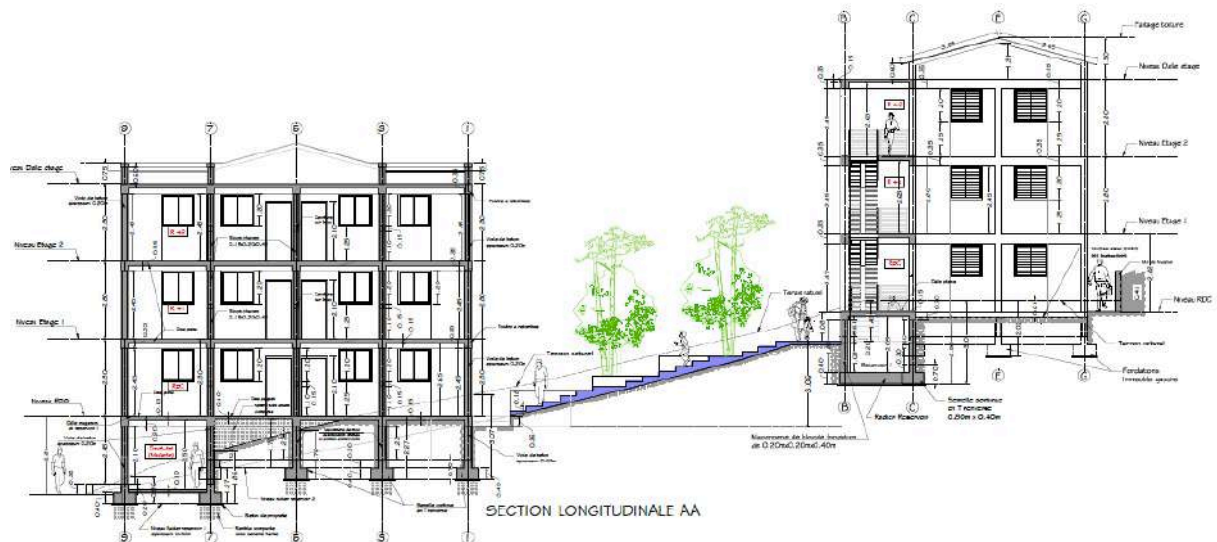
Cartographie 26 : Plan d'ensemble du projet Union 1B.

Source : Plan d'exécution Nazon Sud – Union 1B, de janvier 2014. Document remis par la BMPAD.

Des critères de sélection des habitants ont été établis :

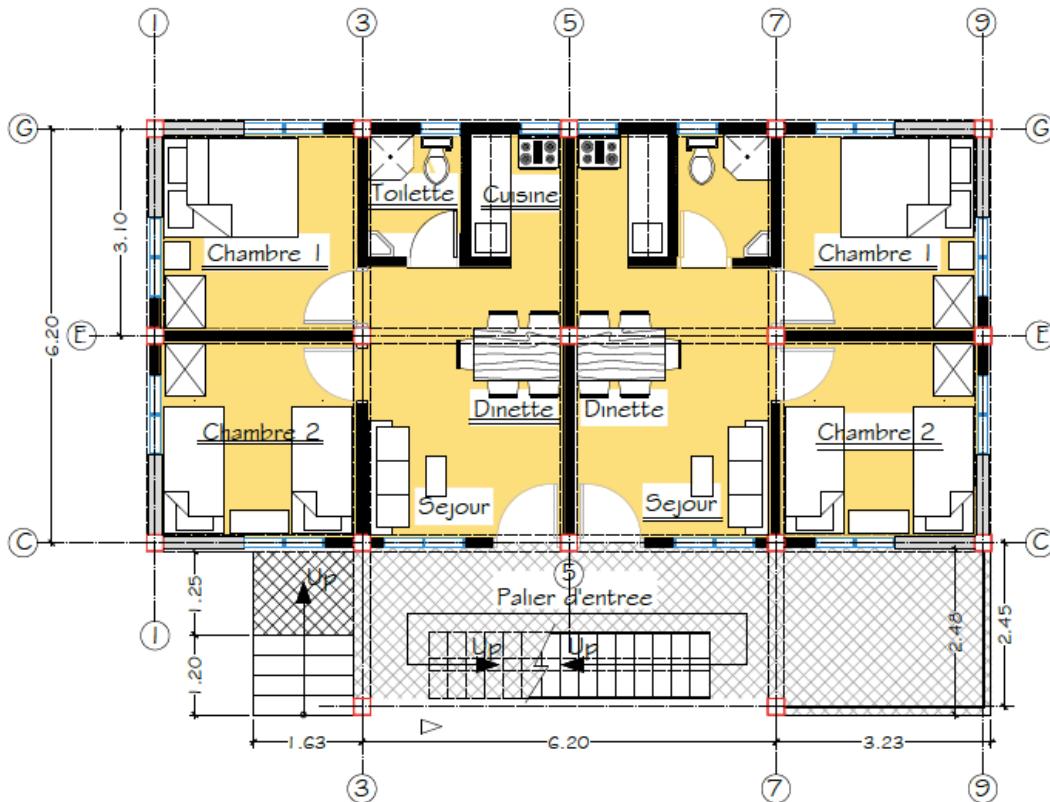
- être dans un regroupement parcellaire,
- être une famille de quatre personnes,

De plus, en raison du type de construction, les personnes âgées ne sont pas choisies si elles ne peuvent monter les escaliers pour accéder au logement.

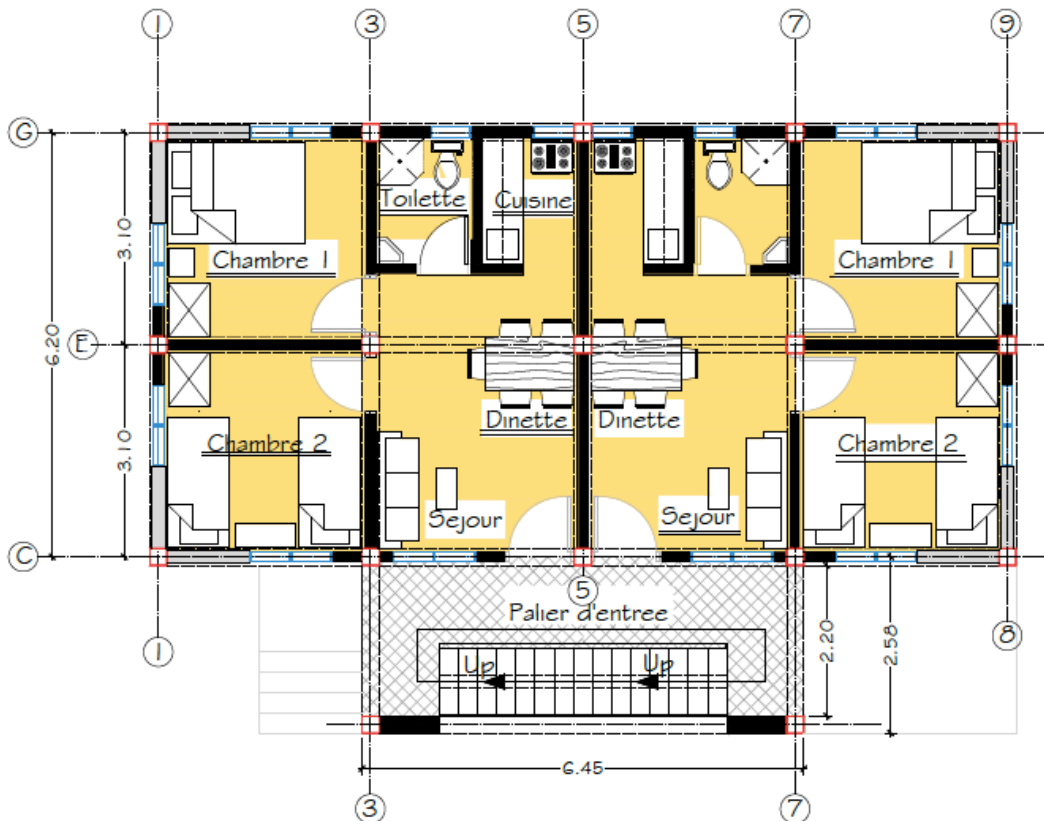


Plan 7 : Coupe du site Union 1B.

Source : Plan d'exécution Nazon Sud – Union 1B, de janvier 2014. Document remis par la BMPAD.



Plan 8: Plan du rez-de-chaussée de l'immeuble 1. Source : Plan d'exécution Nazon Sud – Union 1B, de janvier 2014. Document remis par la BMPAD.



Plan 9: Plan des étages de l'immeuble 1. Source : Plan d'exécution Nazon Sud – Union 1B, de janvier 2014. Document remis par la BMPAD.



Plan 10: Plan du rez-de-chaussée de l'immeuble 2. Source : Plan d'exécution Nazon Sud – Union 1B, de janvier 2014. Document remis par la BMPAD.

Le plan en simplex des logements est répété dans chaque module et à chaque étage, ce qui permet un gain de temps et d'argent.



Plan 11: Élévations Est et Nord de l'immeuble 1. Source : Plan d'exécution Nazon Sud – Union 1B, de janvier 2014. Document remis par la BMPAD.



Plan 12: Élévations Nord et Est de l'immeuble 2. Source : Plan d'exécution Nazon Sud – Union 1B, de janvier 2014. Document remis par la BMPAD.



Photographie 34 : Projet Union 1B – Logements collectifs et leurs accès. Photographie prise par M. Thomas le 8 août 2018.



Photographie 35 : Projet Union 1B – Espaces extérieurs collectifs. Photographie prise par M. Thomas le 8 août 2018.

Lors de la visite, j'ai pu rencontrer des habitants, qui sont très satisfaits de leurs nouveaux logements et des aménagements réalisés. L'un des habitants, qui vit le quartier depuis 1988, nous a expliqué que la plupart des habitants étaient des locataires et que les personnes qui ont fui l'espace avant sa réhabilitation le regrettent aujourd'hui.

Il existe dans le quartier des propriétaires qui ont souhaité garder leur terrain et ont construit leur propre maison. Des guides et des formations d'ouvriers du bâtiment sont disponibles dans la zone. Cependant, les maisons doivent respecter les normes du lieu.



Photographie 36 : Maison individuelle reconstruite par son propriétaire. Photographie prise par M. Thomas le 8 août 2018, vue de l'immeuble 2 du projet Union 1B.

La maison verte sur la photo est une maison qui a été construite par son propriétaire en respectant les normes afin de garder sa maison individuelle.

3.2.2. Analyse critique des projets

Nous allons, désormais, nous intéresser aux différents aspects évoqués dans la description des projets en les mettant en lien avec le contexte haïtien dans une volonté d'améliorer le milieu de vie des habitants.

Les projets Nord Alexis et Union 1B sont intégrés, tous deux, dans le programme PREKAD, décrit plus haut. Ainsi, nous retrouvons de nombreuses similarités dans la méthode de reconstruction tant dans leurs réflexions que dans leurs étapes d'exécution.

En effet, l'un des points essentiels dans leur mise en œuvre a été d'intégrer la notion de copropriété dans le processus afin d'aboutir à un regroupement parcellaire et d'y construire des logements collectifs. L'une des particularités a été, notamment, d'intégrer les habitants dans la reconstruction de leurs quartiers à travers des réunions du CAR, des travaux de déblaiement ou de construction. L'approche participative des projets a permis une meilleure compréhension des enjeux du projet par les habitants et une meilleure appropriation des espaces aujourd'hui.

Cependant, même si les projets se sont déroulés pendant la même période, la topographie du terrain et le nombre de personnes à reloger sont des facteurs à prendre en compte dans la réflexion du projet et présentent des différences. Une recherche architecturale a été effectuée pour chacun d'eux en réfléchissant aux différentes typologies qui conviendraient au mieux pour le quartier.

La reconstruction des quartiers, comme nous l'avons déjà mentionné, doit être pensée selon une vision stratégique, tenant compte du comportement de personnes et prospective, tenant compte des évolutions prévisibles. L'objectif est que les actions mises en œuvre pendant la reconstruction aboutissent à des aménagements durables en cohérence avec le milieu, que ce soit par rapport au plan d'aménagement global qui intègre les risques d'aléas naturels que par rapport aux mœurs des haïtiens.

Nous retrouvons à Nord Alexis et à Union 1B des volumes simples rectangulaires, tramés structurellement sur base d'un carré. Ces proportions n'ont pas été choisies au hasard. En effet, pour diminuer les risques d'effondrement, des normes parasismiques sont à respecter. Le séisme de 2010 a causé de nombreux morts et l'effondrement des bâtiments en est la cause principale. La pauvreté du pays ne lui a pas permis de se préparer au séisme puisque la plupart des bâtiments n'ont pas été construits selon ces normes.

D'après de nombreuses recherches et selon l'article « Des bâtiments qui résistent aux séismes »⁷⁰ de Yaroslav Pigenet, journaliste scientifique et Emmanuel Jeanvoine, expert dans les risques sismiques, publié le 1er avril 2005 sur banque des savoirs, certains principes fondamentaux pour la construction parasismique⁷¹ sont énoncés.

⁷⁰ Source: <http://www.savoirs.essonne.fr/thematiques/la-terre/geophysique/des-batiments-qui-resistent-aux-seismes/>

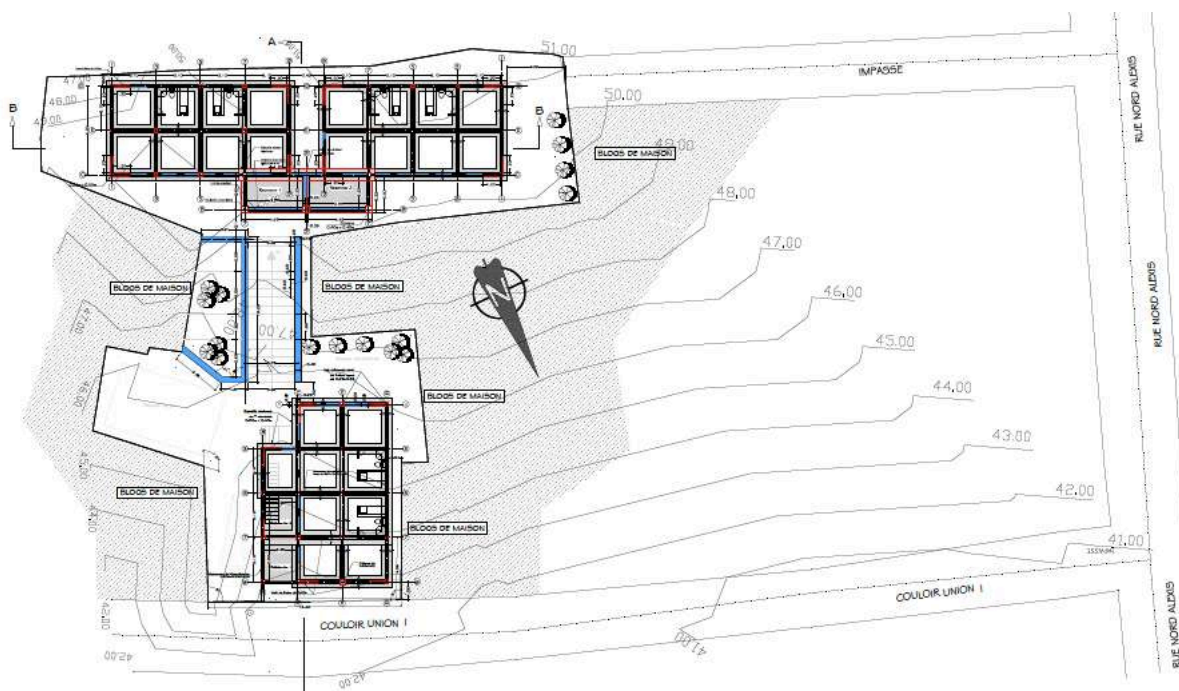
⁷¹ « Une construction parasismique répond à un certain nombre de règles pour résister aux effets des séismes. Le rôle principal d'une architecture parasismique est de prévenir l'effondrement des bâtiments qui pourraient entrer en résonance avec l'oscillation du sol. » Source : <https://www.futura-sciences.com/tech/definitions/technologie-parasismique-13459/>

Ils expliquent qu'il est essentiel de privilégier « les plans simples, symétriques et réguliers » afin de diminuer les risques de torsions et de collisions entre les éléments de la construction.

Sur une base de 35 à 36 mètres carré vivables par logement, chacun des projets a cherché une typologie de bâtiments qui permettrait de reloger le plus de personnes dans de bonnes conditions. Grâce à la construction de logements collectifs à étages, nous pouvons constater une meilleure gestion des surfaces au sol, qui permet de laisser place à des aménagements extérieurs et augmenter le nombre de logement.

Seulement, l'histoire de la construction en Haïti met en avant le développement de maisons individuelles au profit d'espaces plus privés mais pour réussir à se développer et sortir de cette situation précaire, les mentalités doivent changer et les personnes doivent être sensibilisées. La compréhension et l'approbation des propriétaires des terrains ont permis d'améliorer les conditions de vie de nombreuses familles.

La topographie des deux sites est différente : Nord Alexis se compose de modules avec un étage supplémentaire sur une parcelle plate et l'Union 1B est implanté sur un terrain en pente s'élevant à deux étages supplémentaires et un sous-sol accessible à rue.



Cartographie 27 : Plan topographie du site Union 1B. Source : Plan d'exécution Nazon Sud – Union 1B, de janvier 2014. Document remis par la BMPAD.

L'attention est alors portée à l'intégration paysagère du bâtiment. Le projet Union 1B non seulement s'intègre dans le paysage mais profite également du dénivelé pour y construire plusieurs niveaux.

Le projet Nord Alexis propose, en outre, une flexibilité dans ses logements pour permettre de s'adapter dans le temps. En proposant trois modules différents de logements, celui-ci permet de s'adapter à différentes configurations familiales et de développer une nouvelle forme d'habitation pour les haïtiens.

Cependant, il est important de ne pas oublier de tenir compte de la culture de la population. Comme nous l'avons vu l'histoire du pays est très ancrée dans les pensées des haïtiens et leur identité en est d'autant plus renforcée.

Grâce à mon séjour dans le pays, j'ai su voir l'importance et l'impact qu'ont nos habitudes, forgées par notre culture et notre histoire collective ou personnelle, sur notre milieu de vie. A l'époque actuelle, l'homme cherche toujours à faire évoluer les choses sans cesse, seulement parfois certaines choses méritent d'être sauvegardées.

Après diverses rencontres et de nombreuses discussions avec des haïtiens, j'ai su comprendre l'importance pour eux de reconstruire de manière durable et en préservant les richesses du pays. Pour eux, ce serait un malheur de voir un jour construire des tours de logement venant détruire le paysage de l'île. En effet, cela aurait un impact sur le paysage mais aussi sur le cadre de vie des haïtiens. Les projets de réhabilitation ont prouvé l'importance de la participation citoyenne dans les échanges avec les acteurs dans le processus du projet. Le fait de rendre acteur l'habitant lui permet de mieux s'approprier son nouveau lieu de vie en ayant donné son avis sur les décisions quant au logement.

Nous retrouvons dans le projet Union 1B, des galeries couvertes, aussi appelées corridors, pour desservir les logements à chaque étage. D'ailleurs, dans l'architecture haïtienne, de nombreux corridors ont été réalisés à toute époque pour se protéger du soleil.



Photographie 37: La commerçante rue des Fronts-Forts dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Source: Conférence de Leslie Voltaire « L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée », le 25 juillet 2018 à Pétiön-Ville.



Photographie 38: La Banque Nationale d'Haïti à Port-au-Prince à la fin du XIXème siècle. Source: Conférence de Leslie Voltaire « L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée », le 25 juillet 2018 à Pétiön-Ville.

Le corridor est ainsi un élément essentiel de l'architecture haïtienne qui doit perdurer dans les futures constructions. Nous pouvons citer l'exemple d'un projet de logements à Delmas 32, à l'initiative du programme PREKAD.



Photographie 39 : Complexe de logements à Delmas 32.
Photographie prise par M. Thomas le 8 août 2018.

Comme représenté sur la photo, les espaces de corridor peuvent être utilisés comme des terrasses. Celles-ci sont importantes pour se protéger mais sont aussi un symbole dans la manière d'habiter en Haïti.

La terrasse est la zone de transition entre l'intérieur et l'extérieur de la maison. Elle se situe devant l'entrée du logement et est couverte. La zone de terrasse annonce la progression dans la maison vers le séjour puis vers les chambres disposées à l'opposé de la façade principale. Elle permet, notamment, d'assumer un rôle dans la sécurité du quartier puisque disposée à l'ombre, les personnes y sont la plupart de leur temps, pour travailler, y installer des commerces, sécher le linge et d'autres activités. Ainsi, elle permet une surveillance et un autocontrôle par les habitants dans le quartier.

Les constructions des projets se sont réalisées selon les normes parasismiques et sont en béton armé et en maçonnerie. Les constructions en béton ont pris le dessus sur les constructions haïtiennes en bois. Plusieurs raisons l'expliquent, notamment le fait que le bois soit devenu très cher et moins disponible suite à l'épuisement des ressources pour l'exportation. De plus, le bois n'est plus considéré comme un matériau solide dans les pensées des haïtiens suite à des grands incendies ou des destructions causés par des termites.



Photographie 40 : Reconstruction par la FOKAL⁷² de la maison Chenet à l'« identique » en structure bois après sa destruction par les termites. Photographie prise par M. Thomas le 12 juillet 2018 lors d'une visite de la maison avec Madame Farah Hyppolite.

Cette maison traditionnelle haïtienne correspond au style architectural « gingerbread » né à la fin du 19^{ème} siècle en Haïti. Selon un article⁷³ publié sur le site internet Douce Cahute du 19 août 2016, les maisons « gingerbread » d'Haïti proviennent de la culture architecturale de France et de la compréhension du climat et des conditions de vie haïtiennes.

Il est important de se rendre compte des bénéfices qu'apporte une construction en bois. Même si les villes ne sont plus que de béton, nous retrouvons dans les provinces des constructions en bois et l'habitat vernaculaire est exploité. Des maisons sont en structure bois avec un remplissage paille terre et une finition avec de la chaux. Malheureusement, cette pratique peine à se développer. Dans les esprits des haïtiens le matériau synonyme de modernité est le béton et les tiges de fer.

⁷² FOKAL est la fondation du savoir et de la liberté, *Fondasyon Konesans ak Libète*, en créole. La fondation cherche à « Promouvoir les structures nécessaires à l'établissement d'une société démocratique, juste et solidaire, basée sur l'autonomie et la responsabilité individuelles et collectives » selon le site internet de la FOKAL. Source : <https://www.fokal.org/index.php/archives/18-mission>

⁷³ Source : <https://maison-monde.com/maisons-gingerbread-haiti/>

A l'initiative du projet 16/6, le quartier de Morne Hercule a été totalement reconstruit. Le tremblement de terre de 2010 a détruit tout le quartier, plus aucune des maisons n'étaient debout. Il y a dans ce projet de reconstruction une nouvelle approche d'intégration de matériaux locaux avec le bambou pour sécuriser le logement devant les ouvertures mais la direction du projet a eu des difficultés à faire accepter ce matériau pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus (solidité et modernité).



Photographie 41 : Barreaudage en bambou sur les maisons de Morne Hercule.
Photographie prise par M. Thomas le 8 août 2018.

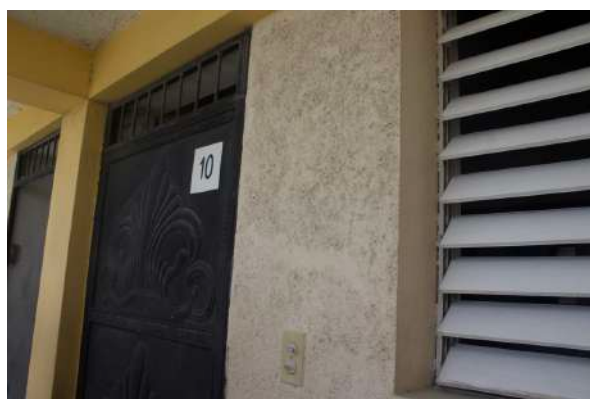


Photographie 42 : Barreaudage et garde-corps en bambou à Morne Hercule.
Photographie prise par M. Thomas le 8 août 2018.

Le projet à Morne Hercule a permis de sensibiliser la population sur la solidité des matériaux écologiques. Mais les projets Nord Alexis et Union 1B ont trouvé une solution de persienne de plusieurs vantaux réglables qui permettent de mieux ventiler les habitations selon les besoins.



Photographie 43 : Nord Alexis. Photographie prise par M. Thomas le 8 août 2018.



Photographie 44 : Union 1B. Photographie prise par M. Thomas le 8 août 2018.

Nous n'allons pas rentrer plus précisément dans la manière de construire en Haïti, mais cela mériterait de s'y attarder plus dans le détail pour trouver des solutions durables et écologiques en matière de construction. Nous soulignerons simplement que différentes constructions peuvent être reconnues comme parasismiques même avec du bois, mais l'impact des séismes dépend bien plus que du matériau uniquement. Il convient aussi de tenir compte de la composition du sol, la profondeur à laquelle les fondations ont été érigées ou encore la régularité de la structure.

Les constructions bois ou béton peuvent résister à un séisme mais il est impératif de respecter une mise en œuvre correcte et d'utiliser du béton ou bois de bonne qualité.

L'article « Les maisons en bois résistent très bien aux secousses sismiques »⁷⁴, publié le 25 août 2011 sur vertissimo, énonce certains avantages à choisir le bois dans les constructions en zones sismiques tels que sa souplesse qui permet au bâtiment de ne pas se rompre, sa forte résistance ou encore sa légèreté qui limite la libération d'énergie provoquée par les mouvements du sol. Ainsi, même si les constructions peuvent être fortement endommagées celles-ci diminueront considérablement le nombre de morts causés par les effondrements.

Nous avons parlé à multiples reprises des bénéfices de l'implication des habitants dans le processus de reconstruction mais celle-ci est à continuer dans la gestion future du quartier. La solidarité et l'entraide de la population ne peuvent avoir que des avantages dans le développement durable du quartier. Des espaces communs sont donc essentiels pour la vie communautaire. Le projet Union 1B a su réhabiliter un espace de circulation commun et une cour commune. Le projet Nord Alexis présente de nombreux atouts mais celui-ci ne bénéficie d'aucun espace commun, leurs cours et jardins ont été construits et accordés de manière privative.

Le projet Delmas 32, situé dans le quartier « Manhattan », à l'initiative de PREKAD, a permis l'aménagement d'un terrain de basketball avec des gradins et un amphithéâtre extérieur pour les habitants et est géré, aujourd'hui, par le comité de quartier en coordination avec la mairie.



Photographie 45 :
Amphithéâtre à
« Manhattan », à l'initiative
du programme PREKAD.
Photographie prise par M.
Thomas le 8 août 2018.

⁷⁴ Source : <http://www.vertissimo.com/blog/maisons-bois-resistance-seismes-tremblements-de-terre-2945>



Photographie 46 : Terrain de basketball à « Manhattan », à l'initiative du programme PREKAD. Photographie prise par M. Thomas le 8 août 2018.

Les tremblements de terre causent de nombreux blessés, ainsi il serait important de prévoir des logements accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). De plus, il serait intéressant de diversifier les logements pour proposer des quartiers mixtes avec des jeunes couples, des familles avec des enfants mais aussi des personnes plus âgées afin de renforcer une cohésion sociale entre les habitants et favoriser l'entraide.

Le projet Nord Alexis a permis cette flexibilité dans le logement mais le projet Union 1B a imposé des familles de quatre personnes par logement suivant l'aménagement réalisé. Mais aucun des deux projets n'a prêté attention aux normes PMR.

Sandra Sanon, topographe, urbaniste et architecte haïtienne, a travaillé sur une étude « Résilience dans le projet de logement en Haïti »⁷⁵ pour la ville Jérémie en Haïti. Son travail a permis de mettre en lumière différents aspects qui pourraient améliorer les conditions de vie des haïtiens, tels que la mise en place de rampe pour accéder aux étages d'un immeuble, l'intégration du projet par rapport à la déclivité du terrain ou encore des questions d'économie d'énergie en plaçant des panneaux solaires.

⁷⁵ Source : <http://portal.arq.ufsc.br/tcc/tcc/2017-2/114/622.pdf>
http://portal.arq.ufsc.br/tcc/index_smartphone.php



Photographie 47 : Projet d'immeubles de logement à Jérémie réalisé par Sandra Sanon.
 Source : Site internet de l'Université fédérale de Santa Catarina (UFSC) au Brésil, "Resiliência em projeto habitacional no Haïti", réalisé par Sandra Sanon et publié en mars 2018.



Photographie 48 : Aménagement de coursives intérieures. Source : Site internet de l'Université fédérale de Santa Catarina (UFSC) au Brésil, "Resiliência em projeto habitacional no Haïti", réalisé par Sandra Sanon et publié en mars 2018.



Photographie 49 : Intégration de commerces au rez-de-chaussée à rue. Source : Site internet de l'Université fédérale de Santa Catarina (UFSC) au Brésil, "Resiliência em projeto habitacional no Haïti", réalisé par Sandra Sanon et publié en mars 2018.



Photographie 50 : Aménagement d'espace public extérieur en relation avec la topographie du site. Source : Site internet de l'Université fédérale de Santa Catarina (UFSC) au Brésil, "Resiliência em projeto habitacional no Haïti", réalisé par Sandra Sanon et publié en mars 2018.



Photographie 51: Accessibilité des logements par des coursives en pentes douces et utilisation du toit pour des activités de permaculture. Source : Site internet de l'Université fédérale de Santa Catarina (UFSC) au Brésil, "Resiliência em projeto habitacional no Haïti", réalisé par Sandra Sanon et publié en mars 2018.

Nous remarquons que les défis que soulève Haïti aujourd'hui sont les mêmes que les nôtres. Même si nos cultures sont très différentes, certaines de nos préoccupations ne le sont pas. Le droit de vivre dans des conditions raisonnables sont les mêmes pour chacun et les problèmes de l'urbanisation et parfois du développement sont à résoudre à travers les réflexions urbanistiques dans chacun des pays.

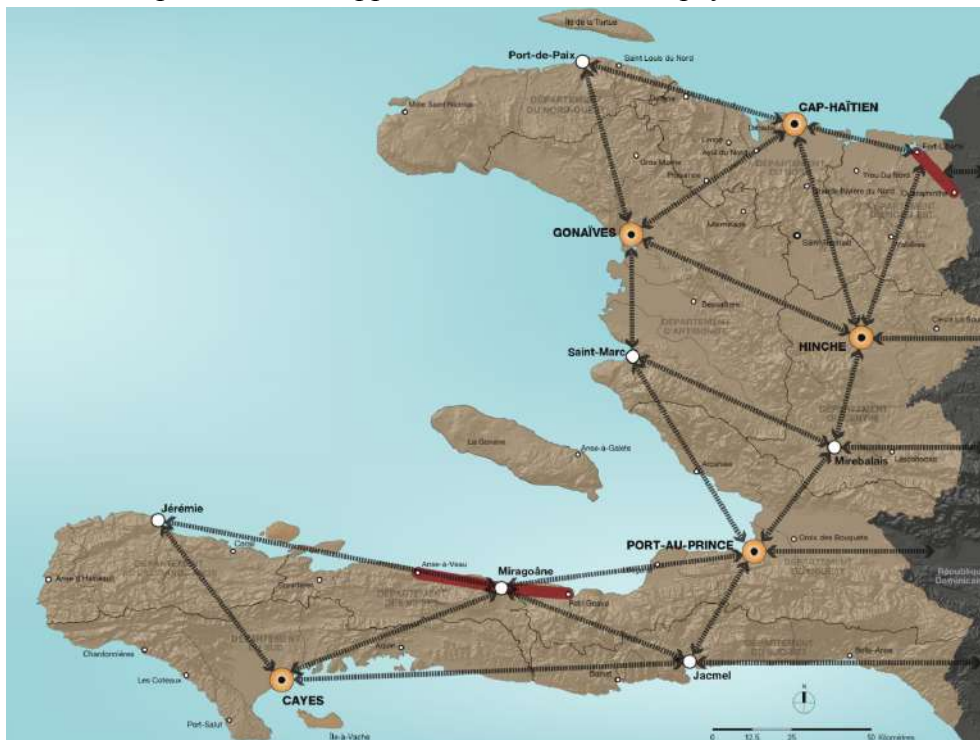
Il est important de s'intéresser au développement des différents pays qui nous entourent parce que chacun expérimente des manières de vivre différentes qui méritent d'être étudiées. Haïti, afin de se développer et devenir un pays émergent, ne doit pas répéter les mêmes erreurs commises dans d'autres pays.

3.3. Propositions de critères minimaux qu'un quartier en reconstruction doit rencontrer.

Avant d'énoncer les critères essentiels de la reconstruction, il est important de remettre le processus de reconstruction dans son contexte et de débiter par une réflexion globale. Contrairement à l' "acupuncture urbaine" que nous retrouvons dans de nombreux projets, il est nécessaire de concevoir un plan d'aménagement des villes et d'établir des normes en matière de construction pour partir avec des bases solides. Nous avons vu, suite à l'analyse des projets Nord Alexis et Union 1B, que de nombreux critères ont été pris en compte dans la reconstruction. Seulement, il faudrait dans un premier temps déterminer quels sont les quartiers à reconstruire et répertorier les éventuels lieux.

En effet, un plan global permettrait d'identifier les zones constructibles ou non mais aussi d'identifier l'emplacement des hôpitaux, des écoles, des prisons ou encore des zones de marché qui permettraient de déplacer les commerces informels des trottoirs des villes. Pour une reconstruction à long terme, les logements doivent se situer à proximité des différents services de base. Ces zones sont à identifier sur base d'une réflexion à petite échelle, c'est à dire à l'échelle du pays.

Lors de la présentation de Leslie Voltaire « L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée »⁷⁶, certains sujets ont été évoqués pour le bon développement du pays telle que la multiplication des pôles de développement à travers tout le pays.



Cartographie 28 : Développement des pôles et sous-pôles de développement. Source : Conférence de Leslie Voltaire "L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée", le 25 juillet 2018 à PétiON-ville à l'initiative de la Société d'Aménagement et de Développement (SODADE).

⁷⁶ Conférence de Leslie Voltaire "L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée", le 25 juillet 2018 à PétiON-ville à l'initiative de la Société d'Aménagement et de Développement (SODADE).

La présentation a notamment souligné l'importance de cartographier le devenir de différents axes de développement tels que le tourisme, la reforestation, l'agriculture ou encore le maillage routier.

Seulement, cela ne sera possible qu'avec le soutien de l'Etat à travers ses décisions et notamment par son engagement dans l'assistance et le contrôle continu du processus de reconstruction.

Il est important également de souligner la nécessité de sensibiliser la population sur les dispositifs, les précautions, les stratégies en cas de situation d'urgence et cela devrait se traduire par la mise en place d'un plan global de prévention et d'intervention. Les actions suivantes et informations devraient être clairement définies et diffusées auprès des habitants :

- Plans répertoriant les lieux de rassemblement, comme les écoles, gymnases, églises, salles communes, etc...
- Comportements à adopter pour éviter des mouvements de foule et de panique,
- Organisation d'exercices de secours, de mise à l'abri, dispositifs de veille sécuritaire,
- Organisation logistique des premiers secours et lieux,
- Accès à des réserves alimentaires et sanitaires de base et d'eau potable.

Plus globalement, il est indispensable de réfléchir à la sécurité des équipements stratégiques tels que l'ensemble des réseaux de communication, les axes routiers, les aéroports, les ports, les sources d'énergie et sécuriser les hôpitaux et leurs accès.

Selon moi, il est difficile d'aller plus loin, aujourd'hui, dans la réflexion globale du développement du pays, vu la complexité de son fonctionnement menant à son appauvrissement. La corruption des autorités, les problèmes du statut foncier des terres ou encore la forte densité de population compliquent d'autant plus le redressement du pays.

Cependant, nous pouvons tout de même émettre des propositions quant aux critères nécessaires à la reconstruction. Ces propositions sont données à titre informatif et ne prétendent pas relater toutes les actions à prendre en compte dans la reconstruction. De plus, les projets de reconstructions doivent être validés par les autorités gouvernementales.

La reconstruction de nombreux bidonvilles et des quartiers sinistrés doit être perçue comme une opportunité de créer une cohésion durable entre l'habitant, son habitat et son milieu de vie et ainsi améliorer la résilience du pays.

La reconstruction d'un quartier sinistré doit avant tout débiter par la compréhension du site. Les intervenants au processus de reconstruction doivent prendre connaissance de la nature du sol et mesurer sa vulnérabilité face aux risques. Si le terrain est en zone constructible, les étapes du projet peuvent continuer. L'intégration des habitants doit se faire dès le départ afin de les sensibiliser aux enjeux du projet et pour mieux comprendre les besoins des habitants, à travers leurs habitudes, leurs modes vie dans leur quartier d'origine.

L'approche participative a prouvé son importance à travers l'adaptation des projets aux besoins des habitants et ainsi leur bonne appropriation des lieux. Elle a, ainsi, permis d'optimiser et préciser les stratégies d'action au développement grâce à leur connaissance de la culture haïtienne et des objectifs prioritaires.

Après avoir étudié le sol, il faut répertorier l'occupation du site. Ainsi, il est nécessaire d'identifier le nombre de personnes vivant toujours sur le site, le nombre et le type d'abris construits (shelters, maisons, tentes). Chaque construction en dur sera, ensuite, contrôlée pour déterminer celles à reconstruire ou démolir. Il faudra notamment débayer les décombres qui envahissent le site et la population sera alors sollicitée, ce qui permettra de créer des emplois temporaires.

L'établissement d'un plan reprenant les différentes parcelles du site et l'identification des propriétaires sont nécessaires. Ceci permettra de faire un remembrement parcellaire permettant l'élargissement des rues, qui les rendront plus sécuritaires, et déterminer la densification de logements de manière verticale pour diminuer l'emprise au sol du bâti. L'établissement des logements devra s'intégrer paysagèrement selon la topographie du terrain. La pertinence de densifier le bâti avec plusieurs étages pose des questions en matière d'accessibilité, comme nous l'avons vu. Des précautions devront être prises quant aux normes PMR à travers la réalisation de rampes et de circulations en pente.

Les logements collectifs devront satisfaire un maximum de configuration familiale pour favoriser la mixité sociale et prioriser des réflexions quant à la flexibilité de ceux-ci pour perdurer dans le temps.

Quant à leur construction, il serait préférable de privilégier les corps de métier locaux connaissant la mise en œuvre des ressources locales tel que le bois.

Les routes devront être réhabilitées et des couloirs d'accès devront être aménagés afin de relier le quartier aux différentes zones dynamiques. D'après la présentation du schéma d'aménagement de Christ-Roi, de août 2013, la Fondation Architectes de l'Urgence (FAU) insiste sur la mise en valeur de ces zones pour favoriser l'extension des activités économiques et permettre à la ceinture économique de créer un effet d'entraînement sur l'ensemble du quartier en terme de visibilité et d'image. Les logements pourraient ainsi réserver des espaces de commerce au rez-de-chaussée afin de favoriser le développement économique du quartier.

La réhabilitation du quartier comprend aussi une étude quant à l'accessibilité du site aux services de base, tels que l'eau et l'électricité, publique et domestique, et aux infrastructures publiques telles que les écoles et les hôpitaux.

Les accès réhabilités devront prendre en compte des voies d'urgence accessibles pour l'arrivée des secours et des pompiers.

Il est important de sensibiliser la population sur les questions de santé et de préservation de l'environnement qui garantiront une meilleure gestion des risques et un cadre de vie plus sécuritaire.

Des questions d'assainissement sont alors traitées pour trouver des solutions à long terme pour l'assainissement des eaux usées, l'élaboration d'un système de drainage des eaux pluies et la gestion des déchets (accessibilité pour camion de ramassage, tri des déchets).

Etant donné la fréquence des catastrophes naturelles, les bâtiments doivent être érigés selon les normes parasismiques et paracycloniques. Mais la reconstruction doit prendre en compte aussi les risques dans son aménagement. Chaque quartier porte ses particularités et ne permet pas d'imaginer un modèle type de reconstruction général pour chacun d'eux. Ainsi, si le projet est à proximité de cours d'eau, il est important de sécuriser les berges et d'éviter les constructions pour réduire l'exposition de l'habitat aux risques. La présentation de Christ-Roi développe un exemple d'aménagement favorisant des espaces publics le long des cours d'eau et ainsi réconcilier le quartier avec son environnement naturel.



Plan 13 : Exemple de coupe sur la ravine Nicolas. La voie carrossable à droite serait la rue Christ Roi. Source : Présentation du schéma d'aménagement de Christ-Roi de août 2013 réalisé par la Fondation Architectes de l'Urgence (FAU).

L'aménagement d'espaces publics peut sembler moins prioritaire face à la problématique de logement ou d'assainissement mais ceux-ci participent au processus d'appropriation et au renforcement de la cohésion sociale du quartier. En plus d'être des lieux de rassemblement en cas de catastrophes naturelles, ils sont aussi un espace de convivialité et de discussion pour s'exprimer quant à l'avenir du quartier. Ces espaces devront être pensés pour convenir à différents types d'utilisateur et de tout âge. Ces aménagements pourront permettre d'offrir un cadre de vie de qualité pour les habitants et intégrer des espaces verts.

La végétation est primordiale dans l'aménagement d'un quartier, elle permet d'améliorer le cadre de vie mais permet prioritairement de créer des zones d'ombre afin de se protéger du climat.

La reconstruction en Haïti doit résoudre de nombreux problèmes liés aux risques naturels que rencontre le pays. Il est important de souligner l'opportunité qu'a le pays de reconstruire ses villes selon des modes opératoires basés sur la préservation de l'environnement et des ressources locales.

Ainsi, nous pouvons proposer des solutions alimentaires en privilégiant dans les zones urbaines, l'aménagement d'espaces d'horticultures⁷⁷ suivant des méthodes de permaculture.

« La permaculture est une méthode systémique et globale qui vise à concevoir des systèmes (par exemple des habitats humains et des systèmes agricoles, mais cela peut être appliqué à n'importe quel système) en s'inspirant de l'écologie naturelle et de la tradition. »⁷⁸

De plus, pour les haïtiens, il est important d'essayer de se projeter dans le futur en utilisant les énergies renouvelables qui pourraient aider le pays économiquement et écologiquement avec par exemple les avantages de l'énergie photovoltaïque et de l'énergie hydroélectrique pour produire de l'électricité.

Un dernier élément, et pas des moindres, à prendre en considération dans la reconstruction des quartiers, est la sauvegarde du patrimoine tant matériel qu'immatériel de la population.

En effet, il est essentiel pour chaque population de préserver son identité à travers son patrimoine qui rassemble les haïtiens autour de valeurs communes. Il faut souligner l'importance de reconstruire des bâtiments historiques patrimoniaux faisant partie de l'identité de la population et qui portent des symboles forts témoignant de leur passé.

Dans la reconstruction des quartiers, il faudra être à l'écoute des habitants sur leurs souhaits concernant certains aménagements essentiels dans leurs habitudes de vie tels que la présence d'un espace de terrasse à l'avant de leur logement permettant la transition entre l'espace public et privé.

Nous finirons cette recherche à travers les dires de Jean Jackson Siméon, de la Faculté des Sciences à l'Université d'Etat d'Haïti, dans son travail sur la sauvegarde du patrimoine écrit en avril 2017.

« Le peuple haïtien ne peut renaître et se projeter dans le futur qu'avec une bonne compréhension de son passé, de son histoire. Ce n'est qu'en se connaissant lui-même qu'il pourra progresser tout en restant fidèle à ses valeurs et à ses principes. Dans le documentaire de Raoul Peck intitulé « Assistance mortel », le cinéaste décrit l'échec de l'aide humanitaire internationale en Haïti, après le séisme. Nous pouvons en conclure que nous n'avons pas à abandonner notre sort aux mains de nations étrangères, impuissantes. Nous seuls pouvons prendre en main notre destinée et nous réaliser en tant que peuple. L'Haïtien d'aujourd'hui doit se redéfinir et renaître autrement des ruines du 12 janvier. La compréhension du patrimoine est au cœur de ce Renouveau. L'Homme haïtien nouveau sera à la fois lié à sa terre natale car éduqué et sensible à son Patrimoine, et tourné vers l'avenir car embrassant progrès et modernité sans renier ses valeurs originelles. »

⁷⁷ « Selon le dictionnaire de l'Académie française, l'horticulture est l'art de cultiver les jardins, de pratiquer la culture des légumes, des fruits, des fleurs, des arbres ou des arbustes fruitiers et d'ornement. »
Source: <https://fr.wikipedia.org/wiki/Horticulture>

⁷⁸ Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Permaculture>

Conclusion

Déjà plus de neuf ans que le séisme du 12 janvier 2010 est survenu en Haïti et le pays peine réellement à se redresser et à envisager des changements conséquents pour une amélioration de la vie quotidienne. Un peu moins de 40 000 personnes vivent encore dans des camps et une majorité de la population se trouve sous le seuil de pauvreté ne leur permettant pas de vivre dans des conditions de vie raisonnables et dignes.

La situation actuelle du pays est déplorable et aucune amélioration probante ne se dessine dans un avenir proche. Nous avons vu que le tremblement de terre a causé de nombreux dommages tant pour la population que pour les villes. Mais, sa situation précaire et instable ne peut pas se résumer à cet événement. En effet, le pays a grandement souffert à travers son histoire, a été mal gouverné et mal soutenu, entraînant de nombreuses répercussions à l'heure actuelle sur les conditions de vie, les mentalités, les espoirs déçus et des impacts psychologiques importants.

Nous avons, cependant, vu que la vulnérabilité du pays face aux aléas naturels pourrait être considérablement réduite. Elle occasionnerait beaucoup moins de morts et de dégâts si la prévention des risques était mieux assurée et si la gestion de l'urgence était mieux coordonnée, structurée et adéquatement appropriée aux besoins des haïtiens.

L'impact de ces étapes et leur gestion a eu de lourdes conséquences sur le processus de reconstruction. Les moyens financiers se sont rapidement affaiblis et les investissements n'ont pas pu répondre aux réels besoins pour sortir la population de ce chaos qui persiste. En effet, la situation d'urgence est toujours d'actualité, les constructions d'habitats durables sont encore trop minimales par rapport aux abris provisoires qui semblent perdurer et qui sont souvent le fruit d'initiatives des habitants face au manque d'aide et d'écoute reçues.

Nous nous sommes intéressés à deux projets de reconstruction afin de révéler certains critères nécessaires dans l'aménagement des quartiers concernant des questions environnementales, sociales, économiques et culturelles. Nous avons, notamment, vu que ceux-ci devaient être réfléchis selon une vision prospective et stratégique afin de perdurer dans le temps et de porter une attention particulière aux normes parasismiques et paracycloniques. Des solutions durables et écologiques doivent être mises en avant, comme par exemple la construction de bâtiments à plusieurs étages correspondant au contexte paysager du site, favorisé par le remembrement parcellaire permettant de loger plusieurs familles et ainsi réduisant l'impact de l'urbanisation sur les sols. Pour une réhabilitation durable des quartiers, la population doit pouvoir s'identifier dans son quartier et le processus de participation citoyenne doit se renforcer et se développer sur l'ensemble des projets de reconstruction en y impliquant les habitants. Cette implication du citoyen est indispensable pour lui permettre de se sentir impliqué, écouté et pour que les impacts sur la reconstruction soient en meilleure adéquation avec les besoins des haïtiens.

Pour une optimisation de la gestion de la reconstruction, il est indispensable d'établir un plan d'aménagement urbanistique des villes et d'adopter des normes de construction qui correspondent aux spécificités du pays. Il convient aussi de s'assurer qu'ils soient respectés. Malheureusement, la population haïtienne commence à perdre espoir voyant petit à petit leur tissu social, urbain et culturel se déchirer face aux actions entreprises suivant une vision à court terme. La faiblesse des institutions et du gouvernement perdure et stabilise en fait le pays dans une situation précaire. Il est donc difficile d'envisager actuellement une amélioration réelle, concrète et visible du pays et des conditions de vie des haïtiens.

Les lois urbanistiques devront, ainsi, être réfléchies de manière globale, tenant compte des défis actuels, en évitant une répétition d'erreurs que d'autres pays ont pu connaître et en prêtant une attention particulière pour éviter la ségrégation sociale et spatiale. Celles-ci ne pourront être appliquées qu'en présence d'une politique responsable et honnête.

Nous pourrions encore réfléchir à des solutions plus globales pour aider le pays mais cela nécessiterait d'investir en temps pour lancer des recherches, comprendre la complexité du fonctionnement des institutions du pays et mettre en évidence les failles qui entravent une exécution juste des lois.

Je pense notamment que la notion de patrimoine pourrait être plus approfondie lors des recherches urbanistiques afin de retrouver des solutions culturelles locales et durables, tels que l'art de bâtir, l'agriculture et le tourisme. Les notions d'innovation et d'identité pourraient également mieux s'intégrer dans les projets.

La rédaction de cette étude ne prétend pas apporter de nouvelles solutions, souvent déjà émises par les différents acteurs intervenant dans la reconstruction d'Haïti. Elle cherche à sensibiliser l'opinion publique sur les conditions de vie des haïtiens et à insister sur les mesures et solutions de réaménagement, l'utilisation de ressources locales, l'importance de la participation citoyenne pour dynamiser cette reconstruction et rendre aux haïtiens une dignité et des conditions de vie plus humaines.

J'espère que cette étude permettra une prise de conscience de ces situations, auxquelles nous sommes étrangers, mais qui sont pourtant bien réelles. Afin de proposer des solutions efficaces et réalisables en terme d'aménagement urbain, je souhaite mettre en évidence l'importance d'une coopération avec les chercheurs et enseignants de l'UEH, les habitants de Haïti et les personnes-ressources au sein de ma Faculté.

Mon mémoire insiste sur l'ensemble des critères importants dont il faut tenir compte pour (ré)organiser urbanistiquement une ville sinistrée comme Port-au-Prince et il devrait permettre d'enrichir les réflexions sur des solutions urbanistiques supplémentaires d'urgence. Pour chaque lieu d'intervention, pour chaque population ayant son histoire, sa culture et en fonction des situations locales différentes, des stratégies spécifiques doivent émerger pour répondre aux attentes et aux besoins réels des habitants. Culturellement et pour sensibiliser et redonner espoir aux habitants, il est important que les acteurs du développement urbanistique des villes réfléchissent à la nécessité de reconstruire les édifices patrimoniaux et le centre des villes.

D'un point de vue personnel, ce voyage, cette immersion dans ce pays m'ont fait prendre conscience de l'amplitude des dégâts et de la gravité de la situation que traverse Haïti. J'ai été bouleversée en visitant et découvrant les conditions de vie des habitants dans les camps mais bouleversée également par leur force de caractère et leur volonté d'améliorer leur quotidien avec leurs si maigres moyens. Certes, ces gens n'ont plus beaucoup d'espoir en leur gouvernement mais ils ont conservé une motivation, un esprit positif qui forgent le respect. Leur accueil et générosité sont aussi une source d'inspiration. Humainement et dans des conditions plutôt difficiles, je me sens grandie, plus riche de sensibilité, d'une meilleure capacité d'adaptation, d'un esprit de compréhension, d'une prise de recul face aux difficultés que nous pouvons côtoyer dans nos vies et qui finalement sont si minimes face à la détresse et aux conditions de vie d'humains dans beaucoup de pays.

Professionnellement parlant, je dirai que cette expérience m'a permis un enrichissement culturel notable, bénéfique pour mettre en avant des solutions architecturales et urbanistiques bien différentes de celles que je connaissais et dans un contexte soumis à de nombreux aléas naturel, économique, politique et culturel. Au travers de cette expérience, j'ai aujourd'hui la conviction que mon métier d'architecte et d'urbaniste me permettra d'offrir et d'améliorer pour beaucoup leurs conditions de vie et leur cadre de vie et cette satisfaction est humainement essentielle à mon épanouissement, tant professionnel que personnel.

Index

Acronymes

BMPAD	Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement
CHF	<i>Cooperative Housing Foundation</i>
EPPLS	Entreprise Publique de Promotion de Logements Sociaux
FRH	Fonds de Reconstruction d'Haïti
MTPTC	Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications
PREKAD	<i>Pwoje Rekonstriksyon Katye Defavorize</i> Projet de Reconstruction des Quartiers Défavorisés
UCLBP	Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics
UEH	Université d'Etat de Haïti
CNIGS	Centre Nationale de l'Information Géospatiale
SODADE	Société d'Aménagement et de Développement
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
BME	Bureau des Mines et de l'Energie
USGS	Institut d'études géologiques des Etats-Unis
ONU	Organisation des Nations Unies
FAO	<i>Food and Agriculture Organization</i>
OIM	Organisation Internationale des Migrations
MICT	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
MPCE	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
MAST	Ministère des Affaires Sociales et du Travail
DTP	Direction des Travaux Publics
LNBTB	Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
OIT	Organisation Internationale du Travail
GPS	<i>Global Positioning System</i>
DTM	<i>Displacement Tracking Matrix</i>
HCDH	Haut Commissariat des Droits de l'Homme

CCCM	<i>Camp Coordination and Camp Management</i>
DPC	Direction de la Protection Civile
GRET	Groupe de Recherche et d'Echange Technologique
PARAQ	Programme d'Appui à la Reconstruction et à l'Aménagement des Quartiers
CIAT	Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire
CAR	Centre d'Appui à la Reconstruction
ASBL	Association Sans But Lucratif
SILQ	Système d'Information sur le Logement et les Quartiers
LAMIKA	<i>Lavi Miyo Nan Katye Pa Nan - La vie est meilleure dans mon quartier</i>
EDH	Electricité d'Haïti
DINEPA	Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement
FOKAL	Fondasyon Konesans Ak Libète – Fondation du Savoir et de la Liberté
PMR	Personne à Mobilité Réduite
UFSC	Université Fédérale de Santa Catarina
FAU	Fondation Architectes de l'Urgence

Liste des personnes rencontrées

BIAR Lucie, architecte

BIEN-AIME Jacques, UCLBP – Directeur Division Relogement et Réhabilitation de Quartiers

BIRAM GUEYE Daniel, gère, récolte et diffuse les données. (Projet SILQ, ONG allemande,...)

BOUCHEREAU Karine, architecte et urbaniste

CELESTIN Addy, CIAT

CHERUBIN Ginette, architecte et professeure à l'UEH

EDDY LUCIEN Georges, historien et géographe

FLEURY Maxon, Global Communities, ingénieur

FONTILUS Joëlle, UCLBP

GEORGES Akim, étudiant à l'UEH

GUERRIER Kelly, ingénieur en génie civil, doctorant et professeur à l'UEH

GUIGNARD Rose-May, CIAT

HYPPOLITE Farah, FOKAL

JASMIN, membre du comité de quartier à Tabarre Isa

J. MAURELUS Roland, Global Communities, architecte

JEAN JACKSON Siméon, étudiant à l'UEH

JEAN Marguerite, OIM, secteur CCCM

KESNEL Paulin, travail dans les camps et logements après le tremblement de terre et coordinateur pour la collecte des données pour le SILQ

LOUISMA Theresa, étudiante à l'UEH

MALEBRANCHE Sabine, Directrice des Etudes Urbaines et Régionales à SODADE, professeur des études urbaines à l'UEH, architecte et urbaniste

SANON Sandra, architecte

SAUVEUR Renaldo, CNIGS, Ingénieur civil, chef du service Géodésie et Nivellement

SYMITHE Steeve Julien, LNBTP

THAI Jean-Jacques, étudiant à l'UEH

WILER Aris, "Amos", membre du comité de quartier Modsol à Léogâne

Source

Ouvrage

ARNSTEIN S.-R., *A ladder of citizen participation*, Journal of the American Institute of Planners, 35 (4), 1969, p.216-224.

BOLOS Silvia, *Participación y espacio público. Universidad de la Ciudad de México*, p. 22, 2003 (Repris dans le travail de FLORES Paola, JARROT Silvere, « La participation citoyenne comme outil de la gouvernance urbaine », *Haïti Perspectives*, vol.5, n°3, Automne 2016, p.40)

BOYER Béatrice, (dir.), GARCIA Carolyn, TRABAUD Vincent. *La reconstruction d'habitats en Haïti : Enjeux techniques, habitabilité et patrimoine. Cas des reconstructions post-séisme en milieu rural et péri-urbain en Haïti (2013-2014)*, Plaisians - France : Groupe urgence réhabilitation développement (URD), 22 janvier 2015, 92 pages.

MENDES FRANCE Pierre, *La République moderne*, Gallimard, 1962, p. 26 et 235.

OEDC (OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques), *Suivi des Principes pour l'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires : Haïti*. Paris : Edition OEDC, 3 septembre 2010, 48 pages.

SCHAUMANS Great, VAN HOOYDONK Katrien. *Analyse Commune de Contexte Haïti*. Gent : Protos vzw, 2015, 132 pages.

Article en ligne

ANDRE Patrick, « Haïti n'a jamais été la "Perle des Antilles" pour les haïtiens ! », Ayibopost, 11 mai 2016, [en ligne], consulté le 7 septembre 2018, Disponible sur : <<https://ayibopost.com/haïti-na-jamais-ete-la-perle-des-antilles-pour-les-haïtiens/>>

CAROIT Jean-Michel, « Six mois après le séisme, Haïti reste un champ de ruines », le Monde, 12 juillet 2010, [en ligne], consulté le 26 avril 2019, Disponible sur: <https://www.lemonde.fr/planete/article/2010/07/12/six-mois-apres-le-seisme-haiti-reste-un-champ-de-ruines_1386714_3244.html>

CORBET Alice, « Dynamiques d'encampement : comparaison entre un camp formel et un camp informel en Haïti », *Cultures & Conflits*, 2 juillet 2015, [en ligne], consulté le 15 juillet 2019, Disponible sur: <<http://journals.openedition.org/conflits/18857> ; DOI : 10.4000/conflits.18857>

CLORMEUS Lewis Ampidu, « L'Église catholique face à la diversité religieuse à Port-au-Prince (1942-2012) », *Archives de sciences sociales des religions*, 10 juillet 2017, [en ligne], consulté le 22 juin 2019, Disponible sur : <<http://journals.openedition.org/assr/26016>> ; DOI : 10.4000/assr.26016

DE CAUNA Jacques, « Patrimoine et mémoire de l'esclavage en Haïti : les vestiges de la société d'habitation coloniale », *In Situ*, 30 mai 2013, [en ligne], consulté le 7 avril 2018, Disponible sur : <<https://journals.openedition.org/insitu/10107>>

DESSE Michel, RODNE JEANTY Jusline, GHERARDI Monique et CHARRIER Simon, « Le tourisme dans la Caraïbe, un moteur du développement territorial », *IdeAs*, 21 November 2018, [en ligne], consulté le 8 octobre 2018, Disponible sur : <<http://journals.openedition.org/ideas/4239> ; DOI : 10.4000/ideas.4239>

Delegation of the European Union to Haiti, « Programme d'appui à la reconstruction et l'aménagement de quartiers pour faciliter le retour des populations sinistrées », 31 août 2017, [en ligne], consulté le 20 juillet 2019, Disponible sur:

<https://eeas.europa.eu/delegations/haiti/49942/programme-dappui-%C3%A0-la-reconstruction-et-lam%C3%A9nagement-de-quartiers-pour-faciliter-le-retour-des_hy>

DOMINGUEZ Jean-Michel, « Qu'est ce que la géodésie ? », Futura Planète, 30 avril 2018, [en ligne], consulté le 30 juillet 2019, Disponible sur:

<<https://www.futura-sciences.com/planete/dossiers/terre-quest-ce-geodesie-644/>>

Haïti Press Network, « Haïti-Reconstruction : le SILQ, pour mieux s'informer sur la reconstruction », 21 janvier 2014, [en ligne], consulté le 2 mai 2019, Disponible sur :

<<http://www.hpnhaiti.com/site/index.php/societe/11527-haiti-reconstruction-le-silq-pour-mieux-sinformer-sur-la-reconstruction>>

Haut Commissariat des Droits de l'Homme des Nations Unies (HCDH), « Haïti-Déplacés : Les Nations Unies préoccupées par la fermeture arbitraire de camps », AlterPresse, 24 juin 2011, [en ligne], consulté le 5 septembre 2018, Disponible sur:

<<https://www.alterpresse.org/spip.php?article11207#.XVm99pMzZbU>>

LAMBERT Mathieu, « La participation citoyenne au niveau local: différents moyens et des idées pour se lancer », Janvier 2007, [en ligne], consulté le 2 mai 2019, Disponible sur :

<<http://www.uvew.be/impressions/toPdf.cfm?urlToPdf=/articles/0,0,0,0,1798.htm>>

LE GENTIL Aude, « Pourquoi les séismes frappent-ils toujours plusieurs fois ? », le Parisien, 9 août 2018, [en ligne], consulté le 25 avril 2019, Disponible sur: <<http://www.leparisien.fr/societe/pourquoi-les-seismes-frappent-ils-toujours-plusieurs-fois-09-08-2018-7848228.php>>

L'ETANG Gerry, « Haïti après la catastrophe : camps, bidonvilles et crise du logement », Métropolitiques, 21 décembre 2011, [en ligne], consulté le 3 septembre 2018, Disponible sur: <<https://www.metropolitiques.eu/Haiti-apres-la-catastrophe-camps.html>>

MAGDELAINE Christophe, « Un séisme majeur frappe Haïti et dévaste la capitale de Port-au-Prince », Notre Planète, 13 janvier 2015, [en ligne], consulté le 3 septembre 2018, Disponible sur : <https://www.notre-planete.info/actualites/2235-seisme_Haiti>

NEXDESKARL Saint-Fleur, « Un séisme majeur est-il vraiment imminent dans le Nord ? », Le Nouvelliste, 20 février 2017, [en ligne], consulté le 4 octobre, Disponible sur : <<https://www.lenouvelliste.com/article/168588/un-seisme-majeur-est-il-vraiment-imminent-dans-le-nord>>

OBERLE Thierry, « Haïti : l'urgence des tentes pour les sans-abri », Le Figaro, 15 février 2010, [en ligne], consulté le 25 avril 2019, Disponible sur: <<http://www.lefigaro.fr/international/2010/02/15/01003-20100215ARTFIG00023-haiti-l-urgence-des-tentes-pour-les-sans-abri-.php>>

OIHANA Gabriel, « Ouragan Matthew : Pourquoi Haïti est-elle autant touchée par les catastrophes naturelles ? », 20 minutes, 7 octobre 2016, [en ligne], consulté le 15 avril 2018, Disponible sur : <<https://www.20minutes.fr/monde/1938471-20161007-ouragan-matthew-pourquoi-haiti-autanttouchee-catastrophes-naturelles>>

PATINET Julie, « Enjeux et difficulté de la gestion de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène à Port-au-Prince : Comment sortir de l'urgence ? », Groupe urgence réhabilitation développement (URD), 21 février 2011, [en ligne], consulté le 16 avril 2018, Disponible sur : <<https://www.urd.org/Enjeux-et-difficulte-de-la-gestion>>

PIGENET Yaroslav et JEANVOINE Emmanuel, « Des bâtiments qui résistent aux séismes », Banque des Savoirs, 1er avril 2005, [en ligne], consulté le 3 août 2019, Disponible sur: <<http://www.savoirs.essonne.fr/thematiques/la-terre/geophysique/des-batiments-qui-resistent-aux-seismes/>>

PREPETIT Claude, « Les glissements de terrain », Bureau des Mines et de l'Energie (BME), [en ligne], consulté en juillet 2019, Disponible sur : <<http://www.bme.gouv.ht/risques%20geologiques/Les%20glissements%20de%20terrain.pdf>>

Rédaction de Futura, « Tsunami », Futura Planète, [en ligne], consulté le 15 juillet 2019, Disponible sur : <<https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/geographie-tsunami-418/>>

Rédaction RTBF, « Haïti: bilan officiel du séisme de plus de 222 500 morts », RTBF Info, 24 février 2010 [en ligne], consulté le 6 juillet 2019, Disponible sur : <https://www.rtb.be/info/monde/detail_haiti-bilan-officiel-du-seisme-de-plus-de-222-500-morts?id=4867223>

ROHART Valérie, « Coût de la reconstruction en Haïti: 11,5 milliards de dollars », Radio France internationale (RFI), 17 mars 2010, [en ligne], consulté le 3 septembre 2018, Disponible sur : <<http://www.rfi.fr/contenu/20100317-cout-reconstruction-haiti-115-milliards-dollars>>

SARRASIN Bruno et RENAUD Luc, « Quel tourisme pour Haïti : de la résilience à l'émergence d'une nouvelle destination ? », *Études caribéennes*, 14 August 2014, [en ligne], consulté le 8 octobre 2018, Disponible sur : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/6777> ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.6777

SCHÜLER Stefanie, « Haïti, quatre ans après le séisme », Radio France internationale (RFI), 10 janvier 2014, [en ligne], consulté le 13 avril 2018, Disponible sur : <<http://www.rfi.fr/ameriques/20140110-haiti-quatre-ans-apres-le-seisme-port-au-prince>>

SEIDE Martial, « Urbanisme: La reconstruction de Port-au-Prince », Challenges, 2 octobre 2015, [en ligne], consulté le 17 novembre 2017, Disponible sur : <<https://challengesnews.com/urbanisme-la-reconstruction-de-port-au-prince/>>

Contributeurs à Wikipédia, « Décrochement », Wikipédia, l'encyclopédie libre, 18 octobre 2018, [en ligne], consulté le 12 juillet 2019, Disponible sur : <<https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9crochement>>

Contributeurs à Wikipédia, « Liste des catastrophes naturelles en Haïti », Wikipédia, l'encyclopédie libre, 9 juin 2019, [en ligne], consulté le 14 juillet 2019, Disponible sur : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_catastrophes_naturelles_en_Ha%C3%AFti>

Contributeurs à Wikipedia, « Caciquats d'Hispaniola », *Wikipédia, l'encyclopédie libre*, 4 novembre 2017, [en ligne], consulté le 1 juin 2019, Disponible sur : <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Caciquats_d%27Hispaniola&oldid=142260307>

Contributeurs à Herodote, « 1492 à 1804 - D'Hispaniola à Haïti », herodote.net, 5 mars 2019, [en ligne], consulté le 20 juin 2019, Disponible sur : <https://www.herodote.net/1492_1804-synthese-174.php>

Contributeurs à Wikipédia, « Horticulture », Wikipédia, l'encyclopédie libre, 10 juin 2019, [en ligne], consulté le 10 août 2019, Disponible sur : <<https://fr.wikipedia.org/wiki/Horticulture>>

Contributeurs à Wikipédia, « Permaculture », Wikipédia, l'encyclopédie libre, 12 juillet 2019, [en ligne], consulté le 10 août 2019, Disponible sur : <<https://fr.wikipedia.org/wiki/Permaculture>>

Contributeurs à Wikipédia, « Bidonville », Wikipédia, l'encyclopédie libre, 1 juin 2019, [en ligne], consulté le 12 juillet 2019, Disponible sur : <<https://fr.wikipedia.org/wiki/Bidonville>>

« Ouragan Matthew : le bilan s'alourdit en Haïti, en plein deuil national », Le Monde avec Agence France Presse, 10 octobre 2016, [en ligne], consulté le 9 juin 2019, Disponible sur : <https://www.lemonde.fr/planete/article/2016/10/10/ouragan-matthew-le-bilan-s-alourdit-en-haiti-en-plein-deuil-national_5011261_3244.html>

« Des chiffres encourageants pour le tourisme haïtien », Le Nouvelliste, 17 décembre 2014, [en ligne], consulté le 8 octobre 2018, Disponible sur : <<https://lenouvelliste.com/article/139418/des-chiffres-encourageants-pour-le-tourisme-haitien>>

« Les maisons « gingerbread » d'Haïti », Douce Cahute, 19 août 2016, [en ligne], consulté le 6 août 2019, Disponible sur: <<https://maison-monde.com/maisons-gingerbread-haiti/>>

« Les maisons en bois résistent très bien aux secousses sismiques », Vertissimo, 25 août 2011, [en ligne], consulté le 6 août 2019, Disponible sur: <<http://www.vertissimmo.com/blog/maisons-bois-resistance-seismes-tremblements-de-terre-2945>>

« Haïti : deux ans après le séisme, l'ONU a déblayé 50% des débris », ONU Info, 6 janvier 2012, [en ligne], consulté le 3 septembre 2018, Disponible sur: <<https://news.un.org/fr/story/2012/01/236982-haiti-deux-ans-apres-le-seisme-lonu-deblaye-50-des-debris>>

« Lutttes contre la corruption en Haiti », Colloque, *Calenda*, 27 février 2019, [en ligne], consulté le 10 juillet 2019, Disponible sur : <<https://calenda.org/572047>>

Contributeurs à Wikipédia, « PetroCaribe », Wikipédia, l'encyclopédie libre, 18 février 2019, [en ligne], consulté le 10 juillet 2019, Disponible sur: <<https://fr.wikipedia.org/wiki/PetroCaribe>>

« Ce qui distingue le séisme du Japon de celui d'Haïti », L'Express, 11 mars 2011, [en ligne], consulté le 14 octobre 2018, Disponible sur: <https://www.lexpress.fr/actualite/monde/ce-qui-distingue-le-seisme-du-japon-de-celui-d-haiti_971223.html>

Site internet

Assemblée Nationale, Rapports de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, [en ligne], Disponible sur: <<http://www.assemblee-nationale.fr/rap-oecst/risque95/titre1-3.asp>>

Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement, Historique, [en ligne], Disponible sur: <<http://www.bmpad.gouv.ht/conseil-d-administration1/historique.html>>

Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement, Mission, [en ligne], Disponible sur: <<http://www.bmpad.gouv.ht/conseil-d-administration1/mission.html>>

Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets, [en ligne], Disponible sur : <<https://www.unops.org/fr/>>

Flash Haïti, [en ligne], Disponible sur : <<https://flashhaiti.com/business/detail/Ministere-des-Affaires-Sociales-et-du-Travail->>

FOKAL, la fondation du savoir et de la liberté, *Fondasyon Konesans ak Libète*, Mission de FOKAL, 2017, Disponible sur: <<https://www.fokal.org/index.php/archives/18-mission>>

Formation professionnelle hôtelière à Haïti, [en ligne], Disponible sur : <<http://formation-professionnelle-haiti.blogspot.com/p/blog-page.html>>

Futura Tech, « Parasismique », Disponible sur: <<https://www.futura-sciences.com/planete/dossiers/terre-quest-ce-geodesie-644/>>

Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics d'Haïti, [en ligne], Disponible sur : <<http://www.lnbtp.gouv.ht/>>

Laboratoire Urbanisme Insurrectionnel, Haïti République des ONG, [en ligne], Haïti, 2012, Disponible sur : <<http://laboratoireurbanismeinsurrectionnel.blogspot.be/2012/11/les-ong-ont-la-necessite-dun-ordre.html>>

Ministère de la planification et de la coopération externe de Haïti (MPCE), Planification stratégique de la région métropolitaine de Port-au-Prince, [en ligne], Boulevard Harry Truman, Bicentenaire, Port-au-Prince - Haïti, [réf. du 29-31 juillet 2010], Disponible sur : <https://logementquartierhaiti.files.wordpress.com/2012/03/2011-04-29-pap_brochuresmaller.pdf>

Ministère de la planification et de la coopération externe de Haïti (MPCE), Plan stratégique de développement d'Haïti, [en ligne], Édifice Le Belvédère, bureau 614 Angle des rues Clerveaux et Chavannes Pétion-Ville, Haïti, [réf. de mai 2012], Disponible sur : <http://www.ht.undp.org/content/dam/haiti/docs/Gouvernance%20d%C3%A9mocratique%20et%20etat%20de%20droit/UNDP_HT_PLAN%20STRAT%C3%89GIQUE%20de%20developpement%20Haiti_tome1.pdf>

Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, [en ligne], Disponible sur: <<http://www.mict.gouv.ht/presentation-du-ministere/>>

Ministère des Travaux Publics Transports et Communications, [en ligne], Disponible sur: <https://www.mtptc.gouv.ht/accueil/le-ministere/page_attributions.html>

Nations Unies, Programme des Nations Unies pour le développement par SUNDHOLM Mattias, [en ligne], Disponible sur: <<https://www.un.org/youthenvoy/fr/2013/08/pnud-programme-nations-unies-developpement/>>

Observatoire européen de la Participation citoyenne, [en ligne], Disponible sur : <<http://www.participation-citoyenne.eu/fr/page/observatoire-de-la-participation-citoyenne>>

Observatorio Regional de Planificación para el Desarrollo, [en ligne], Disponible sur: <<https://observatorioplanificacion.cepal.org/es/node/269>>

ONU-Habitat, ONU-Habitat organise une session de planification sur le quartier de Canaan à Haïti, [en ligne], Port-au-Prince, [réf. du 19 novembre 2015], Disponible sur : <<https://fr.unhabitat.org/onu-habitat-organise-une-session-de-planification-sur-le-quartier-canaana-haiti/>>

ONU, Organisation Internationale du Travail, [en ligne], Disponible sur: <<https://www.onlinevolunteering.org/fr/oit-haiti>>

Organisation Internationale pour la Migration, A propos de la DTM, [en ligne], Disponible sur:
<<https://haiti.iom.int/fr/propos-de-la-dtm>>

Organisation Internationale pour la Migration, Camp Coordination and Camp Management, [en ligne],
Disponible sur: <<https://www.iom.int/fr/camp-coordination-and-camp-management-0>>

Organisation Internationale pour la Migration, Camps et Retours, [en ligne], Disponible sur:
<<https://haiti.iom.int/fr/camps-et-retours>>

PopulationData Haïti, 1 août 2019 [en ligne], Disponible sur :
<<https://www.populationdata.net/pays/haiti/>>

Ritimo, Groupe URD (Urgence Réhabilitation Développement), [en ligne], Disponible sur:
<<https://www.ritimo.org/Groupe-URD-Urgence-Rehabilitation-Developpement>>

<http://www.geotechnique.eu/>

Rapport en ligne

Groupe URD, « Evaluation du Programme d'appui à la reconstruction du logement et des quartiers en Haïti », 28 février 2015, [en ligne], consulté le 25 juillet 2019, Disponible sur:
<<https://www.urd.org/fr/projet/evaluation-du-programme-dappui-a-la-reconstruction-du-logement-et-des-quartiers-en-haiti-2/>>

Organisation Internationale pour la Migration (OIM), Enregistrement des déplacés, 7 juillet 2017,
Disponible sur:
<https://haiti.iom.int/sites/default/files/documents_files/2017-07-07%20-%20DMU%20Enregistrement.pdf>

Organisation Internationale pour la Migration (OIM), Rapport DTM- Réponse au séisme du 12 janvier 2010, Numéro 27, 30 septembre 2016, Disponible sur:
<https://haiti.iom.int/fr/dtm-documents?field_activity_tid=14&field_type_of_document_tid=19&field_event_tid=All&field_round_tid=All&order=title&sort=asc>

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), « Projet 16 quartiers 6 camps (16/6) et Projet de Champs-de-Mars - Rapport descriptif final sur la mise en oeuvre du programme », 21 février 2016, Disponible sur:
<<mdtf.undp.org/document/download/16072>>

World Bank, Investing in people to fight poverty in Haiti : Rapport final (French), Washington, DC: World Bank Group, 1 janvier 2014, Disponible sur:
<<http://documents.worldbank.org/curated/en/146301468032155405/Rapport-final>>

Rapport papier

Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD), « Fiche de projet-Parcelle en face de Texas », juin 2013, 20 pages.

Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD), « Présentation du Projet - Regroupement Nord Alexis », février 2014, 40 pages.
CHF International, « Développement des modules Townhouse », 4 pages.

Global Communities, « Fiche de présentation du programme PREKAD, à Nazon Poupelard et Christ-Roi », 10 février 2014, 3 pages.

Global Communities, « Rapport final du programme LAMIKA », 2017, 15 pages.

Global Communities, « Rapport technique final du PREKAD du CHF International », 90 pages.

Organisation Internationale pour la Migration (OIM), « Rapport DTM - Réponse au séisme du 12 janvier 2010 », Numéro 32, 31 mars 2018, 10 pages.

Guide

Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT), « Réhabilitation des quartiers - Guide du professionnel - Les étapes de la planification urbaine », 10 juin 2013, [en ligne], Disponible sur: <http://ciat.gouv.ht/sites/default/files/docs/rehabilitation_de_quartier_guide_du_professionnel_10-06-2013.pdf>

Présentation

BIEN-AIMÉ Jacques, « Displacement induced by Natural Disasters in Haïti », Pétion-Ville, Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics (UCLBP), le 20 juillet 2018, PowerPoint 25 diapositives.

CHF International, « Présentation PREKAD », 24 juin 2014, PowerPoint 50 diapositives.

Fondation Architectes de l'Urgence (FAU), « Christ Roi - Schéma d'aménagement pour un quartier plus accessible, sain et attractif » août 2013, 109 pages.

JEAN JACKSON Siméon, « Sauvegarde du patrimoine », Université d'Etat d'Haïti, Faculté des Sciences, 15 avril 2017, 9 pages.

SANON Sandra, « Resiliência em projeto habitacional no Haïti », Université fédérale de Santa Catarina (UFSC) au Brésil, mars 2018, [en ligne], consulté le 13 août 2019, Disponible sur: <<http://portal.arq.ufsc.br/tcc/tcc/2017-2/114/622.pdf>> <http://portal.arq.ufsc.br/tcc/index_smartphone.php>

VOLTAIRE Leslie, « L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée », Pétion-Ville : dans le cadre du cours : Urbanisme – Formes urbaines – Pratiques spatiales et aménagement urbain en Haïti à la Société d'Aménagement et de Développement (SODADE) dans la commune de Pétion-Ville, le 25 juillet 2018, PowerPoint 239 diapositives.

Film

FAILEVIC Maurice, « Gouverneurs de la rosée », 1975, adaptation du roman écrit par ROUMAIN Jacques en 1944, 87 minutes.

PECK Raoul (réalisateur), « Assistance Mortelle », Film documentaire, 2013, 81 minutes.

Documentaire

TARDIEU Olivier, « Haïti : le projet de réaménagement urbain "Notre quartier, plus beau" », publié sur Youtube par CARE France, 26 avril 2016, [en ligne], consulté le 3 août 2019, Disponible sur: <<https://www.youtube.com/watch?v=vM8EpVphLxw>>

Photographie

Photographie 1 : La cascade de Saut-d'Eau, *Sodo* en créole haïtien.
THOMAS Marie, prise le 14 juillet 2018.

Photographie 2 : Paysage depuis le sommet du village Saut-d'Eau, *Sodo* en créole haïtien.
THOMAS Marie, prise le 14 juillet 2018.

Photographie 3: Après le passage de l'ouragan Matthew dans la commune de Les Cayes, en Haïti, le 17 octobre 2016.

Andres Martinez Casares pour l'agence de presse Reuters, publié dans le reportage de Stéphanie Schüler, « Haïti souffre encore, un an après l'ouragan Matthew », Radio France International (rfi), 4 octobre 2017, [en ligne], consulté le 9 juin 2019, Disponible sur :

<http://www.rfi.fr/ameriques/20171004-reportage-haiti-an-apres-ouragan-matthew>

Photographie 4 : Jérémie, Grand'Anse, Haïti. Photographie prise le 8 octobre 2016, cinq jours après le passage de l'ouragan Matthew.

Carlos Garcia Rawlins pour l'agence de presse Reuters, publié dans le reportage de Stéphanie Schüler, « Haïti souffre encore, un an après l'ouragan Matthew », Radio France International (rfi), 4 octobre 2017, [en ligne], consulté le 9 juin 2019, Disponible sur :

<<http://www.rfi.fr/ameriques/20171004-reportage-haiti-an-apres-ouragan-matthew>>

Photographie 5 : La cathédrale Notre-Dame de l'Assomption détruite lors du séisme de 2010.
THOMAS Marie, prise le 3 août 2018 à Port-au-Prince.

Photographie 6 : La cathédrale Notre-Dame de l'Assomption détruite lors du séisme de 2010.
THOMAS Marie, prise le 3 août 2018 à Port-au-Prince.

Photographie 7 : Message de mobilisation pour combattre les problèmes de pollution à travers l'implication des citoyens.

THOMAS Marie, prise le 15 juillet 2018 à Jacmel.

Photographie 8 : Sur les hauteurs de Port-au-Prince à l'observatoire de Boutilliers.

THOMAS Marie, prise le 17 juillet 2018.

Photographie 9 : Place Saint Pierre suite à la catastrophe de 2010.

BIEN-AIMÉ Jacques, « Displacement induced by Natural Disasters in Haïti », Pétion-Ville, Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics (UCLBP), le 20 juillet 2018, PowerPoint 25 diapositives.

Photographie 10 : Un camp de réfugiés à proximité du quartier de Cité Soleil à Port-au-Prince.

OBERLE Thierry, « Haïti : l'urgence des tentes pour les sans-abri », Le Figaro, 15 février 2010, [en ligne], consulté le 25 avril 2019, Disponible sur:

<<http://www.lefigaro.fr/international/2010/02/15/01003-20100215ARTFIG00023-haiti-l-urgence-des-tentes-pour-les-sans-abri-.php>>

Photographie 11 : Tabarre Isa, aménagement du site et plantation des arbres.

THOMAS Marie, prise le 23 juillet 2018.

Photographie 12 : Tabarre Isa, un abri pour cuisiner.

THOMAS Marie, prise le 23 juillet 2018.

Photographie 13 : Tabarre Isa, espace couvert pour des festivités.

THOMAS Marie, prise le 23 juillet 2018.

Photographie 14 : Shelter où l'habitante a investi pour améliorer sa qualité d'habitat avec d'autres matériaux. THOMAS Marie, prise le 9 août 2018 à Modsol.

Photographie 15 : Construction en béton inachevée par manque de moyens. THOMAS Marie, prise le 9 août 2018 à Modsol.

Photographie 16 : Passage entre les abris de fortune. THOMAS Marie, prise le 9 août 2018 à Modsol.

Photographie 17 : Lieu de vie d'une maman et de sa fille de 4 mois. THOMAS Marie, prise le 9 août 2018 à Modsol.

Photographie 18 : Eglise construite de tôle et de bois. THOMAS Marie, prise Photographie prise le 9 août 2018 à Modsol.

Photographies 19 : Croquis d'aménagement d'une promenade publique le long d'un cours d'eau.

Photographie 20 : Croquis de projet de restructuration à long terme.

VOLTAIRE Leslie, « L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée », Pétion-Ville : dans le cadre du cours : Urbanisme – Formes urbaines – Pratiques spatiales et aménagement urbain en Haïti à la Société d'Aménagement et de Développement (SODADE) dans la commune de Pétion-Ville, le 25 juillet 2018, PowerPoint 239 diapositives.

Photographie 21 : Mise en évidence des réseaux d'irrigation, à la base du développement rural, favorisant la solidarité locale.

Photographie 22 : Projets de reconstruction valorisant les savoir-faire traditionnels.

Extrait du cours d'urbanisme en situation d'urgence de Roger Hagelstein, le 18 septembre 2017.

Photographie 23 et 24: Réhabilitation des voies d'accès. THOMAS Marie, prise Photographie prise le 8 août 2018 à Texas.

Photographie 25 : Etat de la parcelle du projet Nord Alexis après le séisme de 2010.

Global Communities, « Rapport technique final du PREKAD du CHF International », 90 pages.

Photographie 26 : Volumes du projet Nord Alexis.

CHF International, « Présentation PREKAD », 24 juin 2014, PowerPoint 50 diapositives.

Photographie 27: Installation de château d'eau au module de Nord Alexis. THOMAS Marie, prise le 8 août 2018.

Photographie 28 : Projet Nord Alexis. THOMAS Marie, prise le 8 août 2018, à Texas.

Photographie 29 : Volume du module 1, sans évolutif.

Photographie 30 : Volume du module 2

Photographie 31: Volume du module 2 évolutif.

Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD), « Fiche de projet-Parcelle en face de Texas », juin 2013, 20 pages.

Photographie 32 : Etat de la parcelle du projet Union 1B après le séisme de 2010.

Global Communities, « Rapport technique final du PREKAD du CHF International », 90 pages.

Photographie 33 : Volumes du projet Union 1B.

CHF International, « Présentation PREKAD », 24 juin 2014, PowerPoint 50 diapositives.

Photographie 34 : Projet Union 1B – Logements collectifs et leurs accès. THOMAS Marie, prise le 8 août 2018.

Photographie 35 : Projet Union 1B – Espaces extérieurs collectifs. THOMAS Marie, prise le 8 août 2018.

Photographie 36 : Maison individuelle reconstruite par son propriétaire. THOMAS Marie, prise le 8 août 2018, vue de l'immeuble 2 du projet Union 1B.

Photographie 37: La commerçante rue des Fronts-Forts dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

Photographie 38: La Banque Nationale d'Haïti à Port-au-Prince à la fin du XIXème siècle.

VOLTAIRE Leslie, « L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée », Pétiion-Ville : dans le cadre du cours : Urbanisme – Formes urbaines – Pratiques spatiales et aménagement urbain en Haïti à la Société d'Aménagement et de Développement (SODADE) dans la commune de Pétiion-Ville, le 25 juillet 2018, PowerPoint 239 diapositives.

Photographie 39 : Complexe de logements à Delmas 32. THOMAS Maire, prise le 8 août 2018.

Photographie 40 : Reconstruction par la FOKAL de la maison Chenet à l' « identique » en structure bois après sa destruction par les termites. THOMAS Marie, prise le 12 juillet 2018 lors d'une visite de la maison avec Madame Farah Hyppolite.

Photographie 41 : Barreaudage en bambou sur les maisons de Morne Hercule. THOMAS Marie, prise le 8 août 2018.

Photographie 42 : Barreaudage et garde-corps en bambou à Morne Hercule. THOMAS Marie, prise le 8 août 2018.

Photographie 43 : Nord Alexis. THOMAS Marie, prise le 8 août 2018.

Photographie 44 : Union 1B. THOMAS Marie, prise le 8 août 2018.

Photographie 45 : Amphithéâtre à « Manhattan », à l'initiative du programme PREKAD. THOMAS Marie, prise le 8 août 2018.

Photographie 46 : Terrain de basketball à « Manhattan », à l'initiative du programme PREKAD. THOMAS Marie, prise le 8 août 2018.

Photographie 47 : Projet d'immeubles de logement à Jérémie réalisé par Sandra Sanon.

Photographie 48 : Aménagement de coursives intérieures.

Photographie 49 : Intégration de commerces au rez-de-chaussée à rue.

Photographie 50 : Aménagement d'espace public extérieur en relation avec la topographie du site.

Photographie 51: Accessibilité des logements par des coursives en pentes douces et utilisation du toit pour des activités de permaculture.

SANON Sandra, « Resiliência em projeto habitacional no Haïti », Université fédérale de Santa Catarina (UFSC) au Brésil, mars 2018, [en ligne], consulté le 13 août 2019, Disponible sur:

<<http://portal.arq.ufsc.br/tcc/tcc/2017-2/114/622.pdf>>

<http://portal.arq.ufsc.br/tcc/index_smartphone.php>

Cartographie

Cartographie 1 : Caciquats d'Ayiti en 1492 et premiers établissements espagnols.

VOLTAIRE Leslie, « L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée », Pétion-Ville : dans le cadre du cours : Urbanisme – Formes urbaines – Pratiques spatiales et aménagement urbain en Haïti à la Société d'Aménagement et de Développement (SODADE) dans la commune de Pétion-Ville, le 25 juillet 2018, PowerPoint 239 diapositives.

Cartographie 2 : La division du territoire espagnol et du territoire français.

VOLTAIRE Leslie, « L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée », Pétion-Ville : dans le cadre du cours : Urbanisme – Formes urbaines – Pratiques spatiales et aménagement urbain en Haïti à la Société d'Aménagement et de Développement (SODADE) dans la commune de Pétion-Ville, le 25 juillet 2018, PowerPoint 239 diapositives.

Cartographie 3 : Les différentes cultures de la colonisation à l'indépendance.

VOLTAIRE Leslie, « L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée », Pétion-Ville : dans le cadre du cours : Urbanisme – Formes urbaines – Pratiques spatiales et aménagement urbain en Haïti à la Société d'Aménagement et de Développement (SODADE) dans la commune de Pétion-Ville, le 25 juillet 2018, PowerPoint 239 diapositives.

Cartographie 4 : Localisation de Haïti.

GoogleMap

Cartographie 5 : Topographie de Haïti.

KAUPP Rémi, Haiti topographic map, CC-BY-SA, Wikimedia Commons, 7 mars 2009, [en ligne], consulté le 15 avril 2019, Disponible sur : <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Haïti_topographic_map-fr.png>

Cartographie 6 : La géographie des risques.

VOLTAIRE Leslie, « L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée », Pétion-Ville : dans le cadre du cours : Urbanisme – Formes urbaines – Pratiques spatiales et aménagement urbain en Haïti à la Société d'Aménagement et de Développement (SODADE) dans la commune de Pétion-Ville, le 25 juillet 2018, PowerPoint 239 diapositives.

Cartographie 7 : Les failles géologiques entre la plaque caribéenne et nord-américaine.

VOLTAIRE Leslie, « L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée », Pétion-Ville : dans le cadre du cours : Urbanisme – Formes urbaines – Pratiques spatiales et aménagement urbain en Haïti à la Société d'Aménagement et de Développement (SODADE) dans la commune de Pétion-Ville, le 25 juillet 2018, PowerPoint 239 diapositives.

Cartographie 8 : L'histoire des séismes qui ont touché l'île d'Hispaniola.

VOLTAIRE Leslie, « L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée », Pétion-Ville : dans le cadre du cours : Urbanisme – Formes urbaines – Pratiques spatiales et aménagement urbain en Haïti à la Société d'Aménagement et de Développement (SODADE) dans la commune de Pétion-Ville, le 25 juillet 2018, PowerPoint 239 diapositives.

Cartographie 9 : Tourisme international et recettes associées dans les Caraïbes en 2015.

Journals openedition, dans l'article de DESSE Michel, RODNE JEANTY Justine, GHERARDI Monique et CHARRIER Simon, « Le tourisme dans la Caraïbe, un moteur du développement territorial », *IdeAs*, 21 November 2018, [en ligne], consulté le 8 octobre 2018, Disponible sur : <<http://journals.openedition.org/ideas/4239> ; DOI : 10.4000/ideas.4239>

Cartographie 10 : Léogâne en 1710

Cartographie 11 : Cap en 1711

Cartographie 12 : Saint-Marc en 1726

Cartographie 13 : Port-au-Prince de 1749 à 1751

Cartographie 14 : Port-de-Paix en 1780 environ

Cartographie 15 : Port-au-Prince

Cartographie 16 : Impact du tremblement de terre de 2010 sur la capitale de Port-au-Prince.
VOLTAIRE Leslie, « L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée », Pétion-Ville : dans le cadre du cours : Urbanisme – Formes urbaines – Pratiques spatiales et aménagement urbain en Haïti à la Société d'Aménagement et de Développement (SODADE) dans la commune de Pétion-Ville, le 25 juillet 2018, PowerPoint 239 diapositives.

Cartographie 17 : La localisation des quartiers et des camps ciblés par le projet 16/6.
DEPREZ Simon et LABATTUT Eléonore, « La reconstruction de Port-au-Prince. Analyses et réflexions sur les stratégies d'intervention en milieu urbain », Mission d'appui du 5 septembre au 1^{er} octobre 2011, 30 décembre 2011, [en ligne], Disponible sur: <<https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/mission-d'appui-retour-quartier-rapport-final-deprez-labattut-version-finale-doubles-pages-light-30-12-11.pdf>>

Cartographie 18: Plan d'aménagement de Ravine Pintade de août 2011. Source: Global Communities, Présentation Katye, août 2011, PowerPoint 15 diapositives.

Cartographie 19 : Délimitation des zones d'intervention et leurs extensions du programme PREKAD.
Global Communities – Google Earth

Cartographie 20 : Carte générale du PREKAD du 9 décembre 2014.
Global Communities

Cartographie 21 : Localisation des projets Nord Alexis et Union 1B.
CHF International, « Présentation PREKAD », 24 juin 2014, PowerPoint 50 diapositives.

Cartographie 22 : Situation du projet Nord Alexis suivant les coordonnées : N (latitude Nord): 18⁰ 32'30.45' ; W (longitude Ouest): 72⁰ 19'32.49".
Google earth

Cartographie 23 : Plan d'ensemble du projet Nord Alexis.
CHF International, « Présentation PREKAD », 24 juin 2014, PowerPoint 50 diapositives.

Cartographie 24 : Identification des ménages sur le site avant la mise en œuvre du projet.
Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD), « Présentation du Projet - Regroupement Nord Alexis », février 2014, 40 pages.

Cartographie 25 : Situation du projet Union 1B suivant les coordonnées : N : 18⁰ 32'706
W : 72⁰ 19'444.
Google earth

Cartographie 26 : Plan d'ensemble du projet Union 1B.

Cartographie 27 : Plan topographie du site Union 1B.

Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD), Plans d'exécution Nazon Sud – Union 1B, de janvier 2014, 19 pages.

Cartographie 28 : Développement des pôles et sous-pôles de développement.

VOLTAIRE Leslie, « L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée », Pétion-Ville : dans le cadre du cours : Urbanisme – Formes urbaines – Pratiques spatiales et aménagement urbain en Haïti à la Société d'Aménagement et de Développement (SODADE) dans la commune de Pétion-Ville, le 25 juillet 2018, PowerPoint 239 diapositives.

Organigramme

Organigramme 1 : Organigramme de coordination des différents acteurs.

BIEN-AIMÉ Jacques, « Displacement induced by Natural Disasters in Haïti », Pétion-Ville, Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics (UCLBP), le 20 juillet 2018, PowerPoint 25 diapositives.

Organigramme 2 : Méthodologie de la fermeture planifiée d'un camp.

BIEN-AIMÉ Jacques, « Displacement induced by Natural Disasters in Haïti », Pétion-Ville, Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics (UCLBP), le 20 juillet 2018, PowerPoint 25 diapositives.

Organigramme 3 : Etapes de la planification urbaine.

Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT), « Réhabilitation des quartiers - Guide du professionnel - Les étapes de la planification urbaine », 10 juin 2013, [en ligne], Disponible sur: <http://ciat.gouv.ht/sites/default/files/docs/rehabilitation_de_quartier_guide_du_professionnel_10-06-2013.pdf>

Diagramme

Diagramme 1: Nombre d'arrivées en Haïti de 1995 à 2011.

Annuaire des statistiques sur le tourisme, recueil de statistiques et fichiers de données de l'Organisation mondiale du tourisme, Formation professionnelle hôtelière à Haïti, [en ligne], Disponible sur : <<http://formation-professionnelle-haiti.blogspot.com/p/blog-page.html>>

Diagramme 2: Rentrées financières en Haïti grâce au tourisme de 1995 à 2011.

Annuaire des statistiques sur le tourisme, recueil de statistiques et fichiers de données de l'Organisation mondiale du tourisme, Formation professionnelle hôtelière à Haïti, [en ligne], Disponible sur : <<http://formation-professionnelle-haiti.blogspot.com/p/blog-page.html>>

Diagramme 3 : Evolution de la population en Haïti depuis 1804 à 2010.

IHSI / Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 1950, 1971, 1982 et 2003.

VOLTAIRE Leslie, « L'espace haïtien – Comment gouverner la rosée », Pétion-Ville : dans le cadre du cours : Urbanisme – Formes urbaines – Pratiques spatiales et aménagement urbain en Haïti à la Société d'Aménagement et de Développement (SODADE) dans la commune de Pétion-Ville, le 25 juillet 2018, PowerPoint 239 diapositives.

Diagramme 4 : Evolution du nombre de personnes déplacées de juillet 2010 à mars 2018.

Organisation Internationale pour la Migration (OIM), Rapport DTM, Matrice de Suivi du Déplacement - Réponse au séisme du 12 janvier 2010, Numéro 32, 31 mars 2018.

Tableau

Tableau 1 : Pourcentage des différents types d'abris dans les sites existant à la date du 30 septembre 2016.

Organisation internationale pour les migrations (OIM), Rapport DTM, Matrice de Suivi du Déplacement - Réponse au séisme du 12 janvier 2010, Numéro 27, septembre 2016.

Tableau 2 : Nombre de sites, ménages et personnes déplacés par commune au 31 mars 2018.

Organisation Internationale pour la Migration (OIM), Rapport DTM, Matrice de Suivi du Déplacement - Réponse au séisme du 12 janvier 2010, Numéro 32, 31 mars 2018.

Plan

Plan 1 : Coupe et élévation du module 1.

Plan 2 : Plans du module 1.

Plan 3: Coupe et élévation du module 2.

Plan 4: Plans du module 2.

Plan 5: Coupe et élévation du module 2 évolutif.

Plan 6: Plans du module 2 évolutif.

Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD), « Fiche de projet-Parcelle en face de Texas », juin 2013, 20 pages.

Plan 7 : Coupe du site Union 1B.

Plan 8: Plan du rez-de-chaussée de l'immeuble 1.

Plan 9: Plan des étages de l'immeuble 1.

Plan 10: Plan du rez-de-chaussée de l'immeuble 2.

Plan 11: Élévations Est et Nord de l'immeuble 1.

Plan 12: Élévations Nord et Est de l'immeuble 2.

Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD), Plans d'exécution Nazon Sud – Union 1B, de janvier 2014, 19 pages.

Plan 13 : Exemple de coupe sur la ravine Nicolas. La voie carrossable à droite serait la rue Christ Roi.

Fondation Architectes de l'Urgence (FAU), « Christ Roi - Schéma d'aménagement pour un quartier plus accessible, sain et attractif » août 2013, 109 pages.